



RAPPORT GÉNÉRAL 2018 - 2019

Mise à jour : 10 DECEMBRE 2019

Sommaire

Mot de la directrice	Page 4
Introduction	Page 5
I. L'UNSS et son fonctionnement	Page 6
1. Statuts et missions	Page 6
1.1. Cadre réglementaire et statutaire	
1.2. Missions	
1.3. Relations institutionnelles	
2. Les organes de direction	Page 7
2.1. L'assemblée générale	
2.2. Le Conseil d'Administration	
2.3. La Direction Nationale	
3. Les organismes déconcentrés	Page 8
4. Les moyens humains	Page 13
4.1. Les cadres	
4.2. Les personnels de droit privé	
4.3. Représentation	
4.4. Service Civique	
4.5. Emplois d'avenir	
II. Le sport scolaire en mouvement	Page 15
1. Les licenciés	Page 15
1.1. Le nombre de licenciés et son évolution	
1.2. La fidélisation	
1.3. La prise de licence	
1.4. Le taux de pénétration 2019	
1.5. Le nombre total de scolarisés 2018 - 2019	
1.6. Le nombre total de licenciés 2018 - 2019	
2. L'offre sportive	Page 21
2.1. Les pratiques sportives	
2.2. Les activités sportives pratiquées	
2.3. Fair-Play et éthique : deux valeurs du sport scolaire	
3. Les associations sportives	Page 29
3.1. Les vice-présidents parents	
3.2. Les districts	
3.3. Statistiques coordonnateurs de district	
3.4. Affiliations	
4. Les rencontres	Page 37
4.1. Les types de rencontres organisées	
4.2. Inscriptions en ligne	
4.3. Attributions des championnats de France	
4.4. Plan pluriannuel d'implantation	
4.5. Évolutions et perspectives	

5.	Les Sections Sportives	Page 42
6.	Grands évènements sportifs et sport scolaire	Page 44
7.	Vers une génération responsable : la formation des Jeunes Officiels	Page 46
7.1.	Les objectifs recherchés par l'UNSS	
7.2.	Les actions mises en œuvre	
7.3.	Chiffres et évolutions	
7.4.	Bilan et perspectives	
III.	Les actions en faveur du développement de l'UNSS	Page 58
1.	Vers la pratique des filles et la mixité	Page 59
1.1.	Les objectifs recherchés par l'UNSS	
1.2.	Les actions mises en œuvre	
1.3.	Perspectives	
2.	Politique de la ville	Page 62
2.1.	Les objectifs recherchés par l'UNSS	
2.2.	Les actions mises en œuvre	
2.3.	Bilan et perspectives	
3.	Les élèves en situation de handicap	Page 65
3.1.	Les objectifs recherchés par l'UNSS	
3.2.	Les actions mises en œuvre	
3.3.	Bilan et perspectives	
4.	La formation	Page 69
4.1.	Les objectifs recherchés par l'UNSS	
4.2.	Les actions mises en œuvre	
4.3.	Chiffres et évolution	
4.4.	Bilan et perspectives	
5.	Le sport en Europe et dans le monde – La diplomatie du sport scolaire	Page 76
5.1.	Les objectifs recherchés par l'UNSS	
5.2.	Les actions mises en œuvre	
5.3.	Bilan et perspectives	
6.	Le développement durable	Page 83
6.1.	Les objectifs recherchés par l'UNSS	
6.2.	Les actions mises en œuvre	
6.3.	Bilan et perspectives	
7.	La santé	Page 86
7.1.	Les objectifs recherchés par l'UNSS	
7.2.	Les actions mises en œuvre	
7.3.	Bilan et perspectives	
IV.	Visibilité et image de l'UNSS	Page 91
1.	La communication	
2.	La communication numérique	
3.	Les partenaires numériques et/ou médias	
4.	Les partenaires et les évolutions	

Mot de la Directrice

Comme chaque année, je suis heureuse de vous présenter le rapport général construit par les directeurs nationaux adjoints, qui rend compte de l'ensemble des activités réalisées à l'UNSS dans tous les territoires, grâce aux engagements des 130 services en région et de la direction nationale.

Si sa structuration ne change pas nous confirmons notre volonté de rendre compte avec la plus grande précision de l'ensemble des domaines investis par le sport scolaire et de mettre à l'honneur certaines associations sportives, AS qui restent le cœur de cible de toutes nos activités.

A.I.R. **A**ccessibilité, **I**nnovation, **R**esponsabilité, reste ce qui rythme les 250 000 organisations UNSS annuelles à tous les niveaux, dans les 116 pratiques sportives proposées et ce dans des modalités qui donnent à voir tout ce que le sport permet : des rencontres compétitives avec qualifications, des événements nationaux ou territoriaux, des temps promotionnels pour des activités nouvelles ou des objectifs tels que la santé, le développement durable, la prise de responsabilité. Seul(e) ou à plusieurs, dans des rencontres genrées ou pratiquées en mixité, dans des fonctions officielles sans lesquelles aucun sport ne pourrait avoir lieu, des élèves encore plus nombreux ont trouvé dans leurs AS et au sein du sport scolaire des animateurs à leur service pour des moments de plaisir, de respect de soi des autres et des lieux de pratique, où effort et volonté sont valorisés.

L'école a vocation à voir partir ses jeunes après leur avoir donné tous les savoirs, savoirs-faire et savoirs-être nécessaires à un développement harmonieux, dans une société où ils trouveront leur place. Dans cette optique, le sport scolaire est aussi fier d'avoir formé ses jeunes, de leur avoir donné le goût de la pratique sportive pour qu'ils aient à la fin de leur cursus scolaire ou avant, envie de poursuivre vers d'autres engagements associatifs. Dans cette année de changements pour le mouvement sportif, l'UNSS membre du CNOSF a eu à cœur de poursuivre son rôle de tremplin et de passerelle vers les clubs et fédérations pour participer de la construction du parcours sportif tout au long de la vie, moyen essentiel à la mise en œuvre des politiques de santé publique.

Si l'on devait dans cette introduction mettre en évidence quelques éléments clés de ce qui a marqué l'année scolaire sportive dernière nous aurions à cœur de commencer par l'évolution importante de la pratique des élèves en situation de handicap au sein des rencontres UNSS ce qui par exemple est révélé par le poids nouveau du sport partagé. De même si les cross sont toujours des temps forts de l'UNSS, l'essor de la lycéenne, la qualité du challenge des jeunes officiels et les partenariats institutionnels nouveaux sont à part égale de vraies réussites.

Mais le mieux pour rester neutre et ne rien oublier c'est de vous inviter à consulter ce document qui sera présenté au conseil d'administration du 8 octobre 2019 et à l'assemblée générale du 17 décembre 2019.

L'UNSS poursuit sa mission de service publique en défendant l'ensemble des valeurs de « l'École de la République » dans laquelle elle se développe et offre, grâce aux équipes d'enseignants qui animent les 9 286 associations sportives, un outil éducatif à la hauteur de ses ambitions et de la nécessité de faire société.

Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous et vous assure de ma disponibilité de mon dévouement au service de notre jeunesse, de nos enfants, de nos élèves.

Nathalie COSTANTINI

Introduction

En lien avec le plan national de développement du sport scolaire 2016 - 2020, les associations sportives du second degré, encadrées par les enseignants EPS, animateurs des associations sportives, participent au développement de la pratique sportive des élèves en prenant en compte leurs attentes et besoins.

Le sport scolaire possède :

Une fonction éducative

- Au sein du système éducatif, le sport scolaire contribue à une formation équilibrée pour tous les jeunes ayant adhéré à l'AS de l'établissement ainsi qu'à l'intégration et à la réussite scolaire. Il participe au mieux vivre ensemble, au respect de l'autre et des différences.

Une fonction culturelle

- Le sport scolaire est tout autant une découverte qu'une pratique confirmée ; il constitue un moyen d'apprentissage permettant de s'exprimer au mieux de ses potentialités. Il favorise le passage de la pratique sportive et artistique de l'école vers l'extérieur. Il contribue à l'acquisition du socle commun de connaissance de compétence et de culture.

Une fonction sociale

- Rassemblant des jeunes de milieux sociaux et d'origines différentes, le sport scolaire représente un instrument privilégié pour lutter contre toutes les formes de discriminations. Il favorise ainsi l'accès et le partage des valeurs de l'école de la République.

Une fonction de santé publique

- Le sport scolaire contribue à promouvoir une qualité de vie dès le plus jeune âge intégrant la pratique régulière d'activités physiques sportives et artistiques. À cet égard, il s'agit bien d'améliorer la santé de toutes et de tous, de lutter contre certaines maladies et d'offrir à toute la jeunesse un épanouissement physique et mental équilibré.

I. L'UNSS et son fonctionnement

1. Statuts et missions

1.1 Cadre règlementaire et statutaire

L'UNSS, fédération sportive de l'éducation nationale pour les collèges et les lycées, présente par son statut de type associatif et sa mission de service public une bivalence qui fait toute son originalité et sa force au sein de l'école et du mouvement sportif français et international : cela lui permet de combiner souplesse et efficacité du système associatif avec les moyens humains et financiers de l'État.

L'UNSS a été créée en décembre 1977 sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative aux contrats d'association. Conformément aux dispositions du code de l'éducation, ses statuts ont été approuvés par un décret en conseil d'État du 29 juin 2015.

Conformément au code de l'éducation, Les associations sportives (AS) obligatoirement créées dans tous les établissements du second degré, bénéficient de l'aide de l'État et les collectivités territoriales peuvent concourir à leur développement.

Les associations sportives des établissements publics du second degré sont obligatoirement affiliées à l'UNSS et présidées par les chefs d'établissements. Les AS des établissements de l'enseignement privé peuvent s'affilier à l'UNSS.

Les enseignants d'EPS participent à l'animation de l'AS, en consacrant 3 heures forfaitaires comprises dans leur service, conformément au décret n°2014-460 du 7 mai 2014 relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive aux activités sportives scolaires volontaires des élèves.

La présidence de droit du Ministre, la représentation de l'administration de l'Éducation Nationale et du ministère des sports, les moyens que lui attribue l'État, les références aux codes de l'éducation et du sport inscrivent fortement l'UNSS dans sa mission de service public.

Ses statuts lui imposent :

- Des organes centraux : l'Assemblée Générale (AG), le conseil d'administration et la direction nationale,
- Des organismes déconcentrés dans chaque académie et département, conseils et directions.

- À chaque instance siègent :
- Les représentants de l'État, des organisations professionnelles, des collectivités et du monde sportif, des parents d'élèves, les représentants des associations sportives et des élèves.

1.2 Missions

L'article premier des statuts de l'UNSS prévoit que : « L'association dite Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) a pour objet d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives, composantes de l'éducation physique et sportive et l'apprentissage de la vie associative par les élèves qui ont adhéré aux associations sportives des établissements du second degré. »

Elle a donc une double responsabilité, celle d'organiser la rencontre sportive et de promouvoir la vie associative dans les établissements scolaires en cohérence avec les objectifs éducatifs déclinés par la circulaire et notes de service relatives au sport scolaire.

L'UNSS s'est fixée à partir de son plan national de développement du sport scolaire 2016 - 2020 « AIR », des principes d'action qui font son « ADN » :

- ACCESSIBILITÉ :
« Pour un sport scolaire ambitieux, démocratisé et accessible à tous les publics, sur tous les territoires, ouvert sur le monde »
- INNOVATION :
« Pour un sport scolaire innovant, s'appuyant sur les besoins et attentes des licencié(e)s, qui promeut sa différence par l'ouverture et la créativité »
- RESPONSABILITÉ :
« Pour un sport scolaire éthique, solidaire, démocratique et responsable, pour favoriser l'engagement, le vivre ensemble et les projets collectifs ».

1.3 Relations institutionnelles

L'UNSS agit en liaison étroite avec le mouvement sportif et différentes organisations afin d'établir une cohérence pédagogique : à ce titre les conventions bilatérales sont signées avec la quasi-totalité des fédérations délégataires avec lesquelles sont constituées les commissions mixtes nationales, régionales et départementales chargées d'assurer l'organisation et le suivi de chaque discipline.

Par ailleurs les conventions pentapartites sont signées entre les fédérations délégataires, l'UNSS, l'USEP ainsi que le ministère des sports et le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'ensemble de ces conventions constitue un vaste champ de mise en œuvre des moyens au bénéfice du développement du sport scolaire.

2 Les organes de direction

2.1 L'assemblée générale

Elle est composée de 66 membres, représentants du ministère de l'Éducation nationale, du ministère des sports, des associations sportives, des syndicats, des parents d'élèves, du mouvement sportif, des élèves et des représentants des collectivités territoriales. Présidée par le Ministre de l'Éducation nationale ou son représentant, elle se réunit une fois par an.

Cette assemblée générale est l'organe souverain de l'UNSS. Elle définit, oriente et contrôle la politique générale de l'association. Elle fixe le montant des cotisations et les modalités d'adhésion.

Pour l'année 2018 - 2019, l'assemblée générale s'est réunie le 21 mai 2019 à Paris.

2.2 Le Conseil d'Administration

Le conseil d'administration est chargé de mettre en œuvre les décisions prises à l'AG. Le conseil d'administration présente à l'assemblée générale les projets de budget et les comptes rendus financiers de l'UNSS.

Selon une composition calquée sur celle de l'assemblée générale, le conseil d'administration comprend 24 membres. Il est en charge d'étudier des propositions liées au fonctionnement de l'UNSS qui seront présentées pour validation à l'AG :

Il met en œuvre les orientations définies par l'AG :

- États financiers,
- Budget,
- Questions administratives,
- Questions sportives,
- Préparation des grandes décisions de l'Assemblée générale,
- Préparation de la tenue de l'Assemblée générale (ordre du jour),
- Questions diverses.

Le conseil d'administration s'est réuni 2 fois durant l'année scolaire 2018 - 2019 :

- Le 20 décembre 2018
- Le 5 avril 2019

2.3 La Direction Nationale

Elle se compose d'une directrice, de 11 directeurs adjoints, de la secrétaire générale, du directeur de la communication et du directeur des systèmes d'information

Elle se réunit tous les quinze jours. Elle est plus particulièrement chargée de :

- Créer les modalités d'application des décisions du CA et de l'AG,
- Étudier les dossiers nécessaires aux prises de décision,
- Élaborer les calendriers nationaux,
- Traiter de toutes les questions d'actualité du sport scolaire.

3 Les organismes déconcentrés

Au niveau des académies et des départements, le sport scolaire s'organise autour de deux structures déconcentrées :

- Les conseils régionaux et conseils départementaux, chargés de définir la politique du sport scolaire de leur échelon,
- Les directions des services régionaux et départementaux, chargées de mettre en œuvre les politiques définies par les instances nationales et d'assurer toutes les organisations de manifestations.

Convocations des instances

CRUNSS 64% en 2017 - 2018 72% en 2018 - 2019
 CDUNSS 64% en 2017 - 2018 63% en 2018 - 2019

	Nombre de CRUNSS et CDUNSS de SEPT 2017 à JUIN 2018	Nombre de CRUNSS et CDUNSS de SEPT 2018 à JUIN 2019
Service régional Aix Marseille	2 CRUNSS 2 CDUNSS	1 CRUNSS 4 CDUNSS
Service départemental Alpes de Haute Provence	1	1
Service départemental Hautes Alpes	0	0
Service départemental Bouches du Rhône	0	2
Service départemental Vaucluse	1	1
Service régional Amiens	2 CRUNSS 3 CDUNSS	2 CRUNSS 3 CDUNSS
Service départemental Aisne	1	1
Service départemental Oise	1	1
Service départemental Somme	1	1
Service régional Besançon	2 CRUNSS 8 CDUNSS	1 CRUNSS 7 CDUNSS
Service départemental Doubs	2	2
Service départemental Jura	2	2
Service départemental Haute Saône	2	1
Service départemental Territoire de Belfort	2	2
Service régional Bordeaux	2 CRUNSS 8 CDUNSS	2 CRUNSS 7 CDUNSS
Service départemental Dordogne	2	1
Service départemental Gironde	1	1
Service départemental Landes	2	2
Service départemental Lot et Garonne	2	1
Service départemental Pyrénées Atlantiques (Béarn)	1	1
Service départemental Pyrénées Atlantiques (Pays Basque)		1
Service régional Caen	2 CRUNSS 5 CDUNSS	2 CRUNSS 5 CDUNSS
Service départemental Calvados	2	2
Service départemental Manche	1	1
Service départemental Orne	2	2
Service régional Clermont Ferrand	1 CRUNSS 4 CDUNSS	2 CRUNSS 4 CDUNSS
Service départemental Allier	1	1
Service départemental Cantal	1	1
Service départemental Haute Loire	1	1
Service départemental Puy de Dôme	1	1
Service régional Corse	2 CRUNSS	2 CRUNSS

Service régional Créteil	1 CRUNSS 6 CDUNSS	2 CRUNSS 6 CDUNSS
Service départemental Seine et Marne	2	2
Service départemental Seine Saint Denis	2	2
Service départemental Val de Marne	2	2
Service régional Dijon	1 CRUNSS 6 CDUNSS	1 CRUNSS 4 CDUNSS
Service départemental Côte d'Or	1	1
Service départemental Nièvre	1	1
Service départemental Saône et Loire	2	1
Service départemental Yonne	2	1
Service régional Grenoble	1 CRUNSS 6 CDUNSS	2 CRUNSS 6 CDUNSS
Service départemental Ardèche	2	2
Service départemental Drôme	1	1
Service départemental Isère	1	1
Service départemental Savoie	1	1
Service départemental Haute Savoie	1	1
Service régional Lille	1 CRUNSS 4 CDUNSS	0 CRUNSS 2 CDUNSS
Service départemental Nord	1	0
Service départemental Pas de Calais	3	2
Service régional Limoges	1 CRUNSS 6 CDUNSS	2 CRUNSS 6 CDUNSS
Service départemental Corrèze	2	2
Service départemental Creuse	2	2
Service départemental Haute Vienne	2	2
Service régional Lyon	1 CRUNSS 5 CDUNSS	1 CRUNSS 8 CDUNSS
Service départemental Ain	2	1
Service départemental Loire	1	2
Service départemental Rhône	2	2
Service régional Montpellier	2 CRUNSS 8 CDUNSS	2 CRUNSS 8 CDUNSS
Service départemental Aude	1	2
Service départemental Gard	1	1
Service départemental Hérault	2	2
Service départemental Lozère	2	2
Service départemental Pyrénées Orientales	2	1
Service régional Nancy Metz	1 CRUNSS 4 CDUNSS	1 CRUNSS 4 CDUNSS
Service départemental Meurthe et Moselle	1	1
Service départemental Meuse	1	1
Service départemental Moselle	1	1
Service départemental Vosges	1	1

Service régional Nantes	1 CRUNSS 6 CDUNSS	1 CRUNSS 5 CDUNSS
Service départemental Loire Atlantique	1	1
Service départemental Maine et Loire	1	1
Service départemental Mayenne	1	1
Service départemental Sarthe	2	1
Service départemental Vendée	1	1
Service régional Nice	1 CRUNSS 3 CDUNSS	2 CRUNSS 3 CDUNSS
Service départemental Alpes Maritimes	1	1
Service départemental Var	2	2
Service régional Orléans-Tours	1 CRUNSS 6 CDUNSS	2 CRUNSS 6 CDUNSS
Service départemental Cher	1	1
Service départemental Eure et Loir	1	1
Service départemental Indre	1	1
Service départemental Indre et Loire	1	1
Service départemental Loir et Cher	1	1
Service départemental Loiret	1	1
Service régional Paris	1 CRUNSS	2 CRUNSS
Service régional Poitiers	1 CRUNSS 4 CDUNSS	2 CRUNSS 4 CDUNSS
Service départemental Charente	1	1
Service départemental Charente Maritime	1	1
Service départemental Deux-Sèvres	1	1
Service départemental Vienne	1	1
Service régional Reims	1 CRUNSS 4 CDUNSS	1 CRUNSS 3 CDUNSS
Service départemental Ardennes	1	0
Service départemental Aube	1	1
Service départemental Marne	1	1
Service départemental Haute Marne	1	1
Service régional Rennes	2 CRUNSS 4 CDUNSS	1 CRUNSS 4 CDUNSS
Service départemental Côtes d'Armor	1	1
Service départemental Finistère	1	1
Service départemental Ille et Vilaine	1	1
Service départemental Morbihan	1	1
Service régional Rouen	1 CRUNSS 4 CDUNSS	3 CRUNSS 4 CDUNSS
Service départemental de l'Eure	2	2
Service départemental Seine Maritime	2	2
Service régional Strasbourg	1 CRUNSS 2 CDUNSS	1 CRUNSS 2 CDUNSS
Service départemental Bas-Rhin	1	1
Service départemental Haut Rhin	1	1

Service régional Toulouse	1 CRUNSS 9 CDUNSS	1 CRUNSS 9 CDUNSS
Service départemental Ariège	1	1
Service départemental Aveyron	1	1
Service départemental Haute Garonne	1	2
Service départemental Gers	1	1
Service départemental Lot	1	1
Service départemental Hautes Pyrénées	2	1
Service départemental Tarn	1	1
Service départemental Tarn et Garonne	1	1
Service régional Versailles	2 CRUNSS 8 CDUNSS	2 CRUNSS 7 CDUNSS
Service départemental Yvelines	2	2
Service départemental Essonne	2	2
Service départemental Hauts-de-Seine	2	2
Service départemental Val d'Oise	2	1
Service régional Guadeloupe	1 CRUNSS	1 CRUNSS
Service régional Guyane	1 CRUNSS	1 CRUNSS
Service régional Martinique	1 CRUNSS	1 CRUNSS
Service régional La Réunion	2 CRUNSS	1 CRUNSS
Service régional Mayotte	2 CRUNSS	2 CRUNSS
	40 CRUNSS pour 62 attendus (31 régions)	45 CRUNSS pour 62 attendus (31 régions)
	121 CDUNSS pour 188 attendus (94 départements)	121 CDUNSS pour 188 attendus (94 départements)

Conformément aux textes ministériels, les politiques du sport scolaire définies localement doivent être inscrites dans les projets académiques et, conformément aux statuts, respecter les orientations nationales. Les directeurs des services régionaux et départementaux ont pour mission de proposer aux autorités académiques un plan de développement du sport scolaire, bâti par les instances départementales et académiques en concertation avec les acteurs locaux.

Les postes de directeurs nationaux adjoints sont pourvus par des fonctionnaires de l'État détachés auprès de l'UNSS et placés sous l'autorité du Directeur de l'UNSS. Leur cadre de fonctionnement est défini par des lettres de mission.

Les postes de directeurs et adjoints régionaux, départementaux sont pourvus par des fonctionnaires de l'État, essentiellement enseignants d'EPS, affectés auprès des services académiques, sous l'autorité des recteurs et IA-DASEN et dont les missions sont définies dans la note de service n°2016-043 du 21/03/2016.

Focus « Présentation d'un Conseil Départemental UNSS » SD 85

Le conseil Départemental UNSS Vendée réunit ses membres afin de présenter de façon dynamique et illustrée le bilan de l'année écoulée (sur le plan sportif et financier) et proposer les futurs projets en définissant les grandes orientations politiques du service départemental UNSS 85.

Dans ce cadre, les différents partenaires ont un pouvoir consultatif et sont « force de proposition ».

Afin d'être au plus proche de la réalité de terrain, la présentation proposée est abordée sous forme de « Prezi » ayant pour but de mettre en mouvement le propos (avec des photos, des vidéos mais aussi des animations entre les thèmes évoqués).

4. Les moyens humains

4.1. Les cadres

- 11 Directeurs nationaux adjoints, détachés,
- 31 Directeurs de service régional,
- 28 Directeurs adjoints de service régional auprès de l'académie, affectés en tant que conseillers techniques pour le sport scolaire auprès du recteur / rectrice,
- 115 Directeurs et adjoints chargés d'un département, affectés en tant que conseillers techniques pour le sport scolaire auprès de l'IA DASEN,
- Personnes : 10 professeurs agrégés, 154 professeurs EPS, 12 chargés d'enseignement, 1 professeur des écoles, 1 professeur de lycée professionnel et 1 attaché d'administration.
- 61 femmes

Répartition par académie (personnel cadre)

ACADEMIE	NB CADRES	ETP	ACADEMIE	NB CADRES	ETP	ACADEMIE	NB CADRES	ETP	ACADEMIE	NB CADRES	ETP
Aix/Marseille	7	7	Direction nationale	14	14	Mayotte	2	2	Rennes	6	6
Amiens	5	5	Grenoble	8	8	Montpellier	8	8	Rouen	5	5
Besançon	6	6	Guadeloupe	1	1	Nancy/Metz	7	7	Strasbourg	4	4
Bordeaux	9	9	Guyane	1	1	Nantes	8	8	Toulouse	11	11
Caen	5	5	La Réunion	3	3	Nice	4	4	Versailles	12	12
Clermont-Ferrand	6	6	Lille	8	8	Orléans/Tours	8	8			
Corse	2	2	Limoges	4	4	Paris	4	4			
Créteil	8	8	Lyon	7	7	Poitiers	5	5			
Dijon	6	6	Martinique	1	1	Reims	6	6			

4.2 Les personnels de droit privé

- 155 personnes sont employées sur l'ensemble des services
- 6 CDD dont 1 en contrat aidé et 149 CDI dont 93 équivalent temps plein.

Répartition par académie

Aix/Marseille	7	6.6	Direction nationale	16	14.7	Mayotte	0	-	Rennes	3	2,6
Amiens	6	4.96	Grenoble	7	6.1	Montpellier	5	4.36	Rouen	3	2,5
Besançon	3	2,5	Guadeloupe	1	0,8	Nancy/Metz	5	4,6	Strasbourg	4	3,8
Bordeaux	7	6.54	Guyane	0		Nantes	6	4.64	Toulouse	3	2.56
Caen	5	4,5	La Réunion	3	2,7	Nice	5	4.12	Versailles	8	7
Clermont-Ferrand	4	3.30	Lille	7	5.67	Orléans/Tours	5	3,7			
Corse	1	1,0	Limoges	4	4,0	Paris	4	4,0			
Créteil	8	6,6	Lyon	6	4.87	Poitiers	7	6.07			
Dijon	6	4.29	Martinique	1	0,9	Reims	3	2.10			

4.3. Représentation

Les personnels de l'UNSS sont représentés au comité d'entreprise, aux réunions des délégués du personnel et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail. En 2017 - 2018 se sont déroulées 6 réunions du CE, 12 réunions des délégués du personnel et 2 réunions du CHSCT

4.4. Service Civique

L'UNSS est agréée pour l'accueil des jeunes de 16 à 25 ans désirant effectuer un service civique.

Les missions proposées par l'UNSS sont définies selon 4 principaux thèmes :

- Sport : Promouvoir la santé par la pratique d'une activité sportive
- Sport : sensibiliser les associations sportives et les élèves aux éco-gestes pour une pratique sportive respectueuse de l'environnement.
- Éducation pour tous : sensibiliser les élèves des associations sportives à l'éthique sportive
- Sport : contribuer à la pratique sportive des publics éloignés

16 jeunes volontaires contre 22 en 2017 - 2018 ont exercé leur service civique à l'UNSS en 2018 - 2019 sur les missions suivantes :

Thème	Intitulé	Nombre de volontaires
Sport	CONTRIBUER À LA PRATIQUE SPORTIVE DES PUBLICS ÉLOIGNÉS	8
Éducation pour tous	SENSIBILISER LES ÉLÈVES DES ASSOCIATIONS SPORTIVES À L'ÉTHIQUE SPORTIVE	6
Sport	PROMOUVOIR LA SANTÉ PAR LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ SPORTIVE	2

4.5. Emplois d'avenir

0 en 2018 - 2019 contre 1 en 2017 - 2018.

II. Le sport scolaire en mouvement

1. Les licenciés

1.1. Le nombre de licenciés et son évolution

Les licenciés sont les élèves des établissements du second degré, adhérents à l'association sportive scolaire.

Leur nombre, après avoir augmenté en dix ans de 177 645 licenciés, pour atteindre le chiffre record de 1 006 419 en 2008 - 2009, soit + 21,43 %, est repassé sous la barre du million de licenciés : 983 149 en 2009 - 2010 (-2,31%).

Après l'année 2011 - 2012 où l'on recense 1 020 523 licenciés, l'année 2013 - 2014 a de nouveau battu le record avec 1 045 447 licenciés (+2 782 licenciés), soit + 0,27% : 2014 - 2015 confirme cette progression avec 1 049 617 licenciés (dont 3 696 adultes) soit +0,97% et 2015-2016 avec 1 069 368 licenciés élèves et 4 275 licenciés adultes soit 1 073 643. En 2016 - 2017, on comptait 1 155 877 licenciés élèves et 4 785 licenciés adultes, soit 1 160 662. Et 1 187 201 licenciés dont 5 050 licenciés adultes.

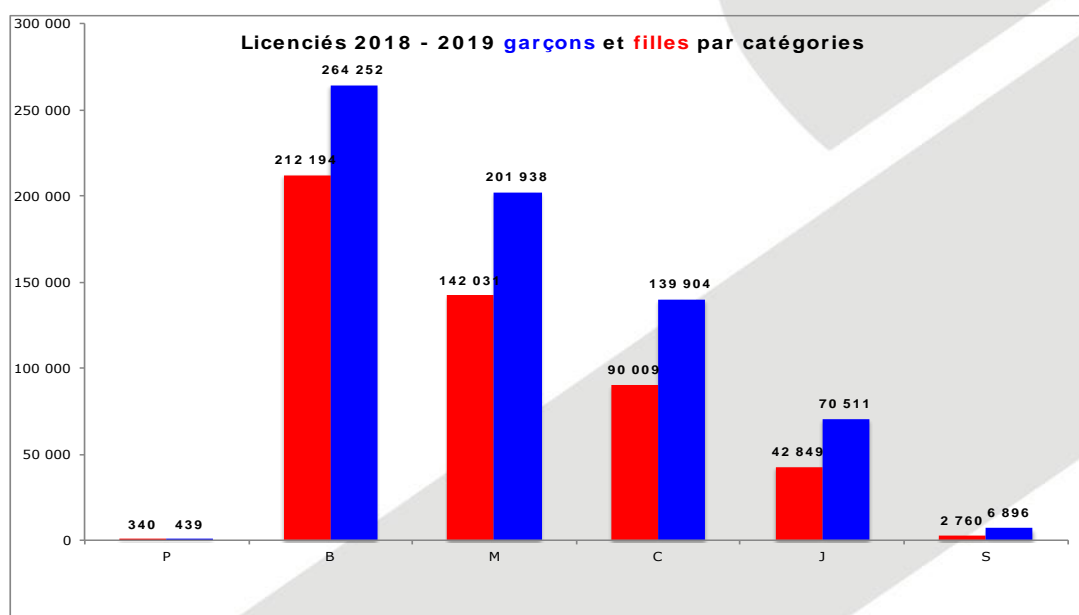
En 2018 - 2019, on compte **1 179 261** licenciés dont **5 138** licenciés adultes. Soit une baisse de **0,67%**.

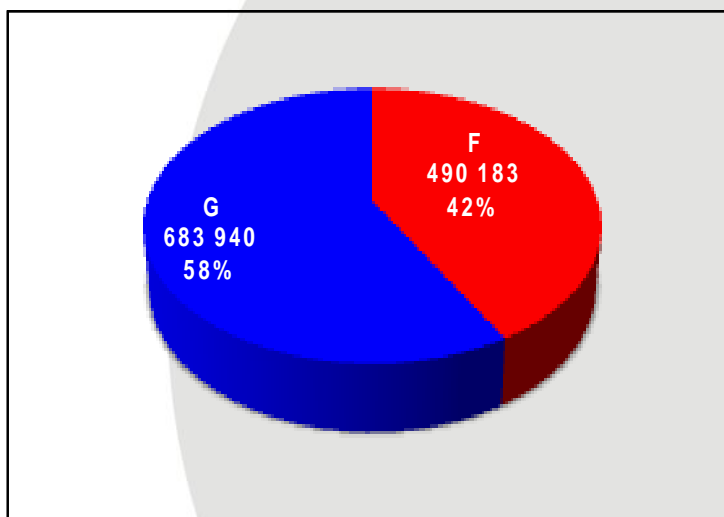
L'implication des recteurs, DASEN, chefs d'établissements, enseignants EPS animateurs d'AS, des directions régionales et départementales, a permis un élan de début d'année et a engendré au sein des AS une dynamique de l'ensemble de la communauté éducative.

La « Journée Nationale du Sport Scolaire » avec un nombre important d'AS impliquées, grâce notamment aux directions régionales et départementales, des enseignants EPS, animateurs d'associations sportives, et au positionnement explicite du directeur de l'UNSS, a engendré une dynamique de l'ensemble de la communauté éducative des établissements du second degré.

On peut dénombrer :

- Près de 300 000 organisations initiées par l'UNSS.





La répartition Filles / Garçons :

- 40,07% de filles pour 59,93% de garçons en 2012 – 2013
- 39,69% de filles pour 60,31% de garçons en 2013 – 2014
- 40,49% de filles pour 59,41% de garçons en 2014 - 2015
- 40,82% de filles pour 59,18% de garçons en 2015 – 2016
- 40,81% de filles pour 59,19% de garçons en 2016 – 2017
- 41,27% de filles pour 58,73% de garçons en 2017 – 2018
- **41,75% de filles pour 58,25% de garçons en 2018 - 2019**

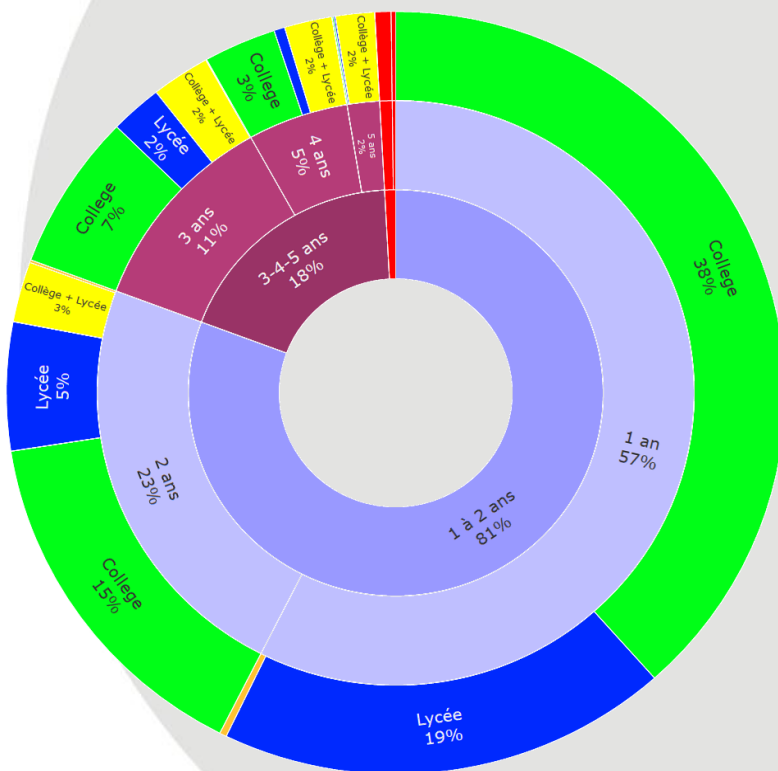
Des constats :

- Les benjamins garçons et filles constituent la catégorie la plus nombreuse de l'effectif total,
- 43,29% des licenciées filles sont des benjamines contre 38,64% pour les benjamins,
- Les benjamins et minimes représentent 69,87% de l'effectif des licenciés UNSS,
- Les cadets et juniors garçons représentent 30,77% des licenciés garçons, et les cadettes et juniors 27,10% des licenciées filles,
- La catégorie Junior est en baisse régulière mais lente, 9,65% des licenciés,
- La catégorie Senior est en baisse très sensible depuis 5 ans, 0,82% en 2018 – 2019.

1.2 La fidélisation

L'étude de la fidélisation est un indicateur important pour connaître la perception de l'UNSS auprès des licenciés et sa capacité à maintenir le lien avec ces derniers. Une croissance de cet indicateur montre le travail des encadrants, tant dans la période de rentrée scolaire, pour favoriser ces renouvellements, que tout au long de l'année scolaire, pour donner les meilleures conditions d'accueil au sein de l'AS.

La fidélisation présentée est le taux de renouvellement de licence sur les 7 dernières années :



Le graphique doit se lire du cercle intérieur vers les extrémités : pour exemple la fidélisation de 1 à 2 ans est de 81% dont 23% pour 2 ans et 57% pour un an avec ensuite une répartition par type d'EPLE

1.3. La prise de licence

L'élève adhère volontairement à son AS en payant une cotisation dont le montant est décidé par l'AS. Il est alors adhérent à son AS et devient licencié de l'UNSS.

La licence est individuelle, annuelle, valable pour une année scolaire et permet la pratique de plusieurs activités.

Notre système de prise de licence électronique garantit la fiabilité des informations et permet d'assurer un suivi à tous les niveaux de l'UNSS et ce, tout au long de l'année. Tous les services déconcentrés de l'UNSS ont une connaissance fiable de la répartition géographique de leurs licenciés.

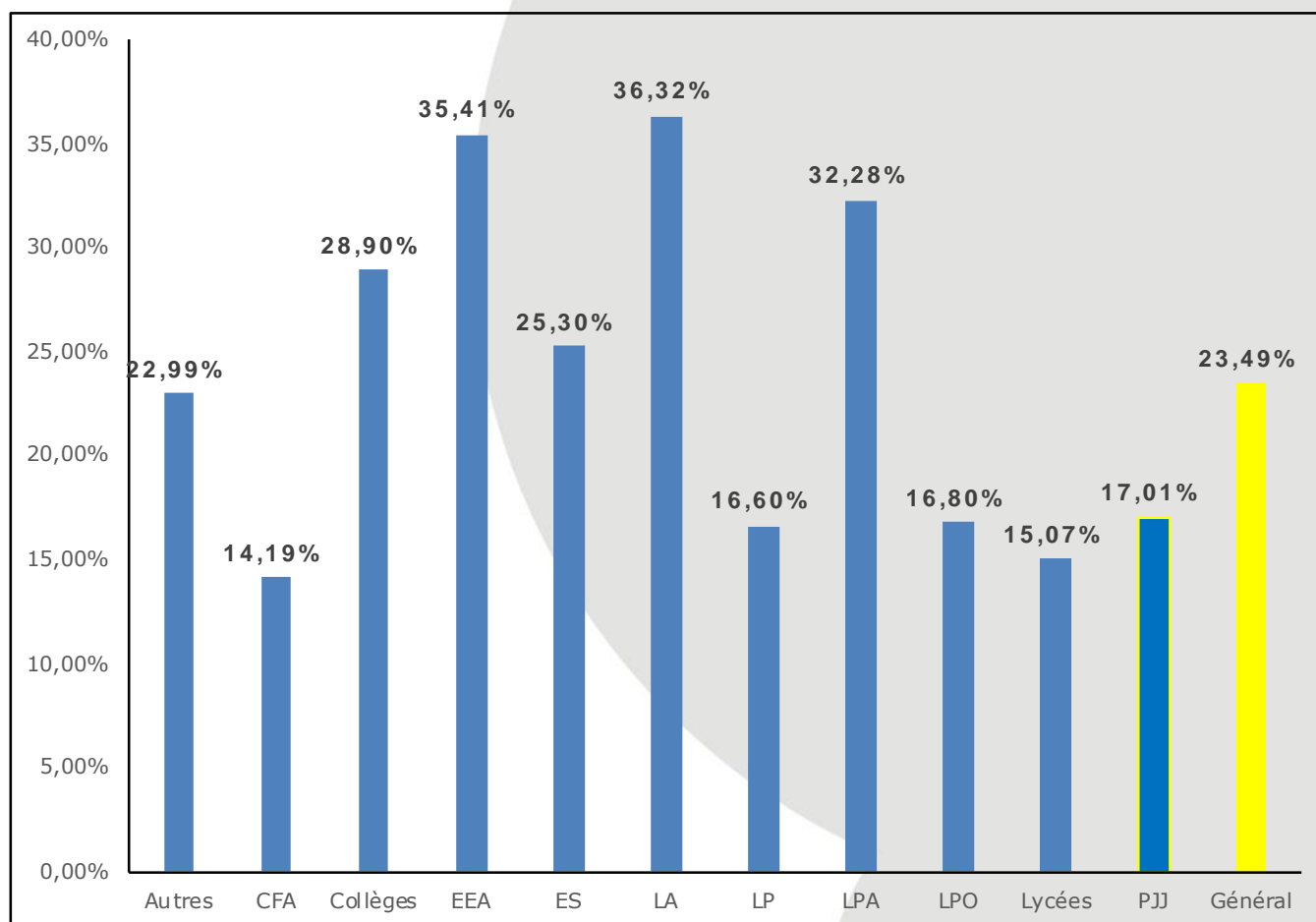
	2014	2015	2016	2017	2018
Affiliation	80,00 €	80,00 €	80,00 €	80,00 €	80,00 €
MAIF individuel	0,75 €	0,77 €	0,77 €	0,80 €	0,80 €
Base de calcul pour le contrat normal	13,85 €	14,20 €	14,20 €	14,20 €	15,62 €
Base de calcul pour le contrat accompagné	18,45 €	18,90 €	18,90 €	18,90 €	20,79 €

1.4. Le taux de pénétration 2019

Le pourcentage d'élèves licenciés par rapport à la population scolarisée que nous nommons le taux de pénétration est associé au nombre de licenciés par animateur d'AS car les conditions d'enseignement sont différentes d'un type d'établissement à un autre.

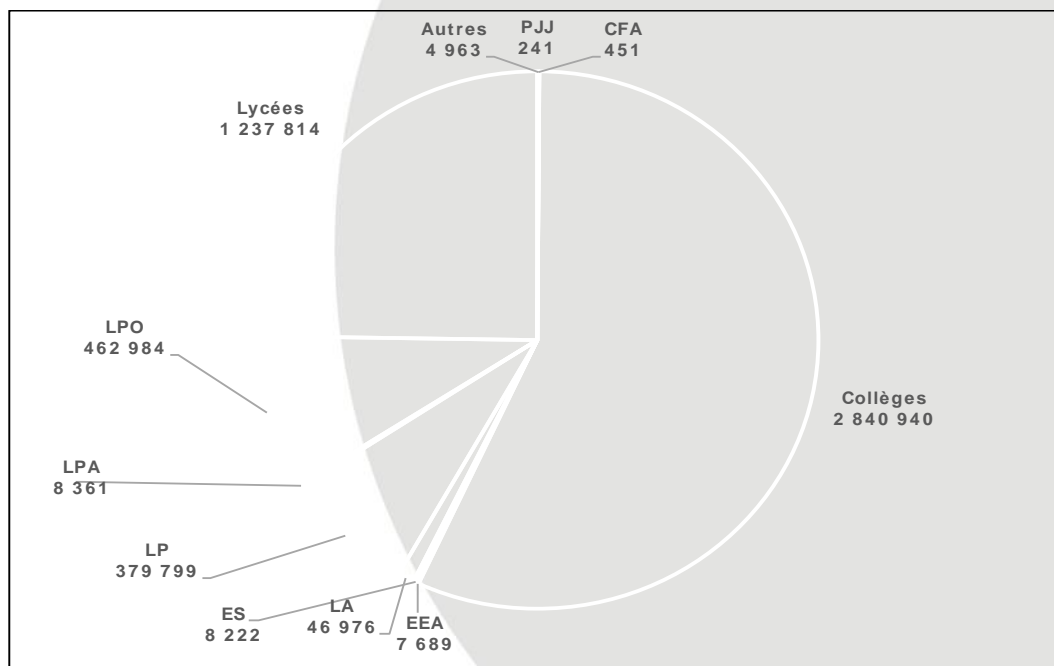
	Scolarisés	Licenciés	Animateurs	Taux de Pénétration	Nombre Licenciés par Animateur
	Global	Global	Global	Global	Global
Autres	4 963	1 141	73	22,99%	15,63
Garçons	2 681	344		12,83%	
Filles	2 282	797		34,93%	
CFA	451	64	7	14,19%	9,14
Garçons	436	4		0,92%	
Filles	15	60		400,00%	
Collèges	2 840 940	820 904	24 235	28,90%	33,87
Garçons	1 438 484	353 543		24,58%	
Filles	1 402 456	467 361		33,32%	
EEA	7 689	2 723	236	35,41%	11,54
Garçons	5 269	616		11,69%	
Filles	2 420	2 107		87,07%	
ES	8 222	2 080	412	25,30%	5,05
Garçons	5 378	474		8,81%	
Filles	2 844	1 606		56,47%	
LA	46 976	17 064	525	36,32%	32,50
Garçons	25 807	6 465		25,05%	
Filles	21 169	10 599		50,07%	
LP	379 799	63 045	3 245	16,60%	19,43
Garçons	224 586	18 007		8,02%	
Filles	155 213	45 038		29,02%	
LPA	8 361	2 699	161	32,28%	16,82
Garçons	4 272	1 118		26,17%	
Filles	4 089	1 581		38,66%	
LPO	462 984	77 794	2 004	16,80%	38,81
Garçons	247 536	29 460		11,90%	
Filles	215 448	48 334		22,43%	
Lycées	1 237 814	186 568	6 214	15,07%	30,03
Garçons	585 735	80 142		13,68%	
Filles	652 079	106 426		16,32%	
PJJ	241	41	10	17,01%	4,10
Garçons	208	10		4,81%	
Filles	33	31		93,94%	
Général	4 998 440	1 174 123	37 122	23,49%	31,63
Garçons	2 540 392	490 183		19,30%	
Filles	2 458 048	683 940		27,82%	

Le taux de pénétration 2018 - 2019

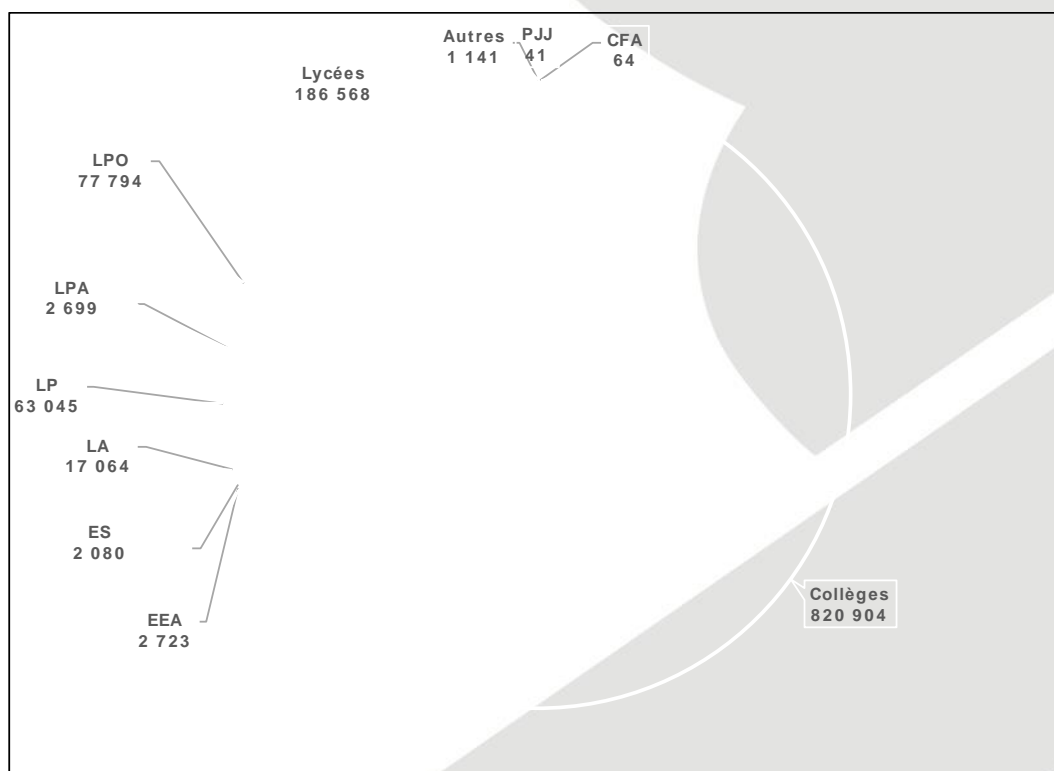


Globalement pour tous les types d'établissement confondus, on observe un taux de pénétration moyen de **23,49%**, avec un nombre de licenciés par animateur de **31,63**

1.5. Le nombre total de scolarisés 2018 - 2019



1.6. Le nombre total de licenciés 2018 - 2019



- AUT : Autres
- CFA : Centre de formation des apprentis
- COL : Collèges
- EEA : Établissements d'enseignement adapté
- LA : Lycées agricoles
- LP : Lycées professionnels
- LPA : Lycées professionnels agricoles
- LPO : Lycées polyvalents
- LYC : Lycées

2. L'offre sportive

2.1 Les pratiques sportives

Chaque licencié à l'opportunité de pratiquer plusieurs disciplines au sein de l'AS au cours d'une année scolaire. Le décompte des pratiquants de chaque activité sportive permet d'identifier l'étendue de l'offre proposée ainsi que le degré d'implication des licenciés dans la multi-activité. Il est à remarquer que l'augmentation de la demande liée à la location des installations sportives vers les associations sportives constitue un frein à l'élargissement du panel d'activités sportives et artistiques.

Focus L'association sportive du collège Achille Grondin SAINT-JOSEPH Académie de La Réunion

L'association sportive (AS) du collège Achille Grondin SAINT-JOSEPH, dans le sud de La Réunion, compte 234 licenciés représentant 26 % de la population scolaire (81 filles et 153 garçons, 35 % – 65 %). Six enseignants d'EPS, animateurs d'AS y officient, soit une moyenne de 39 élèves par animateur. L'établissement héberge une section de Sportifs de Haut Niveau en lutte. Loin de se cantonner à former des athlètes de haut niveau, l'AS a pour objectif de forger le futur citoyen adulte, en développant des projets originaux, au moyen de la mise en lien de toutes les composantes de la communauté éducative, et des partenaires extérieurs institutionnels & privés. Les activités phares y sont les pratiques physiques de pleine nature, le circuit training et la lutte.

Les projets intègrent systématiquement un volet culturel et sportif, et s'apparentent à de véritables projets de vie :

- Mise en œuvre par les jeunes lutteurs organisateurs, arbitres et coachs de 4 à 5 séquences d'entraînement finalisées par une compétition à Mafate, un cirque de La Réunion accessible uniquement à pied ou en hélicoptère. Les jeunes, avec et sous la conduite de leurs enseignants, transportent à dos d'homme un tapis de lutte à travers les sentiers escarpés, le mettent en place, animent plusieurs séquences d'entraînement. Ils repartent le lendemain de ce véritable défi physique et humain en ayant échangé et transmis des valeurs de courage, d'effort et de fraternité, avec des écoliers de secteurs reculés.
- Réalisation d'un tour de l'île à vélo sur le même format, en s'arrêtant dans des écoles, des clubs, des collèges.

Ces dispositifs permettent de développer :

- La pratique du sport scolaire sur le territoire,
- Un mode de vie sain basé sur l'exercice physique régulier et l'échange humain (entendu dans le sens de l'apprentissage Co construit).

Ils débouchent plus pragmatiquement sur des diplômes d'arbitres, d'animateurs et de coachs.

Les jeunes athlètes de haut niveau ou non, véritables ambassadeurs et formateurs, alternent séquences d'entraînement et de partage avec d'autres élèves d'autres établissements, diversifiant ainsi la palette des apprentissages.

L'éducation globale sous-tendue vise la formation des citoyens de demain : valeureux et solidaires.

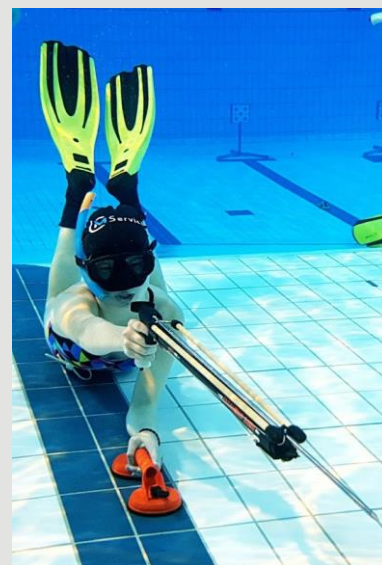
Focus. Les activités subaquatiques à l'UNSS

Les activités subaquatiques peuvent se pratiquer aisément à l'AS, il suffit de disposer d'une ou deux lignes d'eau et d'un peu de matériel qui ne nécessite pas un investissement trop important. Un championnat inter académique UNSS des activités subaquatiques d'hiver existe depuis 2016. Pour sa 3ème édition, il s'est déroulé en piscine à Condé-sur-Noireau en Normandie. Une centaine d'élèves de la 6ème à la terminale, répartis en 25 équipes mixtes composées de 3 à 5 élèves, se sont affrontés sur 5 épreuves. Pour venir à bout de ce défi, chaque équipe a dû réaliser, en relais de 3 nageurs avec palmes :

- Une série de 6 tirs en tir sur cible subaquatique,
- 12 x 25m (ou 15m au collège) en apnée dynamique,
- Un parcours en hockey subaquatique,
- 3x 50m en lycée (3x25m en collège) en sauvetage,
- 6 x 50m (6x25m en collège) en palmes/masque/tuba.

En parallèle de ce championnat la voie est ouverte pour la mise en place d'un challenge d'été de 5 jours orienté vers la pratique des activités subaquatiques en milieu naturel (mer méditerranée). Les activités envisagées sont principalement :

- La découverte de l'apnée verticale (profondeur en mer) par le biais d'ateliers permettant de s'initier à différentes techniques d'immersion (poids constant en palmes, immersion libre et poids variable),
- La découverte de la faune et flore subaquatique lors de randonnées palmées sur des spots d'intérêts comme les réserves marines,
- La sensibilisation à l'écologie avec des collectes de déchets (notamment plastiques) sur le littoral, qu'ils soient aux abords des plages ou immergés dans peu d'eau.



Un challenge national UNSS des activités subaquatiques se déroulera en 2020

2.2 Les activités sportives pratiquées

2.2.1 Les groupes d'activité et leur poids respectif

L'UNSS dénombre 117 sports de base qui sont regroupés en 95 sports de référence. Par exemple, athlétisme hivernal et athlétisme estival sont rattachés à l'athlétisme ; la danse regroupe les différentes disciplines de danse ; l'aviron et l'aviron indoor sont répertoriés sous le terme « aviron ».

Par ailleurs, afin de simplifier la présentation et les statistiques, ces activités sportives sont présentées dans les groupes d'activités. Chaque AS déclare les activités sportives qu'elle propose à ses pratiquants.

Classification des sports pratiqués à l'UNSS

ACTIVITÉS DE LA FORME

Fitness
Stretching

ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET D'EXPRESSION

Activité acro aérienne
Arts du Cirque
Danse chorégraphiée
Danse sportive
Danse battle hip/hop
Double dutch
Gymnastique aérobic
Gymnastique acrobatique
Gymnastique artistique
Gymnastique rythmique
Natation synchronisée
Patinage artistique
Trampoline
Step
Tumbling

ACTIVITÉS NAUTIQUES

Aviron
Canoë kayak
Planche à voile
Plongée subaquatique
Rafting
Sauvetage
Surf bodyboard
Voile
Voile habitable
Voile légère

APPN

Char à voile
Course d'orientation
Équitation
Escalade
Kite surf
Parapente

Raid multi-activités

Randonnée pédestre
Roller skate
Ski alpin
Ski nautique
Ski nordique
Snowboard
Speedsail
Spéléologie
VTT

Yole ronde

DISCIPLINES ENCHAÎNÉES

Aquathlon
Biathlon nordique
Duathlon
Run and bike
Triathlon

PERFORMANCE

Athlétisme estival
Athlétisme hivernal
BMX
Cross-country
Circuit training
Cyclisme sur piste
Cyclisme sur route
Cyclo-cross
Haltérophilie
Nage avec palmes
Natation sportive
Patinage de vitesse

PRÉCISION

Golf
Pétanque
Sports boules
Tir à l'arc
Tir sportif

SPORTS COLLECTIFS

Baseball
Basketball
Beach-volley
Football
Futsal
Handball
Hockey sur gazon
Hockey sur glace
Kayak-polo
Rugby
Rugby 13
Sandball
Ultimate
Volley de plage
Volleyball
Water-polo

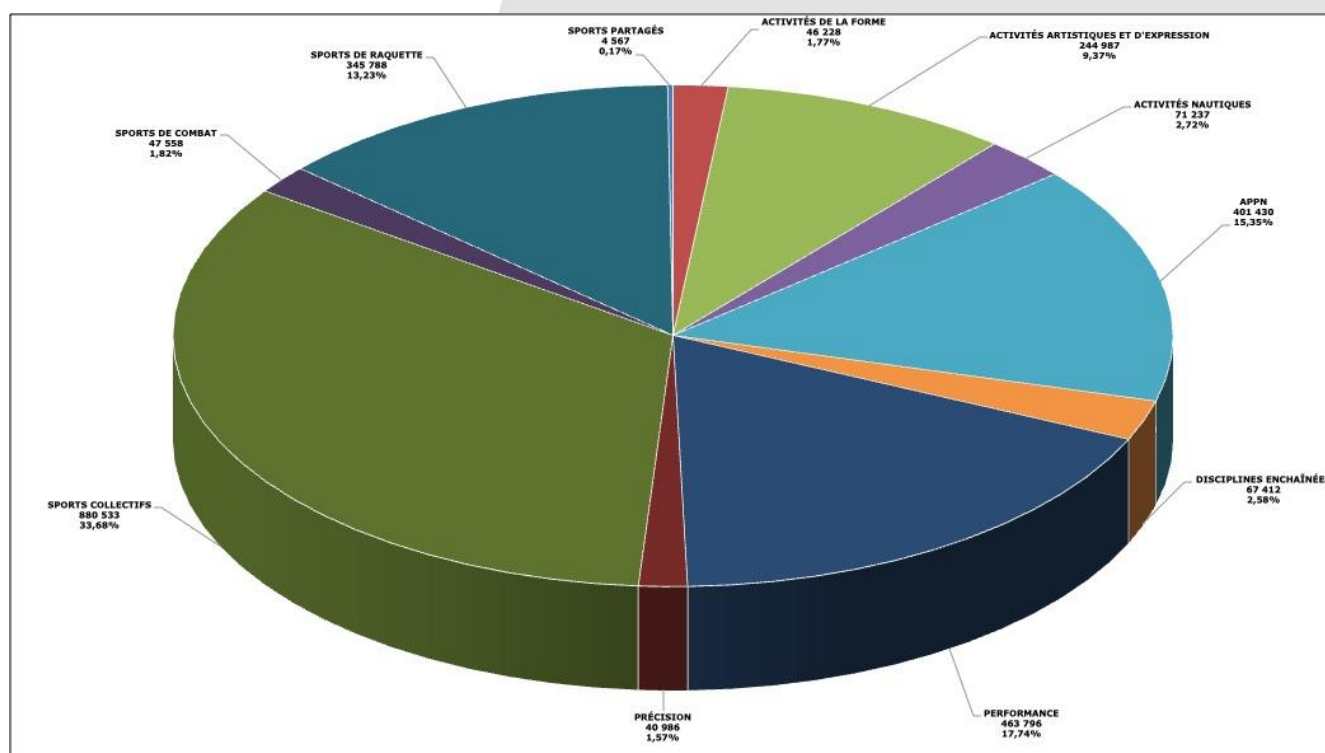
SPORTS DE COMBAT

Échecs
Aïkido
Boxe éducative assaut
Escrime
Kick light
Judo
Karaté
Lutte
Savate boxe française

SPORTS DE RAQUETTE

Badminton
Badten
Balle au tambourin
Longue paume
Pelote basque
Squash
Tennis
Tennis de table

2.2.2. Le nombre de licenciés pratiquants par groupes d'activités



PRECISIONS	46 228	+ 1,77%
ACTIVITES ARTISTIQUES ET EXPRESSIONS	244 987	+ 9,37%
ACTIVITES NAUTIQUES	71 237	+ 2,72%
APPN	401 430	+ 15,35%
DISCIPLINES ENCHAINEES	67 412	+ 2,58%
PERFORMANCE	463 796	+ 17,74%
PRECISION	40 986	+ 1,57%
SPORTS COLLECTIFS	880 533	+ 33,68%
SPORTS DE COMBAT	47 558	+ 1,82%
SPORTS DE RAQUETTE	345 788	+13,23%
SPORT PARTAGE	4 567	+ 0,17%

2.3 Fair-Play et éthique : deux valeurs du sport scolaire

PNDSS 2016 - 2020 : AIR « RESPONSABILITÉ »

« Pour un sport scolaire éthique, solidaire, démocratique et responsable, pour favoriser l'engagement, le vivre ensemble et les projets collectifs »

Le sport, intrinsèquement, ne véhicule pas que des valeurs et nombreuses sont les déviations liées au dopage, aux propos discriminatoires, aux tricheries, ... qui s'y rattachent : cependant la pratique du sport scolaire sous toutes ses formes au sein des associations sportives des établissements du second degré doit permettre de sensibiliser les licenciés à des objectifs citoyens qui défendent les vertus de l'engagement et du respect mutuel. L'adhésion au sein de l'association sportive doit permettre de faire comprendre aux licenciés qu'ils possèdent des droits et des devoirs : des droits liés à une pratique sportive qui réponde à leurs attentes et besoins, encadrée par les enseignants EPS, animateurs des AS avec une possibilité de prise de responsabilité grâce à une variété de rôles proposés, tels le jugement et l'arbitrage, l'organisation, le reportage, le coaching... Des devoirs liés à une attitude « citoyenne » dans le respect de soi, des autres et des règles de fonctionnement propices aux apprentissages.

Le projet de l'association sportive s'inscrit pleinement dans le projet de l'établissement et participe de fait aux orientations des programmes d'enseignement comme pour exemple, celui du cycle de consolidation (cycle 3) des nouveaux programmes « collège 2016 », qui incite les élèves « à agir de manière plus responsable et à coopérer à travers la réalisation de projets ». Le domaine 3 du socle commun lié à la « formation de la personne et du citoyen » valorisant lui le dépassement les stéréotypes et les clichés pour favoriser le vivre-ensemble dans le respect des différences.

1. Une charte comportementale lors des différentes manifestations jusqu'au championnat de France.

LORS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS DE, je m'engage à :		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Me conformer aux règles du jeu 2. Respecter les décisions de l'arbitre 3. Respecter mes adversaires et mes partenaires 4. Refuser toute forme de violence et de tricherie 5. Être maître de moi en toutes circonstances 6. Être exemplaire, tolérant et généreux 7. Respecter l'ensemble des personnes participant à l'organisation de ce championnat 8. Respecter les installations mises à notre disposition pour nous permettre d'évoluer à notre meilleur niveau : vestiaires, terrains, lieux d'hébergement et de restauration 9. Prendre connaissance qu'en cas de manquement grave au regard de cette charte, des sanctions disciplinaires pourront être prises à l'encontre de ma personne, de mon équipe et de mon établissement scolaire 		
Lu et approuvé, le		
SIGNATURES		
du sportif	de ses parents	du chef d'établissement

2. Un protocole lors des championnats de France

L'hymne national dorénavant présent lors des podiums étant précédé d'un texte dit par deux Jeunes Officiels : « Les jeunes licenciés ici présents seront rapidement les adultes de demain, garants des valeurs de la République. L'organisation de l'ensemble de nos championnats s'appuie sur les compétences de tous nos jeunes officiels qui font preuve d'un esprit d'initiative et d'une responsabilisation exemplaires. Être responsable c'est être capable de respecter des règles, de respecter les autres mais aussi soi-même et ce en accord avec les emblèmes de la République. Pour montrer l'attachement de l'UNSS au « vivre ensemble », je vous invite à vous lever pour notre hymne national, la « Marseillaise ».

3. Le prix national « Éthic'action »

Une « commission nationale éthique et sport scolaire » regroupant des cadres UNSS, des enseignants d'EPS, des chefs d'établissements et des membres du conseil national de la vie lycéenne, proposent à l'ensemble de la corporation le livret « Éthic'action » à vocation pédagogique que l'on peut consulter sur le site internet dédié (Éthic'action UNSS). Il est un support issu de la réflexion des licenciés eux-mêmes qui permet d'engager les établissements du second degré dans un travail interdisciplinaire. On y trouve le nouveau livret pédagogique, toutes les vidéos des AS lauréates au Sénat, de nombreux exemples de projets et des propos d'Ambassadeurs de l'UNSS. La direction nationale a souhaité associer à ces thématiques, celles relatives à l'éco responsabilité, la santé et le bien-être ainsi que le dossier « AS égalité ». Les projets ainsi initiés dans les établissements sont mis en avant depuis 5 années au Sénat qui parraine cette incitative citoyenne. Pour l'année 2018.2019 52 associations sportives ont présenté un dossier lors du cinquième concours lié au « prix national Éthic'action ».

Focus sur des projets lauréats qui seront récompensés au SÉNAT qui parraine le projet depuis sa création.

Sexisme, Valorisation de la pratique sportive féminine

Collège REP+ Ouvoimoja Passamainty Vahibé

« L'avenir entre les mains. OUVOIMOJA les filles. »

« Mixité, partage et échanges répondant à la devise de l'association sportive : amitié, respect et excellence. Pour cela développement et mise en valeur du sport féminin et de la culture mahoraise. Mettre en place des dispositifs permettant aux filles de s'épanouir à travers le sport en luttant contre les stéréotypes de genre au travers du sport de « haut niveau » pour les filles. »



« Projet humanitaire de l'AS Boxe »

Collège Jules Ferry de Villeneuve Saint Georges (Val de Marne)

Le sport doit être accessible à tous, fille comme garçon, dans tous les pays : doter de matériel de boxe les « écoles sénégalaises pour qu'ils puissent continuer à pratiquer de la boxe française après notre venue. Découvrir une autre culture, l'histoire du pays notamment au travers de thématique au programme d'histoire-géographie de la classe de 4^{ème} (l'esclavage et la colonisation), apprendre à vivre ensemble et partager ses expériences différentes »



« Défi Maroc Handi – Valides Trail »

Lycée Louis Bascan Rambouillet (Yvelines)

« Projet qui réunit un IEM (Fondation Mallet de Richebourg) et un lycée avec des Jeunes Handi-valides, participant à des trails en « joëlettes » avec la volonté de se rendre en 2020 au Maroc : accéder à des paysages, des expériences, des émotions, qui s'inaccessibles sans la joëlette et faire ainsi d'un rêve, une réalité »



« Sportifs Écoresponsables »

Collège Paul Bert Auxerre (Yonne)

« Face au problème de la dégradation de l'environnement, les licenciés UNSS handball sont passés à l'action en identifiant 8 gestes « protecteurs de notre planète ». Objectif : montrer qu'il est possible d'agir au titre de sportif et écoresponsable en réalisant une affiche en 3 volets : les 8 gestes du sportif écoresponsable retenus, les actions menées au collège ainsi que des informations sur l'environnement sous forme de QR code en proposant une page pour inscrire des idées d'actions. »



Les lauréats 2018 - 2019

Prix « Sexisme »

Collège REP+ Ouvoimoja Passamainty Vahibé

Département de MAYOTTE

Prix coup de cœur « Commission éthique »

Collège Jules FERRY de Villeneuve Saint Georges
Collège REP+ Georges Politzer de la Courneuve

Académie de CRÉTEIL
Académie de CRÉTEIL

Prix « OUI au handicap »

Lycée Aristide Maillol de Perpignan
Lycée la Rouatière de Souilhanel
Lycée viticole de Beaune
Cité scolaire Jean Renoir de Bondy
Lycée Louis Bascan de Rambouillet

Académie de MONTPELLIER
Académie de MONTPELLIER
Académie de DIJON
Académie de CRÉTEIL
Académie de VERSAILLES

Prix « Civisme et lutte contre la violence »

Collège Achille Millien de Premery
Lycée Eugène Thomas de Le Quesnoy

Académie de DIJON
Académie de LILLE

Prix « Santé »

Collège Jules FERRY de Neuves-Maisons
Lycée professionnel Camille Schneider de Molsheim

Académie de NANCY/METZ
Académie de STRASBOURG

Prix « Écoresponsable »

Collège Paul Bert d'Auxerre
Collège Julie Victoire Daubié de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

Académie de DIJON
Académie de NANTES

Prix « Égalité filles/garçons »

LP Clouet de Tours
Collège Camille Claudel de Montreux le Château

Académie d'ORLÉANS/TOURS
Académie de BESANÇON

Prix « Services départementaux et régionaux de l'UNSS qui ont mis en œuvre des évènements vers les associations sportives, liés aux thématiques du prix éthique »

Services régionaux de CLERMONT-FERRAND et NANTES
Services Départementaux du Calvados, de Seine Saint Denis, de Dordogne et des Pyrénées Atlantiques

Prix spécial « Agence pour l'enseignement français à l'étranger » (AEFE)

Lycée français de Tamatave MADAGASCAR

Prix « DILCRAH » (racisme/antisémitisme)

Collège Gabriel Pierné de Moselle Académie NANCY/METZ

Prix « Direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse »

EPEI PJJ Poitou-Charentes de Poitiers et Niort Académie de POITIERS

FOCUS / Retransmission en direct de la cérémonie au Sénat dans les rectorats en présence des Sénateurs des circonscriptions concernées.

Pour l'édition 2018 - 2019, une enveloppe nouvelle sera donnée à ce projet afin de permettre aux jeunes des établissements ayant postulé aux prix « Éthic'action » ne pouvant être au sénat, de vivre en direct l'évènement grâce à la technologie numérique en organisant un temps fort citoyen dans les rectorats. Ainsi, est envisagé un temps d'échanges et de débat entre les Sénatrices et Sénateurs, les rectrices et recteurs en présence des lauréats et des familles, et d'autres élèves désignés par les services des rectorats. A partir des thématiques retenues pour le « prix Éthic'action », un système de prise de parole sera mis en place pour servir d'accroche aux échanges et engager nos jeunes à se positionner et à débattre.

« Exemple à NANTES »

Dans le cadre du Prix Ethic'Action UNSS 2019, Monsieur le Recteur a le plaisir de vous inviter à assister à une table ronde Lundi 30 septembre 2019 à 17 h Rectorat de Nantes Bâtiment H2 – Salle 18. En présence des établissements et structures suivantes :

- *Du collège Julie-Victoire Daubié – Saint-Philbert-de-Grandlieu "L'AS au service de l'éducation au développement durable"*
- *Du service départemental UNSS de la Sarthe Label Éco-responsabilité •*
- *Du collège Olympe de Gouges – Sainte-Pazanne et de l'Institut Médico Éducatif Les Barbussières – Saint-Hilaire-de-Chaléons "Atlant'Collèges, une rencontre régionale Sport Partagé Multi-Activités" •*
- *Du lycée Jules Rieffel – Saint-Herblain "Demi-journée Sport et Handicap"*

Débats :

- *Virginie DANILO (Coordinatrice pédagogique - Eco pôle, le réseau de l'environnement)*
- *Lucas BINI (Psychologue)*
- *Jean-Michel MOREAU (Proviseur Vie Scolaire)*

À partir de 18 h, vous pourrez assister à la retransmission de la remise des récompenses du Prix Ethic'Action UNSS 2019 qui se déroulera au Sénat en présence de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. »

3. Les MASTER CLASS

Au-delà du prix national, des masters class sont proposées au sein des établissements volontaires autour d'une thématique choisie par la communauté éducative. Les échanges visent à interpeller les élèves sur toutes les formes de discriminations dans la pratique sportive qu'ils peuvent subir ou faire subir aux autres. L'enjeu est de permettre un maximum d'interactions afin d'inciter à prendre position à partir de scénettes issues de la réalité de leur quotidien grâce à des échanges en amont avec les licenciés, les enseignants EPS et la communauté éducative de l'établissement.



Suite à un premier temps de scénarios abruptes tant aux niveaux des comportements que des propos tenus, l'assemblée est invitée à rejouer l'ensemble des scènes avec l'aide d'ambassadrices et ambassadeurs comme ici, Léonore BAULÉAC (danseuse étoile opéra de Paris), Charlotte GIRARD (ambassadrice « génération responsable », arbitre internationale de hockey sur glace) et David SMETANINE (médaillé d'or paralympique en natation).



3. Les associations sportives

Une association sportive est créée au sein de chaque établissement scolaire pour la mise en œuvre et l'encadrement de l'activité sportive de l'UNSS. L'inscription volontaire des élèves dans un cadre associatif leur apporte un nouveau rapport dans l'acte de formation. La construction du projet d'association sportive issu des échanges concrets entre les personnes investies, adultes comme élèves, est la base d'une démarche éducative qui prend en compte les attentes de chacun.

L'AS est une association de loi 1901, dont le fonctionnement est assuré notamment par :

- Le président : le chef d'établissement est de droit le président de l'AS. Il participe à la vie statutaire de l'association en présidant le comité directeur et l'assemblée générale. Il lui appartient institutionnellement de vérifier que les demandes de licences soient conformes aux exigences du règlement intérieur de l'UNSS et de transmettre à la préfecture les documents obligatoires. Il veille également à son bon fonctionnement et met en valeur tous les projets sportifs et éducatifs qui permettent une reconnaissance de « ses couleurs » au-delà du quartier, du département... Le conseil d'administration est d'ailleurs le lieu incontournable pour asseoir et défendre le projet de l'association sportive devant la communauté éducative. Il approuve son programme.

Focus : Le projet de l'Association Sportive du l'AS de l'EREA Flavigny-sur-Moselle. Académie de Nancy/Metz

L'AS EREA compte 89 adhérents sur 165 élèves scolarisés (environ 50%) de l'effectif de l'établissement. Les trois heures d'AS sont concentrées sur les entraînements (les rencontres, s'ajoute au temps de pratique). Deux activités donnent lieu à des compétitions UNSS l'escrime et le tir à l'arc. Le nombre d'élèves inscrit est d'environ une bonne vingtaine dans chacune de ses deux disciplines.

En tir à l'arc les élèves peuvent participer à des compétitions supplémentaires qui sont organisées dans le cadre du championnat de France de la FFH. Les rencontres académiques se font toujours au gymnase de l'EREA en tir à l'arc (depuis 10 ans) et très souvent aussi en escrime (deux fois sur 3). Cela permet à de nombreux élèves de pouvoir participer, une bonne quinzaine en moyenne. Environ tous les deux ou trois ans maxi, on organise avec les enseignants des classes de 5^{ème} un voyage scolaire. On se rend à Saint Malo et l'on propose avec les enseignants de ses classes une semaine culturelle (sport, ostréiculture, visite de la Bretagne...). Les élèves font de la voile (trois matinées de trois heures sur des voiliers habitables), de la goélette et des visites. Les autres activités proposées à l'AS sont le foot, le basket et le tennis de table entre midi et deux sur une grosse demi-heure (on ne fait que des matches). La troisième collègue Sophie propose de la boccia.

Pour les fonctions de trésorier et de secrétaire de l'association sportive se référer en page 3 au guide à l'usage du professeur d'éducation physique et sportive, animateur(trice) de l'association sportive, disponible sur le kioskue UNSS KIOSQUE sur portable et tablette

3.1 Les vice-présidents

Conformément à la circulaire du 18 août 2010 sur le développement du sport scolaire, il est mentionné que « l'implication de tous peut être renforcée par la nomination d'un « vice-président parent d'élève » et d'un « vice-président élève » au comité directeur de l'AS, postes essentiels aux « prises de décisions concertées » pour faire avancer puis valider le projet de l'association sportive lors du conseil d'administration.

Bilan : les « 3^{èmes} rencontres nationales des parents d'élèves à l'AS » ont eu lieu à la MGEN en décembre 2018. Si les chiffres révèlent une augmentation sensible mais insuffisante du nombre de parents d'élèves vice-présidents à l'AS, il est à noter que de plus en plus de parents s'intéressent à la vie de l'AS, conscients de l'impact de la vie associative et sportive dans la scolarité, le bien-être au service de la réussite de leur enfant. Il reste beaucoup à faire pour communiquer sur l'existence et le rôle de Vice-président parent et de la place qui lui est donnée.

Les outils de communication « la plaquette des parents » ainsi que le guide « Je suis parent d'élève à l'AS » sont autant de support pour organiser des formations. Ces outils se veulent être facilitateurs de relations entre les parents et l'institution, renforçant la coopération entre l'école, les partenaires et les territoires. Ils sont destinés aux parents d'élèves mais aussi aux présidents d'AS et aux enseignants animateurs pour les accompagner dans la formation. Les différentes fonctions sont présentées aux parents afin de leur permettre d'occuper au sein de l'AS de leur enfant le rôle qui leur est réservé.

Depuis 2017 de nombreux thèmes ont été abordés :

- Communication sur le fonctionnement (AS, UNSS)
- Démontrer la plus-value de la vie associative dans le parcours du citoyen et la réussite scolaire de l'élève
- Impliquer les parents, les élèves, l'ensemble de la communauté éducative
- Créer du lien dans l'EPLE et avec le tissu associatif local (Internats, écoles, collèges, lycées, clubs, associations de quartier)
- Mettre en place une action phare dans l'AS
- PNDSS : Accessibilité, Innovation, Responsabilité
- « De la responsabilisation à l'AS vers une orientation choisie »

Sous le signe de la convivialité et de « l'expérience en acte », de nombreux échanges ont eu lieu entre tous les acteurs dont les fédérations de parents, illustrés par le témoignage de nombreux élèves.

Riches de témoignages et de propositions le retour de ces commissions a donné lieu à des comptes-rendus intégrés aux différents guides. Ces vidéos constitueront un outil précieux qui permettra sans nul doute d'élargir le réseau des parents ambassadeurs de l'AS, de mieux communiquer en offrant à chacun une place pour un engagement et un accompagnement sans cesse renouvelé au service du développement du sport scolaire.

Pour « une AS plus ouverte » :

<https://unss.org/wp-content/uploads/2018/09/Digital-guide-parents.pdf>

Le projet de l'association sportive est défini à la fois par des directives ministérielles et le règlement intérieur de l'UNSS. Il doit :

- Établir une cohérence avec le projet pédagogique d'EPS de l'établissement,
- Viser l'adhésion du plus grand nombre d'élèves,
- Conduire à une participation active des élèves à la vie associative
- Proposer une pratique sous formes de compétition, de loisir ou de découverte d'activités physiques et sportives,
- Conduire à l'apprentissage de la responsabilité.

Le bilan actuel reste toujours nettement en-dessous des attentes et confirme plus que jamais le besoin d'impulser une réelle dynamique en proposant des solutions innovantes (outils de formations réactualisés et formules de rencontres dynamiques*).

Le service régional de Poitiers a ouvert la voie en ayant organisé à ce jour 2 formations destinées aux parents dans 2 départements sur 4. Les prochaines rencontres vont permettre d'échanger sur ces temps forts en lien avec les deux fédérations de parents d'élèves.

Perspectives 2019 - 2020

- 4èmes rencontres des parents d'élèves à l'AS, nouvelle formule décentralisée en région (formation sur 3 ans pour couvrir l'Ouest en 2019, le Nord et Nord-Ouest en 2020 et enfin le Sud et Sud-Est en 2021)
- Thème 2019 : « L'UNSS en 3D, Démarche Développement Durable »
- Prix Éthique au Sénat « Pour une AS qui implique les parents », 1er prix pour une « AS, implication des parents »

Objectifs

- Organiser la formation des référents parents dans toutes les académies et /ou départements
- Acter une formation clé en main de façon à décliner plus facilement dans les territoires ces temps de rencontres et d'échanges (« Formation, Parents Mode d'emploi » disponible après les 4èmes rencontres)
- Enrichir le réseau VP parents d'élèves à l'AS,
- Échanger sur la prise en compte de tous les publics vers une meilleure accessibilité de la pratique sportive,
- Actualiser le livret, pour une présentation plus ludique et innovante avec en annexe de nombreux témoignages
- Établir un cahier des charges pour améliorer l'information vers un réseau toujours plus grand de VP parents, véritables « ambassadeurs incontournables et privilégiés du sport scolaire ».

Focus « Présentation d'une Assemblée Générale de l'UNSS » AS du Collège Paul Valéry de Thiais (Val de Marne)

« Pourquoi encourager l'organisation de l'Assemblée Générale par les élèves eux-mêmes ? »

Dans une double perspective d'apprentissage de la vie associative et de développement de compétences relatives aux statuts de dirigeant, les élèves administrateurs de l'association sportive sont totalement associés au fonctionnement de leur AS.

La participation importante des adhérents à l'assemblée générale de l'AS (élèves, enseignants, animateurs, cheffe d'établissement-présidente de l'AS et parents d'élèves) témoigne de leur investissement et de leur dynamisme.

Un esprit d'équipe qui fédère l'établissement et initie à l'engagement citoyen de nos collégiens.

3.2 Les districts UNSS

Le Coordonnateur de District est un Interlocuteur privilégié de tous les partenaires du sport scolaire et un maillon essentiel de l'organisation de l'UNSS au niveau local. Son champ de compétences comprend l'animation, la gestion de groupe, le fonctionnement financier, le suivi d'activités, les travaux de commissions, les contacts avec les chefs d'établissement, avec les collectivités locales et territoriales.

Son rôle dans la gestion et la mutualisation, au sein du district, des moyens humains, matériels et budgétaires est déterminant.

Il permet :

- La mise en valeur des compétences de chaque enseignant d'EPS lors la mise en œuvre des différentes manifestations sportives,
- L'accès, pour certaines AS, à des installations sportives dont elles ne bénéficieraient pas autrement, par le biais de la mutualisation et parfois des conventions entre les chefs d'établissements pour les installations intramuros,
- La mise en commun des moyens UNSS d'une part et des AS d'autre part pour qu'un championnat de district soit mis en place en optimisant les moyens de transports.

Le district constitue la cheville ouvrière du sport scolaire dans l'organisation des pratiques et des rencontres pour tous les licenciés lors de l'année scolaire, mise en valeur lors de la présentation des programmes académiques et départementaux UNSS. Les actions déclinées par chaque district doivent clairement apparaître : formes de pratiques innovantes, adaptées à la demande et aux besoins des associations sportives ; richesse et diversité dans la construction des projets sportifs et éducatifs.

Focus Le district Est de la Creuse

Madame Mylène FAYE. Directrice départementale

La Creuse est un département en zone de revitalisation rural de l'académie de Limoges. Avec 30,59% de la population scolarisée licenciée, elle occupe la seizième position au classement national UNSS. Nos trente associations sportives sont divisées en trois districts collèges (EST, OUEST et SUD) et un district Lycées. Le district EST combine une pratique équilibrée d'animation et de compétition grâce à une très bonne communication entre les professeurs et un travail en équipe de toutes les AS.

Six établissements dont un ITEP composent ce district :

- *Les collèges Jean Zay de Chambon sur Voueize, Marc Bloch de Bonnat, Henri Judet de Boussac, Françoise Dolto de Châtelus-Malvaleix, Octave Gachon de Parsac et L'ITEP Le Petit Prince d'Evaux les Bains*

Le collège de Bonnat possède une section sportive de badminton et le collège de Parsac, une section de golf et un atelier de football.

Le district a pour point fort une très bonne logistique qui en garantissant une parfaite optimisation des transports aide à minimiser leur coût de façon substantielle. Tous les mercredis après-midi, des rencontres districts inter-établissements sont proposées conformément au calendrier établi en début d'année. Cela permet d'offrir aux élèves une grande diversité d'activités. Ainsi, dix-huit rencontres districts, trois rencontres interdistricts, deux rencontres départementales et trois championnats académiques ont été organisés durant l'année 2018 - 2019. Le district se caractérise également par une pratique inclusive en sport partagé lors de toutes les rencontres. L'ITEP le Petit Prince participe chaque mercredi après-midi aux activités proposées et en collaboration avec les différentes AS du district se distingue tous les ans aux championnats de France UNSS sport partagé par son très beau palmarès. Notamment :

- *Médaille d'argent en pétanque avec le collège de Chambon en 2017*
- *5^{ème} en Cross-country avec le collège de Chambon en 2018*
- *10^{ème} au Championnat de France de Pétanque avec le collège de Parsac en 2019*

Il est à souligner que L'ITEP d'Evaux les Bains a été lauréat 2017 du Prix éthique.

En collaboration avec le Comité Départemental et le comité Régional Olympique et Sportif, le district accueille la semaine Olympique et Paralympique à Chambon lors du championnat académique de Badten.

Le dynamisme de notre district a permis également la participation du collège de Parsac à la Quinzaine du football organisée par la fédération française de Football.

Le collège de Bonnat, labellisé génération 2024, organise la Journée Nationale du Sport Scolaire 2019 en collaboration avec l'USEP et le Comité Départemental de Badminton de la Creuse. Tous les collèges du district y sont conviés. Une Journée qui permet également aux collègues nouvellement arrivés dans le département de démarrer leur année scolaire UNSS dans les meilleures conditions.

Enfin au début du mois de juillet, est organisé depuis deux ans déjà, une fête du district, sur deux jours avec nuit en camping, qui réunit environ 160 élèves sur 396 élèves licenciés.

Notre bon fonctionnement est facilité par le soutien actif des comités sportifs de la Creuse et du Conseil Départemental qui subventionne les transports des associations sportives.

Focus

Académie de Besançon : séminaire des coordonnateurs de district UNSS

C'est sous l'autorité du recteur de l'académie de Besançon que s'est mis en place depuis quatre ans un séminaire des coordonnateurs de district. Lors de la mise en place du Plan National de Développement du Sport Scolaire, les services UNSS de l'académie de Besançon ont décidé de mettre en place des temps d'échanges avec les coordonnateurs de district afin de trouver une cohérence dans l'élaboration des actions à conduire au sein de l'académie.

Devant la richesse des échanges et sur proposition du service régional, Monsieur le Recteur a permis le regroupement sur 2 jours des différents animateurs des secteurs géographiques UNSS ainsi que des représentants des AS et des syndicats siégeant au CA de l'UNSS de l'académie. Le séminaire a eu alors pour mission de participer à l'écriture du Plan Académique de Développement du Sport Scolaire en identifiant les atouts, les besoins et les ressources sur lesquelles le collectif se devait de réfléchir afin d'opérationnaliser les spécificités.

Le séminaire s'articule autour de trois objectifs :

- Faire preuve de résilience et être dans l'efficacité
- Être à l'écoute des directives nationales et être force de proposition
- Mettre en place la politique régionale UNSS du sport scolaire en tenant compte du projet académique de Monsieur le recteur

3.3 Statistiques coordonnateurs 2018 – 2019

1 088 enseignants assurent le service de coordonnateurs de district, au nombre de **699**.

Le nombre de coordos est issu du nombre des utilisations d'OPUSS pour notamment les inscriptions en ligne. Pour certaines académies, le résultat est bien en deçà du nombre réel.

Répartis comme suit :

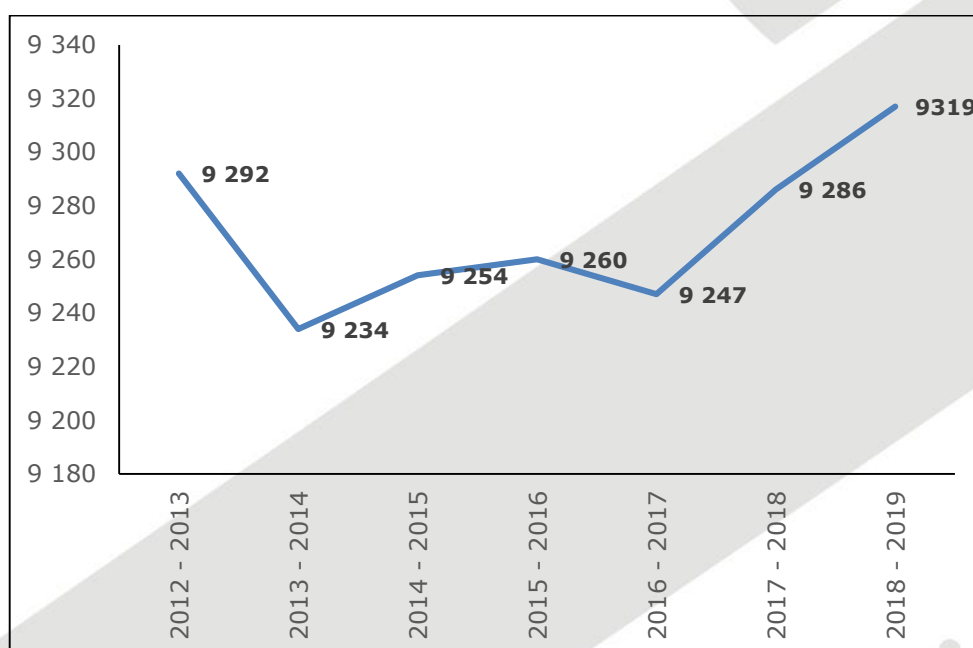
Hommes	808	74,26%
Femmes	280	25,74%
	1 088	

	Hommes	Femmes	
Collège	579	216	795
EEA	2	0	2
LP	67	21	88
LPO	55	14	69
Lycée	102	28	130
Lycée Agricole	3	1	4
Total général	808	280	1 088

	NB Districts	NB Coordos
AEFE	1	1
AIX/MARSEILLE	13	18
AMIENS	9	27
BESANÇON	20	28
BORDEAUX	42	86
CAEN	32	32
CLERMONT-FERRAND	26	35

CORSE	1	1
CRÉTEIL	40	53
DIJON	23	35
GRENOBLE	40	58
GUADELOUPE	7	7
GUYANE	6	7
LA RÉUNION	2	2
LILLE	21	57
LIMOGES	34	61
MARTINIQUE	3	5
MAYOTTE	1	1
MONTPELLIER	25	52
NANCY/METZ	41	65
NANTES	45	65
NICE	18	33
ORLÉANS/TOURS	42	56
PARIS	1	12
POITIERS	27	31
REIMS	19	27
RENNES	17	19
ROUEN	25	35
STRASBOURG	28	35
TOULOUSE	35	48
VERSAILLES	54	95
WALLIS ET FUTUNA	1	1
	699	1 088

3.4 Les affiliations



Répartis comme suit :

Public

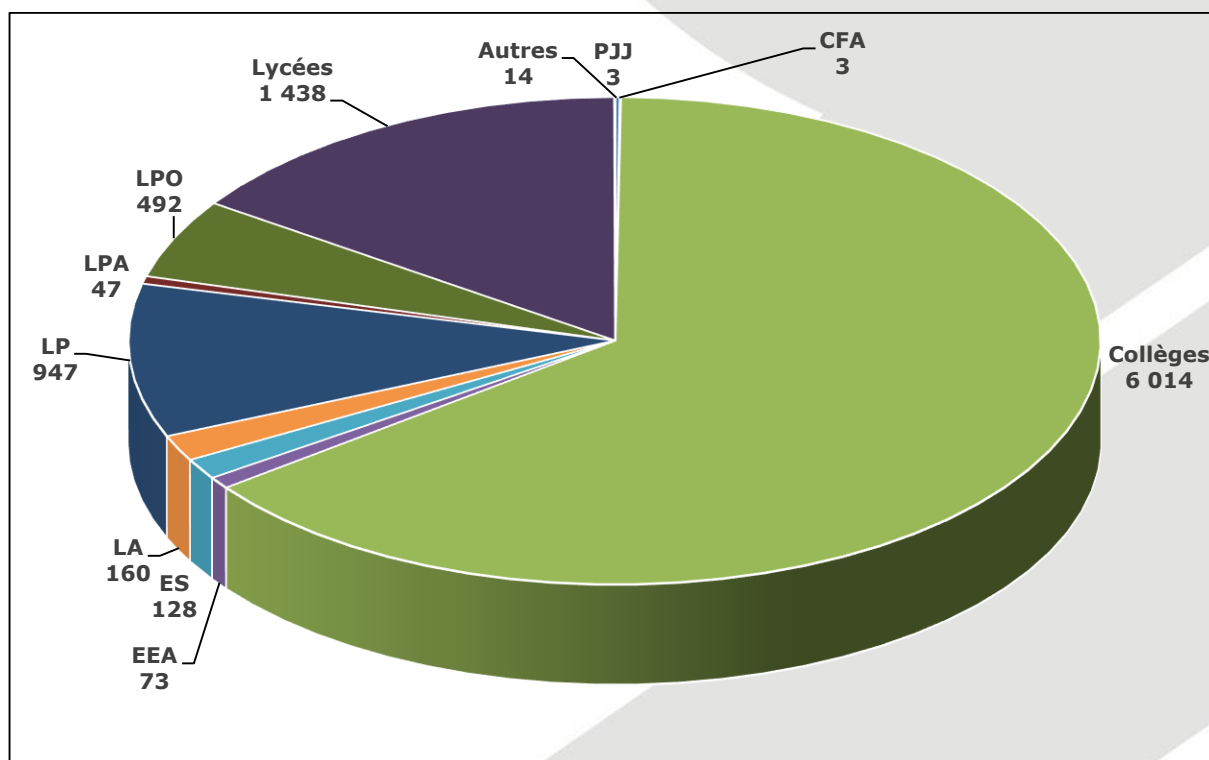
87,36%	2017 2018	2018 2019	≠
Autres	8	8	
CFA	3	3	
Collèges	5 296	5 316	20
EEA	74	72	-2
ES	78	90	12
LA	149	146	-3
LP	872	857	-15
LPA	38	41	3
LPO	423	448	25
Lycées	1 168	1 157	-11
PJJ		3	3
Total	8 109	8 141	32

Privé

12,64%	2017 2018	2018 2019	≠
Autres	5	6	1
CFA	2	0	-2
Collèges	697	698	1
EEA	1	1	
ES	43	38	-5
LA	13	14	1
LP	91	90	-1
LPA	5	6	1
LPO	41	44	3
Lycées	279	281	2
PJJ			
Total	1 177	1 178	1

Global

	2017 2018	2018 2019	≠
Autres	13	14	1
CFA	5	3	-2
Collèges	5 993	6 014	21
EEA	75	73	-2
ES	121	128	7
LA	162	160	-2
LP	963	947	-16
LPA	43	47	4
LPO	464	492	28
Lycées	1 447	1 438	-9
PJJ	0	3	3
Total	9 286	9 319	33



4. Les rencontres

4.1 Les types de rencontres organisées

Chaque année, l'UNSS met en œuvre son programme de rencontres inter-établissements sous des formes variées au bénéfice des licenciés relevant des collèges, des lycées et des lycées professionnels. Ces rencontres couvrent un grand nombre d'activités et sont mises en place par les différents services UNSS.

Les rencontres relèvent majoritairement du principe de la compétition sportive avec résultat et classement et également de rencontres amicales et artistiques. L'obtention d'un titre de champion de France ne doit pas être considérée comme un objectif exclusif.

Par ailleurs, les services UNSS programment les rencontres suivant des niveaux de participation (densité du nombre de compétiteurs) et d'organisation (optimisation des moyens mobilisés).

Ainsi, sont déterminées des rencontres à 5 niveaux :

- District,
- Département,
- Académie,
- Inter-académie,
- National.

Les activités concernent tous les licenciés avec des finalités géographiques définies par la direction nationale et les services UNSS. C'est au sens large une question de bonne gestion de nos objectifs en fonction de nombreux paramètres à prendre en compte et des nécessaires variables d'ajustement.

Il faut noter également le grand nombre de rencontres promotionnelles et non qualificatives pour les championnats de France qui mobilisent beaucoup d'équipes en permettant une pratique qui s'étale sur toute l'année : cela quel que soit le niveau d'expertise des jeunes dans les APSA (rencontres promotionnelles, challenges ...).

Focus : Championnats Départementaux de Cross-country du Nord 2018



Ils étaient 8 903 élèves inscrits, venus de 225 établissements, à se présenter le 14 Novembre 2018 sur les 9 centres des Cross-country de District du Nord. C'est le premier grand rendez-vous sportif de l'année qui fait suite aux Cross d'établissements. Les élèves ont ainsi répondu présents, en masse, à l'appel de cet évènement, disputé par équipes que ce soit en benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors, chez les jeunes filles comme chez les jeunes gens.

7 500 élèves sont arrivés sur les sites d'Armentières, de Cambrai, Douai, Dunkerque, Feignies, Maubeuge, Roubaix, Raismes et Villeneuve d'Ascq, la fête fut belle sur ces différents centres.



4 532 élèves se sont qualifiés pour la grande Finale Départementale. Elle s'est disputée le 28 novembre 2018, au Stadium Lille-Métropole de Villeneuve d'Ascq pour la 36^{ème} année consécutive.

Pour cette 36^{ème} édition, Madame Nathalie Costantini, Directrice nationale de l'UNSS, nous a fait l'honneur de sa présence. Elle a pu rencontrer les collègues, donner le départ d'une course et répondre aux questions des jeunes reporters du collège Jean Jacques Rousseau de Thiant. De nombreuses autres personnalités comme Mme Cottenye Joëlle Vice-Présidente du Département du Nord chargée de l'Éducation et des collèges et M Oukaid Farid adjoint aux sports de Villeneuve d'Ascq sont venus pour remettre des récompenses sur les différents podiums.



Et si le temps n'a pas répondu présent toute la journée, les 300 personnes mobilisées pour veiller au bon déroulement du plus grand Cross UNSS de France ont rempli leurs missions avec professionnalisme.

220 enseignants EPS, 35 secouristes de la Protection Civile du Nord, les agents du Stadium Lille Métropole et les 25 Jeunes Officiels venus du Collèges Simone de Beauvoir de Villeneuve d'Ascq, missionnés sur les différentes tâches tout au long de la journée, ont brillamment rempli leur rôle. 13 courses étaient au programme de la journée avec des départs et arrivées sur la piste d'honneur du Stadium ceci afin d'offrir le plus de spectacle possible, mais aussi de sécurité, lors de cette journée basée sur le partage, la bonne ambiance et la convivialité.



Au final, les 5 000 personnes passées par le Stadium ce jour-là, sont reparties avec le sourire. Certaines avaient obtenu leur ticket pour la Finale Académique du Cross UNSS, disputée le 12 décembre 2018 à Calais.



5 Podiums ont été décrochés lors de cette Finale académique de Cross pour le Département Du Nord.

5 établissements porteront haut les couleurs du Département du Nord lors des championnats de France UNSS de Cross-country à Bordeaux le 29 Janvier 2019.

4.2 Inscriptions en Ligne

Grace aux Inscriptions En Ligne (IEL), sur OPUSS, on peut mesurer le nombre de rencontres 25 883 IEL, réparties comme suit :

- District et interdistrict	13 262
- Départemental et interdépartemental	8 315
- Académique et inter-académique	4 838
- National et international	221

4.3 Attribution des championnats de France

La décision de création ou de maintien d'un championnat de France relève de la Direction Nationale qui prendra en considération et en concertation avec la Commission Mixte Nationale et l'organisateur :

- La participation de la fédération délégataire conventionnée,
- Le nombre d'équipes inscrites,
- La dynamique du sport au regard du nombre d'AS en France,
- Les aspects financiers.

4.4 Plan pluriannuel d'implantation

Le plan pluriannuel d'implantation, élaboré par la Direction Nationale a vocation de répartir sur l'ensemble du territoire et pour 4 ans, l'organisation des championnats de France. Ce plan respecte des formats d'organisation à taille humaine, réalisables dans la plupart des départements.

La ventilation géographique est arrêtée et n'accepte aucune dérogation pour la période 2016 – 2020.

En conséquence, les services régionaux et départementaux de l'UNSS pourront anticiper à long terme l'organisation d'un événement sportif de l'ampleur d'un championnat de France.

Le plan pluriannuel d'implantation permet d'envisager en amont de l'événement, les partenariats locaux, notamment financiers avec les collectivités territoriales.

	Départements	Académie
1 CF	52	2
2 CF	23	1
3 CF	9	3
4 CF	2	4
5 CF		6
6 CF	1	5
7 CF		3
8 CF		1
9 CF		1
12 CF		1

Organisations par académie

Toulouse	12 CF	Nantes	5 CF
Caen	9 CF	Nice	5 CF
Rennes	8 CF	Rouen	5 CF
Bordeaux	7 CF	Besançon	4 CF
Montpellier	7 CF	Limoges	4 CF
Reims	7 CF	Poitiers	4 CF
Aix/Marseille	6 CF	Strasbourg	4 CF
Lille	6 CF	Créteil	3 CF
Nancy/Metz	6 CF	Lyon	3 CF
Orléans/Tours	6 CF	Paris	3 CF
Versailles	6 CF	Grenoble	2 CF
Amiens	5 CF	Corse	1 CF
Clermont-Ferrand	5 CF	Guadeloupe	1 CF
Dijon	5 CF		

2 598 associations sportives sont qualifiées pour les championnats de France, soit **27,88%** des AS affiliées.

AUT	7 AS
COL	1 544 AS
EEA	20 AS
ES	4 AS
IME	11 AS
LA	41 AS
LP	150 AS
LPA	7 AS
LPO	109 AS
LYC	705 AS

Ces AS représentent **4 560** Équipes et **33 899** Élèves, soit **2,89%** des élèves licenciés, (4 545 Équipes et 33 290 Élèves, soit 2,28 % des élèves licenciés en 2018).

4.5 Évolutions et perspectives

Pour respecter le plan national de développement du sport scolaire, l'UNSS organisera de 2016 à 2020 des championnats de France dans 60 sports ; une possibilité est offerte à une dizaine de sports de se voir proposer des championnats de France en partenariat avec les fédérations concernées.

L'UNSS organise des championnats regroupant des équipes d'association sportive. Ainsi, il n'existe plus de championnat de France individuel ou par équipe académique. Tous les élèves doivent être inscrits dans le même établissement pour accéder aux finalités nationales.

Deux niveaux de compétition sont proposés par équipe d'établissement ou excellence, en fonction des niveaux des équipes et des résultats obtenus les années précédentes. En respect de la circulaire du 29 septembre 2011, tous les élèves inscrits en section sportive scolaire participent dans la filière excellence.

L'attribution des championnats de France est définie par un plan pluriannuel d'implantation. Les championnats de France dépassent désormais largement la tenue stricte de la compétition entre les meilleures équipes de France hexagonale et ultramarine. En effet, ils apparaissent comme un moment privilégié pour sensibiliser l'ensemble des participants. Ainsi, tous les championnats de France doivent proposer :

- Un point accueil de sensibilisation aux conduites addictives, en particulier le dopage,
- Un stand d'information sur la lutte contre toutes les formes de discrimination,
- Un comptoir développement durable qui permet le tri des déchets,
- Un atelier d'initiation aux gestes de premier secours.

5. Les sections sportives

Les sections sportives sont proposées aux élèves souhaitant approfondir leur pratique de certaines disciplines sportives et aller plus loin dans l'entraînement et la compétition. Elles permettent à des dizaines de milliers de jeunes de participer aux championnats de France UNSS Excellence, l'UNSS ayant adapté ses championnats à ce niveau de pratique.

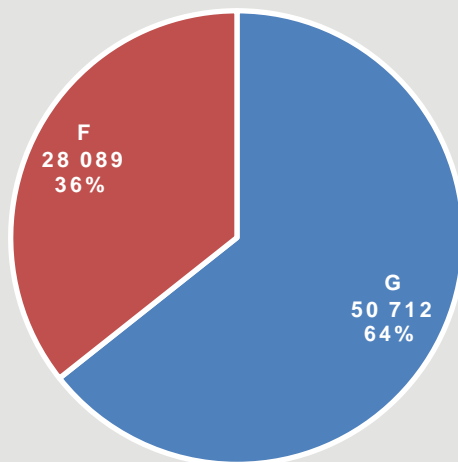
Les sections sportives labellisées par les rectorats – circulaire n°2011-99 relative aux sections sportives scolaires du 29 septembre 2011 – poursuivent leur croissance depuis plusieurs années. Celles-ci correspondent bien aux besoins des AS, des établissements, des élèves et des enseignants désirant avoir une pratique sportive plus développée. Certaines marges de progrès résident dans le développement des SSS s'adressant aux filles.

La saisie des sections et des licenciés inscrits dans les sections par Internet pour l'année 2018 – 2019 :

	Hors Sports Co		Sports Co		Total	
	NB SSS	NB Inscrits	NB SSS	NB Inscrits	NB SSS	NB Inscrits
Autres			1		1	
			0,05%		0,02%	
Collèges	1 594	27 937	1 488	36 916	3 082	64 853
	77,49%	86,56%	73,88%	79,35%	75,71%	82,30%
EEA	4	28			4	28
	0,19%	0,09%			0,10%	0,04%
ES	14	9	9	47	23	56
	0,68%	0,03%	0,45%	0,10%	0,56%	0,07%
LA	23	143	28	220	51	363
	1,12%	0,44%	1,39%	0,47%	1,25%	0,46%
LP	37	179	64	395	101	574
	1,80%	0,55%	3,18%	0,85%	2,48%	0,73%
LPA	3		2	14	5	14
	0,15%		0,10%	0,03%	0,12%	0,02%
LPO	103	1 154	164	3 893	267	5 047
	5,01%	3,58%	8,14%	8,37%	6,56%	6,40%
Lycées	279	2 826	258	5 040	537	7 866
	13,56%	8,76%	12,81%	10,83%	13,19%	9,98%
Total	2 057	32 276	2 014	46 525	4 071	78 801

Soit :
28 089 Filles
50 712 Garçons

Pour un total de :
78 801 élèves licenciés



6. Grands évènements sportifs et sport scolaire

Avec la désignation de Paris comme ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, l'Éducation nationale se mobilise pour faire de ces Jeux un horizon de progrès pour tous et s'engage à encourager le développement de la pratique sportive à l'École d'ici 2024.

Ainsi, après l'Année du sport et l'Année de l'Olympisme de l'école à l'université, le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse a souhaité que les années scolaires soient tournées vers l'Olympisme dans la perspective de Paris 2024, en lien avec les fédérations sportives scolaires, le mouvement sportif, le comité paralympique et sportif français et le comité national olympique et sportif français.

L'objectif reste le même, à savoir promouvoir le développement des pratiques sportives à l'école en favorisant les passerelles avec le mouvement sportif.

3 temps forts sont identifiés pour éveiller les élèves aux bienfaits de la pratique sportive régulière et les sensibiliser aux valeurs citoyennes et sportives :

La journée nationale du sport scolaire s'est déroulée le 28 septembre 2018, sur le thème de l'égalité filles/garçons. Elle s'insère dans le cadre de sa semaine européenne du sport (EWOS) et dans la semaine « Sentez Vous Sport ». Au-delà de l'évènement national s'étant déroulé à Paris au complexe Ladoumègue, des centaines d'évènements départementaux et académiques sont organisés directement par l'UNSS, sur l'ensemble du territoire, en lien avec le mouvement sportif. A chaque fois une attention particulière est attachée :

- Au sport pour tous et l'inclusion sociale dont la lutte contre le décrochage,
- À la Mixité et au développement de la pratique des filles,
- Au sport partagé et aux actions Sport Santé
- À l'éthique et la lutte contre les discriminations (Master Class, ...),
- À la dimension internationale (échanges, organisations sportives, travail linguistique, ...)

Le partenariat avec l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports) est pérennisé. Il permet des interventions dans des établissements afin d'échanger sur le monde du jugement et de l'arbitrage.

La Journée olympique mondiale du 23 juin 2019 (commémoration de la rénovation des Jeux Olympiques Modernes) est le troisième temps de l'année pour développer des actions en régions afin de promouvoir les valeurs de l'Olympisme. Il s'agit d'un temps remarquable permettant de conclure l'année scolaire au cours d'action commune avec nos partenaires que sont les collectivités territoriales et le mouvement sportif.

La Semaine Olympique et Paralympique Pour sa troisième édition, la Semaine Olympique et Paralympique s'est déroulée du 4 au 9 février 2019. Organisée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse lance, en partenariat avec le ministère des Sports, les fédérations sportives scolaires, le mouvement sportif français et le Comité d'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024, la thématique choisie était celle de la mixité. Le lancement officiel a été organisé au collège Dora Maar de Saint Denis (93), en présence de Jean Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, Roxana Maracineanu, ministre des sports et Tony Estanguet président du COJO Paris 2024. Cette semaine a été dédiée à l'organisation de manifestations d'importance sur l'ensemble du territoire et pour laquelle l'objectif est la valorisation du Sport, de l'Olympisme et ses valeurs comme moyen d'éducation et de citoyenneté.

L'héritage de ces Jeux Olympiques et paralympiques se construit notamment par des actions concrètes dans le sport scolaire toute l'année, autour de ces 3 temps forts.

Le programme Horizon 2024 a été lancé officiellement, avec la nomination du Délégué ministériel au Jeux Olympiques et Paralympiques et l'établissement de plusieurs dispositifs qui seront à mettre en œuvre dans les années à venir.

Le label Génération 2024 a également été créé pour encourager et valoriser les écoles et établissements scolaires qui s'engagent autour de la perspective olympique.

Pleinement mobilisée pour mettre en avant le sport comme vecteur des valeurs éducatives et citoyennes à l'École et hors de l'école, L'UNSS sera très active dans la réalisation des projets partenariaux des associations sportives scolaires et établissements du secondaire.

Nombre de compétitions sportives scolaires, rencontres et échanges à tous les niveaux et échelons de pratiques, départemental, régional, national ou international ont ainsi été réalisés. Par ces actions, l'UNSS a accompagné les différentes fédérations sportives dans le cadre des conventions pluripartites signées entre l'UNSS, le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, le ministère des sports et les fédérations délégataires.

Au niveau international, l'UNSS a été l'organisateur de 3 évènements internationaux : championnat du monde scolaire ISF d'escalade (Ardèche), de triathlon (Castelnaudary) et d'ultimate (Le Mans).

Perspectives 2018 – 2024

L'ensemble des partenariats imaginés, créés ou renforcés depuis 2015 ont vocation à se poursuivre jusqu'en 2024 et au-delà en relation avec « l'héritage », en s'intégrant pleinement dans le programme Horizon, et en particulier au sein des EPLE qui seront labellisés #Génération2024.

Cette labellisation vise quatre objectifs :

- Développer des projets avec les clubs sportifs du territoire,
- Participer aux évènements promotionnels olympiques et paralympiques (JNSS, SOP et JO),
- Accompagner ou accueillir des sportifs de haut niveau,
- Ouvrir les équipements sportifs des EPLE.

S'appuyant sur l'engouement créé par les organisations internationales du mouvement sportif, plusieurs plans d'actions ont été réalisés au niveau national pour 2018 et 2019 :

- En partenariat avec la FFF et le comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de Football 2019, un programme éducatif élaboré pour l'ensemble du territoire, et bien entendu en particulier sur les villes hôtes (Valenciennes, Reims, Le Havre, Rennes, Paris, Montpellier, Nice, Grenoble et Lyon), et la mise en place d'un programme national « supporter du monde ».
- En collaboration avec la FF Golf, préparation d'actions en vue de la Ryder Cup de septembre 2018,
- En partenariat avec la FFHB, dans actions mises en place dans la perspective du CE Handball féminin de novembre et décembre 2018 en France (Nantes, Brest, Nice, Nîmes, Metz, Pau et Paris),
- CM Tennis de Table en octobre 2018 (Marne la Vallée),
- Année du Volley-ball mis en place avec la FFVB en amont du CE Volley-Ball en septembre 2019 (Paris, Montpellier, Nantes).

Les principes de nos actions sur l'ensemble du territoire autour et au sein de ces GES restent les mêmes :

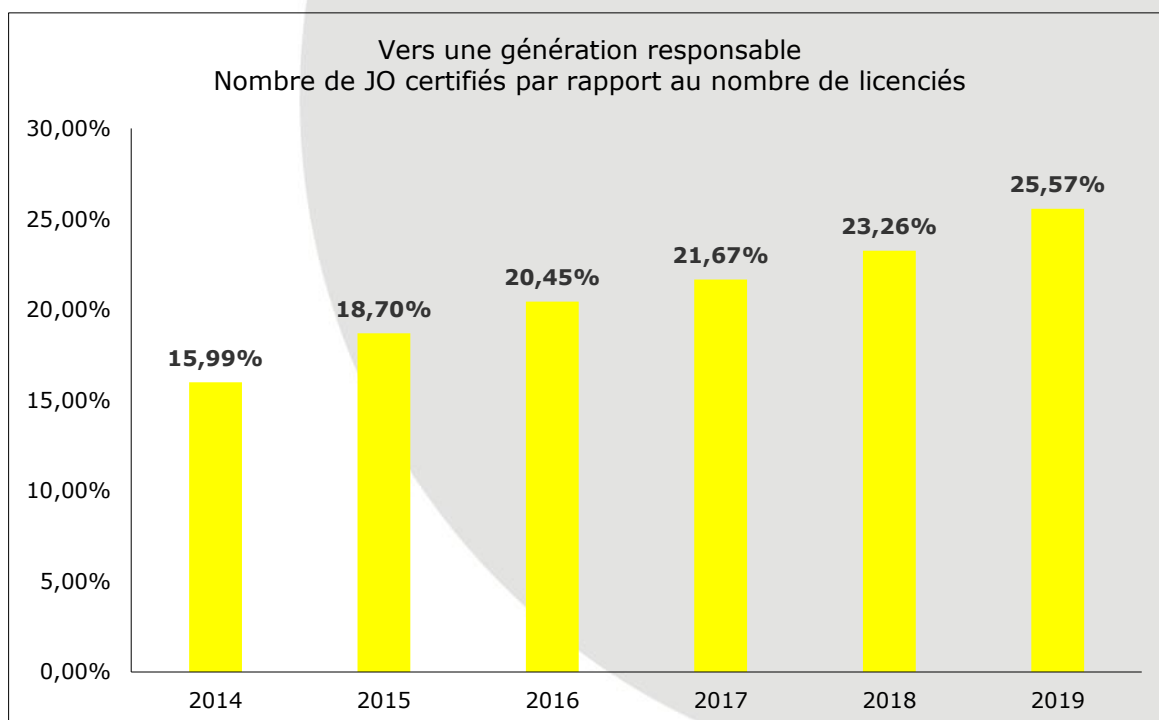
- Implication des services dans l'accompagnement éducatif des fédérations et organisateurs de ces grands évènements sportifs,
- Élaboration du programme éducatif local qui accompagne ces GES, en partenariat avec les structures fédérales,
- Relations avec les collectivités territoriales et les organisateurs, tant sur le plan organisationnel que financier,
- Utilisation de ces GES pour le développement de l'éducation par le sport (citoyenneté, éthique, inclusion, lutte contre le décrochage scolaire ...).

Capitalisant sur cette dynamique, l'UNSS poursuit, avec le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, cette promotion de la pratique physique et sportive chez les jeunes et mobilisera l'ensemble des acteurs autour des valeurs citoyennes et éducatives du sport et de l'Olympisme durant les années à venir.

7. Vers une génération responsable : la formation des Jeunes Officiels



Ce chapitre n'est pas compris dans les 30 % des crédits d'animation



Axe de développement n°1 - ACCESSIBILITÉ

« Permettre à un maximum d'élèves d'accéder à des pratiques sportives et artistiques et à la vie associative »

Axe de développement n°2 - INNOVATION

« Proposer des programmes d'activité et des calendriers prenant en compte les besoins et les attentes des élèves en terme d'offre, de formes de pratiques et de responsabilisation »

Axe de développement n°3 - RESPONSABILITÉ

« Favoriser l'accès aux responsabilités des élèves au sein de l'association sportive, de l'UNSS et de la société civile »

Constats :

- En cinq ans, on peut observer que l'année 2019 est la 2ème hausse la plus importante (+ 2.31%) alors que le nombre de licencié subi une légère baisse de 0.67% cette année scolaire.
- Ainsi, nous pouvons aisément dire que l'augmentation du nombre de certification des jeunes officiels ne tient pas uniquement compte d'une hausse du nombre de licenciés mais plutôt que les licenciés s'investissent davantage dans les rôles sociaux proposés (juge, arbitre, coach, reporter, secouriste, dirigeant ou vice-président élève, organisateur)
-

7.1 Les objectifs recherchés par l'UNSS

La formation des Jeunes Officiels prend une place prépondérante au sein de la politique nationale de l'UNSS dans le cadre de l'engagement citoyen et du parcours du citoyen. La volonté de la direction nationale, avec la commission nationale des Jeunes Officiels (CNJO), est de développer et de renforcer les rôles proposés aux jeunes officiels en proposant des contenus. Les formations prioritaires sont axées sur les jeunes dirigeants / vice-présidents élèves, les jeunes coachs, les jeunes reporters et les jeunes secouristes. Cet objectif est confirmé par le conseil d'administration et les orientations politiques menées par notre ministère de tutelle.

7.2. Les actions mises en œuvre

L'ensemble des services UNSS (académies et départements) en collaboration avec les enseignants d'EPS mettent en place des stages de formation afin de valoriser le rôle tenu par ces jeunes officiels selon le principe suivant :

- Les meilleurs JO des districts officient, organisent et dirigent au niveau départemental,
- Les meilleurs JO des départementaux officient, organisent et dirigent au niveau académique,
- Les meilleurs JO des académies officient, organisent et dirigent au niveau national,
- Les meilleurs arbitres ou juges certifiés de niveau national peuvent officier sur des compétitions internationales (Championnats du monde ISF, rencontres avec des pays étrangers) ou renforcer un pool local d'un championnat de France.
- Les commissions mixtes nationales (CMN) de chacune des activités ont élaboré des livrets (arbitre et coach), selon un modèle proposé par la commission nationale des Jeunes Officiels, référant les différents niveaux de compétence.
- La convention signée avec la FFSU permet de renforcer le travail réalisé pour amener ces jeunes à poursuivre leur implication après le baccalauréat et officier dans le cadre du sport universitaire.
- Les conventions signées avec les fédérations partenaires permettent des équivalences/passerelles pour permettre aux jeunes d'y exercer leur rôle de juge ou d'arbitre et d'y poursuivre leur formation.
- Des formations de jeunes dirigeants et de vice-présidents élèves sont mises en place mais elles ne sont pas suffisantes sur l'ensemble du territoire. En effet, on observe une baisse de 76 jeunes. Au total, c'est 886 jeunes dirigeants / vice-présidents élèves qui ont été saisis sur OPUSS sachant que le fichier des AS n'est pas été comptabilisé à ce jour.
- Des formations de jeunes coachs se sont développées sur les territoires et les élèves ont été saisis sur le portail OPUSS. Ainsi, la hausse est très significative même si celle-ci est liée à l'obligation d'avoir un jeune coach. Au total, ce sont 19 932 jeunes coachs soit une hausse de +14 016.
- Les autres formations (reporters, secouristes, organisateurs-animateur speaker, éco responsable (brigade verte), responsable informatique, interprète, secrétaire de compétition-) ont considérablement progressé : ce sont 16 664 Jeunes Officiels soit 2 234 jeunes officiels supplémentaires qui se sont investis dans ces nouvelles responsabilités.
- Ils se répartissent en 13 092 jeunes organisateurs, 1 502 jeunes reporters, 2 070 jeunes secouristes.

7.3. Chiffres et évolutions

Nous recensons au terme de l'année 2019, 301 500 Jeunes Officiels (128 299 filles et 173 201 garçons) certifiés, tous rôles et niveaux confondus (+26 524). 130 091 nouveaux jeunes officiels certifiés et formés sont répertoriés en 2018 - 2019 sachant qu'un jeune officiel peut avoir plusieurs certifications dans l'année. C'est 12 838 jeunes officiels de plus par rapport à 2018 - 2019.

Ce nombre important de Jeunes Officiels permet de répondre à nos spécificités et nos objectifs : l'apprentissage aux responsabilités, la participation à la vie de l'AS, la contribution à l'éducation à la citoyenneté et renforcer le parcours de l'élève dans toute ses dimensions

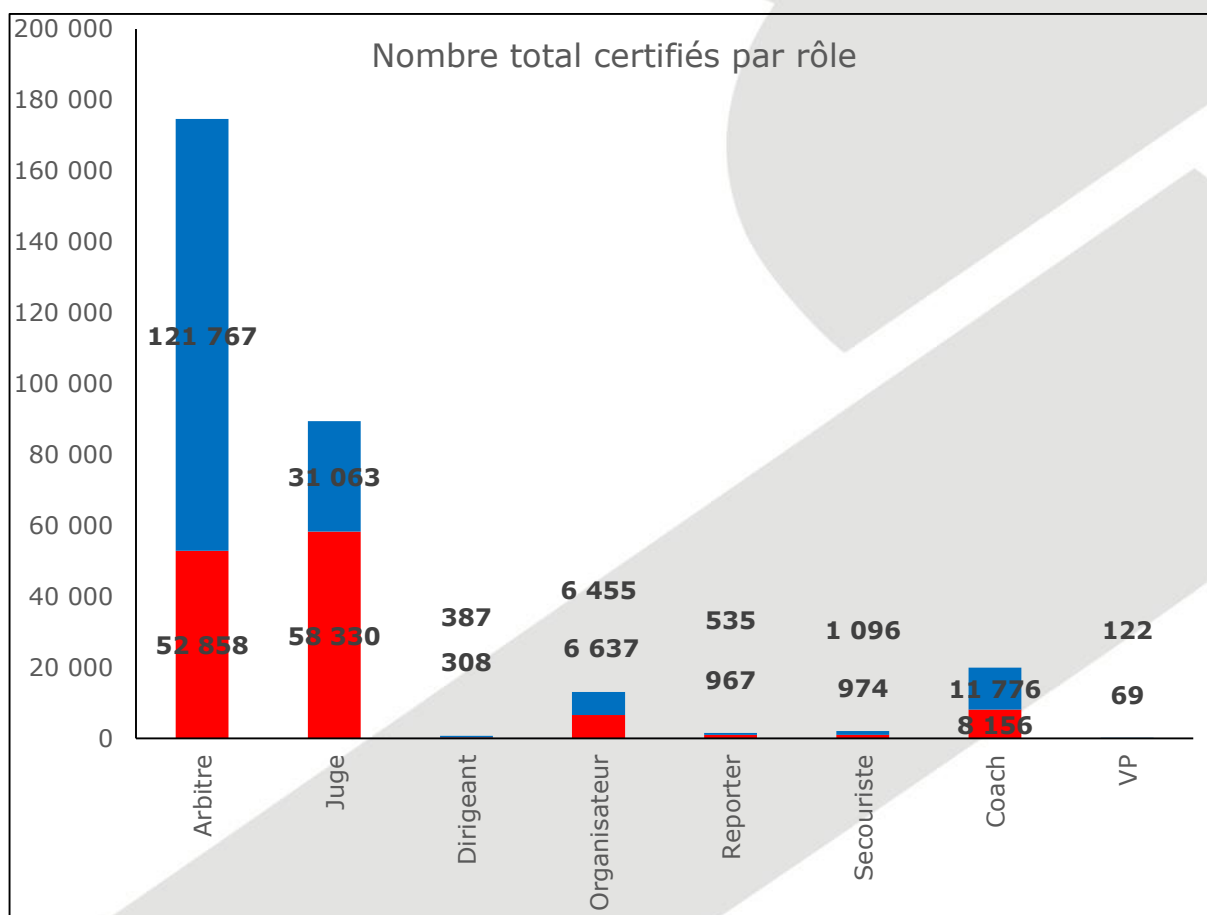
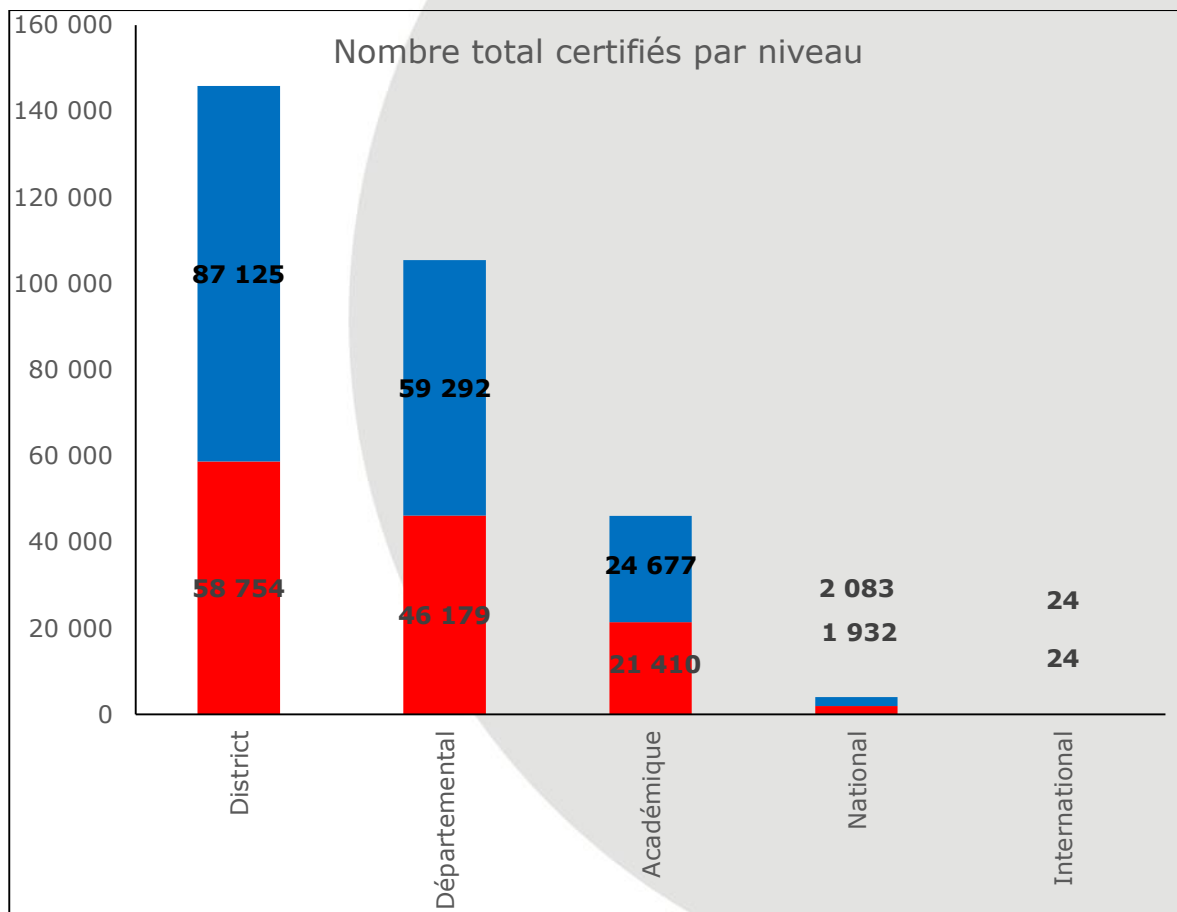
Ce chiffre se décline en :

- 264 018 certifications Jeunes Juges / Jeunes Arbitres, (+14 808),
- 13 092 certifications Jeunes organisateurs (secrétaires, Éco Responsable),
- 1 502 jeunes reporters,
- 2 070 jeunes secouristes,
- 886 certifications Jeunes Dirigeants / vice-présidents élèves,
- 19 932 jeunes coachs.

149 954	JJ/JA certifiés	dans	1 Sport
43 050	JJ/JA certifiés	dans	2 Sports
12 078	JJ/JA certifiés	dans	3 Sports
4 400	JJ/JA certifiés	dans	4 Sports
1 560	JJ/JA certifiés	dans	5 Sports
552	JJ/JA certifiés	dans	6 Sports
245	JJ/JA certifiés	dans	7 sports
32	JJ/JA certifiés	dans	8 sports
36	JJ/JA certifiés	dans	9 sports

Constats

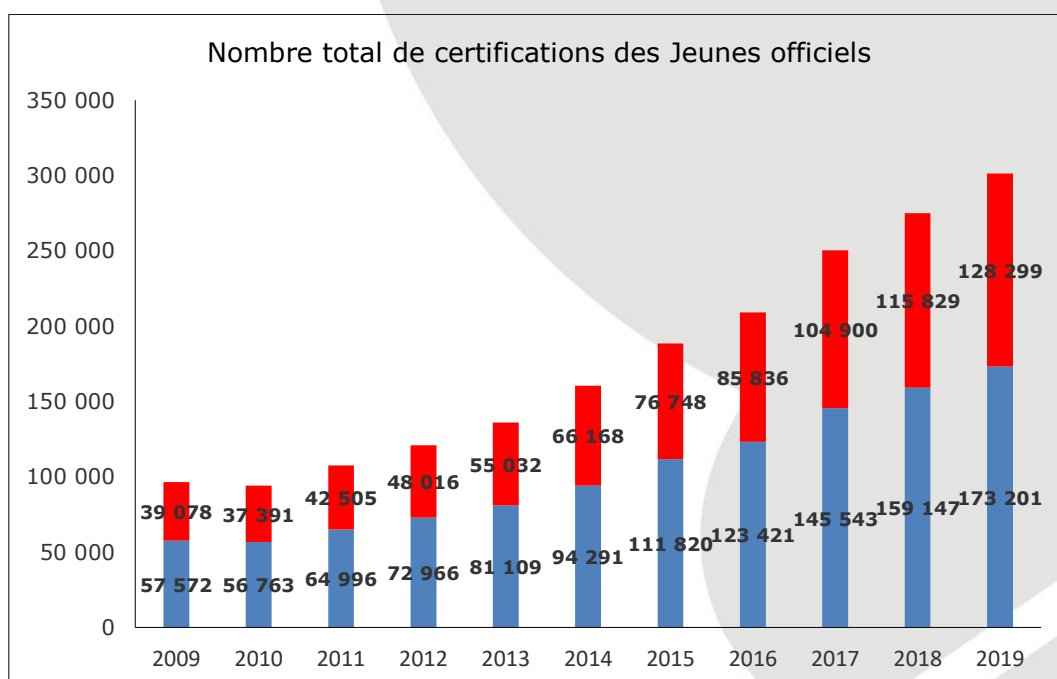
- Ces chiffres incluent les 130 091 Jeunes Officiels formés dans l'année et qui ont été certifiés dans l'année tous rôles confondus,
- Ces chiffres attestent de la multiplicité des certifications pour un même licencié, et ce, dans le même sport,
- Cependant, le nombre de certifications par sport montre bien la formation « très spécialisée » et la diversité des profils. Cependant contrairement à l'année 2017 - 2018 nous passons de 2 JJ/JA certifiés à 36 JJ/JA certifiés dans 9 sports ce qui est considérable. Cette différence peut s'expliquer par une appétence à prendre des responsabilités dans plusieurs sports afin d'augmenter les compétences et la polyvalence.



Filles/garçons

- La répartition garçons / filles des Jeunes Officiels certifiés pour 2018 - 2019 est de 128 299 filles et de 173 201 garçons soit 42,55% de filles et 57,44% de garçons. L'augmentation des filles et des garçons en terme de pourcentage est stabilisée.
- La répartition garçons / filles des Jeunes Officiels formés dans l'année est de 57 051 filles et 73 040 garçons soit 43,85% de filles et 56,14% de garçons. Nous notons une augmentation de 0.42% chez les filles et une baisse de 0.43% chez les garçons.
- Les trois premières formations Jeunes juges / jeunes arbitres dans l'année en nombre de certification restent les mêmes à savoir le badminton (31118), le handball (30 770) et futsal (23 031). Dans chaque sport, une augmentation du nombre de certifications reste significative
- Les trois premières formations Jeunes Arbitres en nombre de jeunes formés restent les mêmes et sont en progression à savoir le badminton (11 040), handball (10 672) et le futsal (10 383).

La répartition des officiels selon les fonctions occupées :

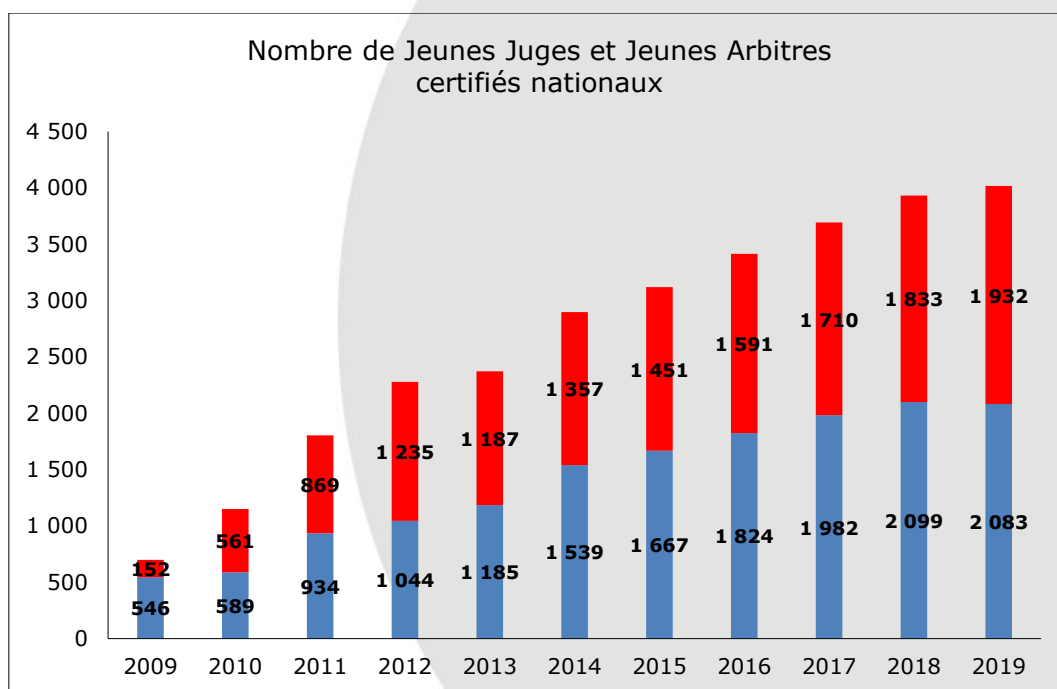


Filles/garçons

Constats

- Le nombre de jeunes juges / jeunes arbitres en termes de certification tient compte de tous les jeunes qui sont entrés en formation, la certification ne devenant effective qu'au niveau départemental. Pour information, le nombre de jeunes juges /jeunes arbitres pour le niveau district (entrée en formation) représente 129 330 soit 51 047 (+8 707) filles 78 282 (-1 442) garçons.
- Le nombre de jeunes juges / jeunes arbitres certifiés est de 134 688 (hormis le niveau district) répartis en 60 140 filles et 74 548 garçons.

Au regard de ces chiffres, nous pouvons en déduire que les jeunes officiels une fois « entrée en formation » continuent leurs formations à tous les niveaux



Filles/garçons

Constat

- Une légère augmentation de Jeunes juges / arbitres de niveau national (+83). La différence à N-1 montre une augmentation chez les filles de (+99) et une baisse chez les garçons (-16).

Évolution du nombre de Jeunes Reporters

1 502 jeunes reporters **saisis sur opuss** et réparti en 967 filles et 535 garçons, une augmentation sensible de 440 jeunes supplémentaire par rapport à N- 1. Cette fonction est très appréciée des jeunes filles mais son nombre ne correspond pas à la réalité du terrain.

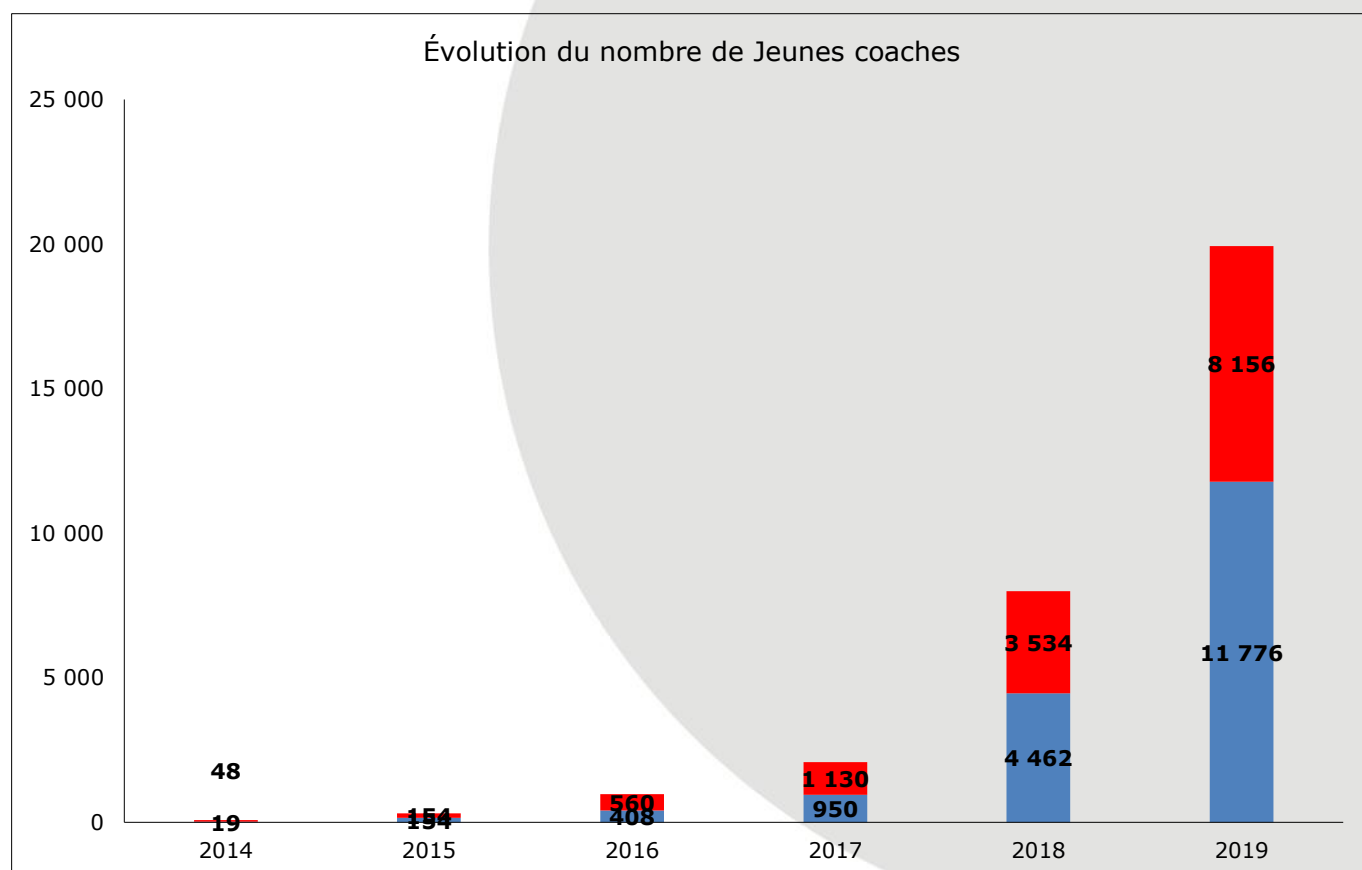
Évolution du nombre de Vice-Présidents Élèves

191 vice-présidents élèves **saisis sur opuss** dont 69 filles et 122 garçons. Ce chiffre est approximatif sachant que les données de la vie des AS permet d'avoir d'autres données sur cette fonction

Constats :

- Une baisse des vice-présidents élèves (-75) très certainement lié à un manque de saisie. Cependant, cette fonction semble avoir un intérêt plus grand chez les garçons,

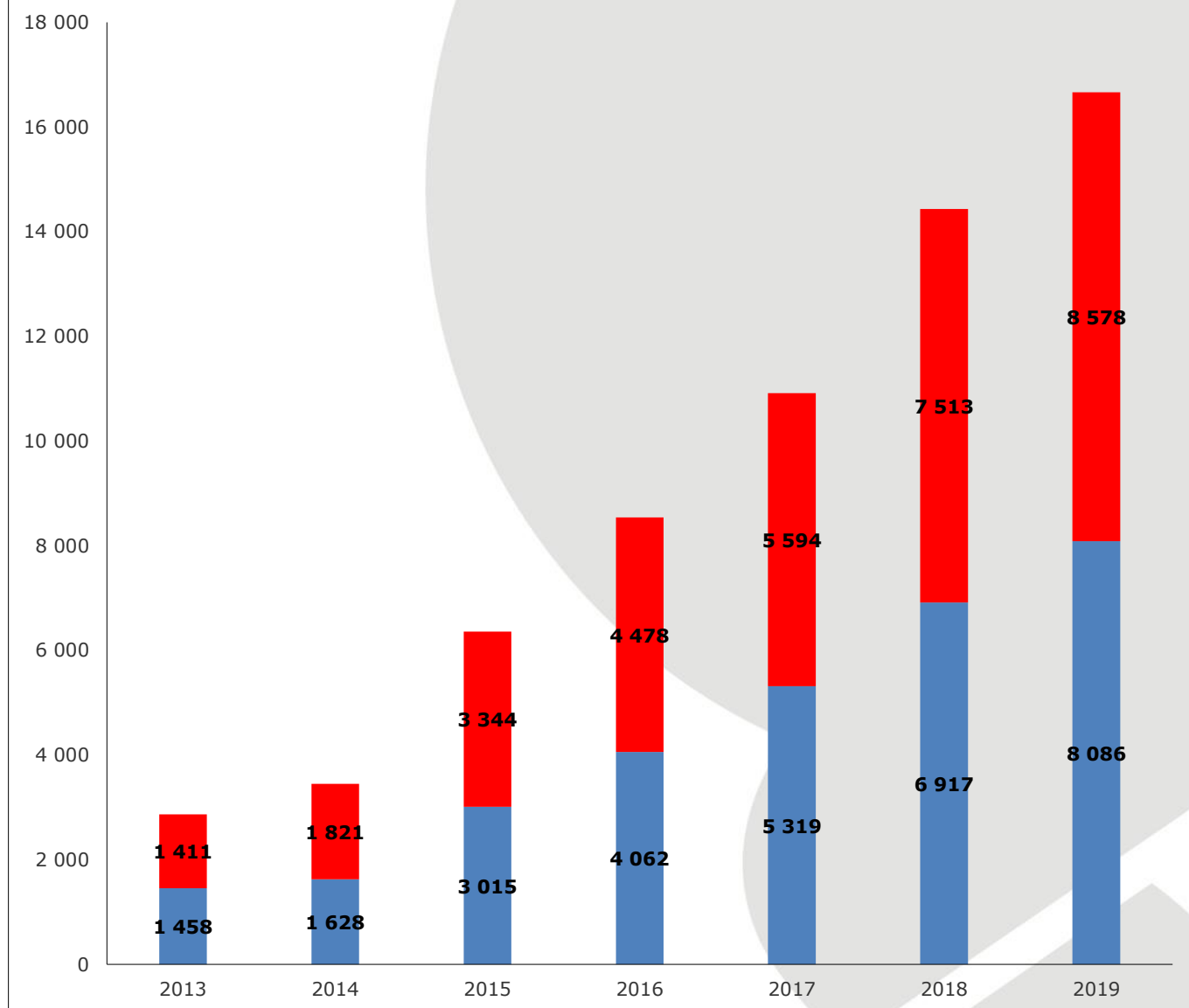
Évolution du nombre de Jeunes Coaches



Filles/garçons

- Une forte augmentation des jeunes coaches (+ 11 936). La répartition filles garçons dans l'engagement pour ce rôle est légèrement plus forte chez les garçons. Cette forte hausse peut s'expliquer par le nouveau dispositif mis en place (obligation d'avoir un jeune coach dans l'équipe) et qui nécessite des formations et des certifications.

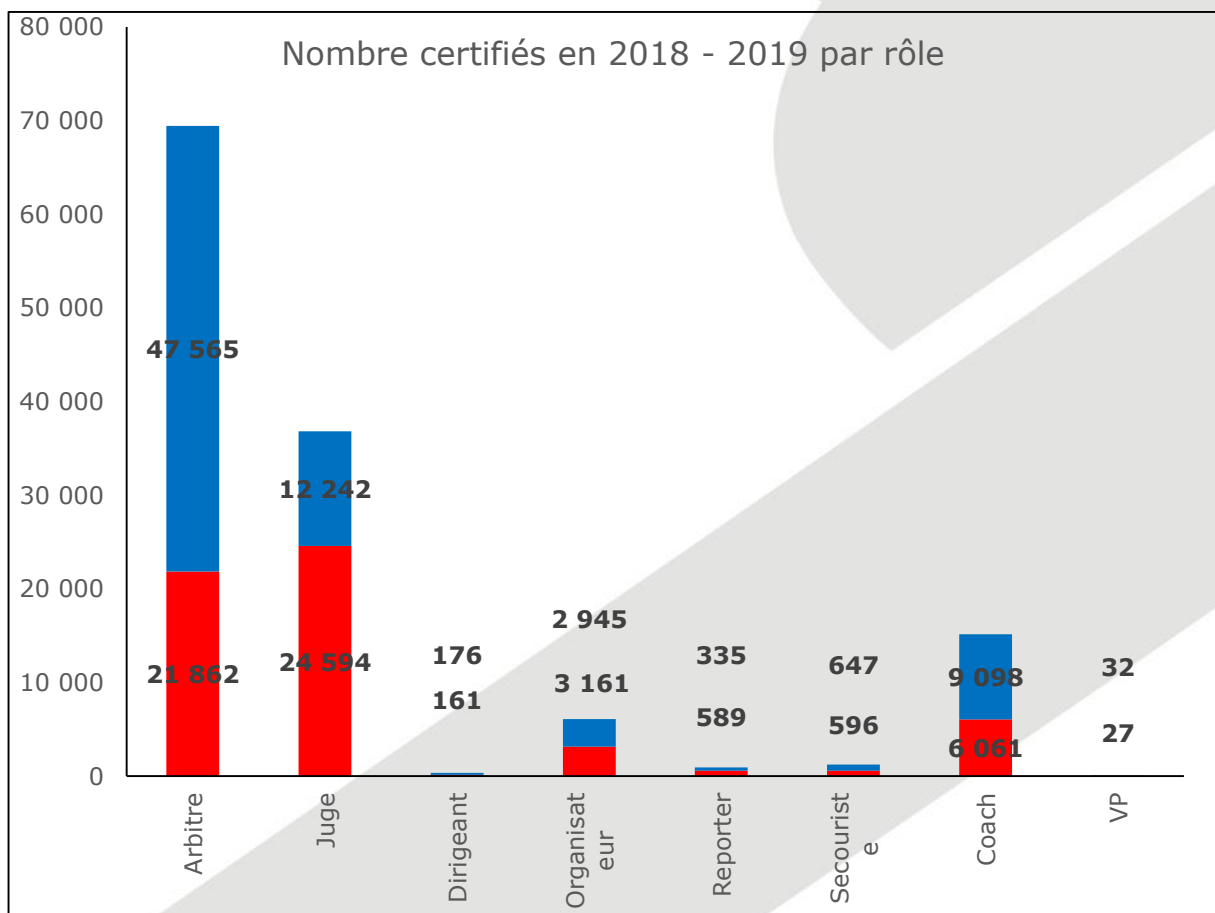
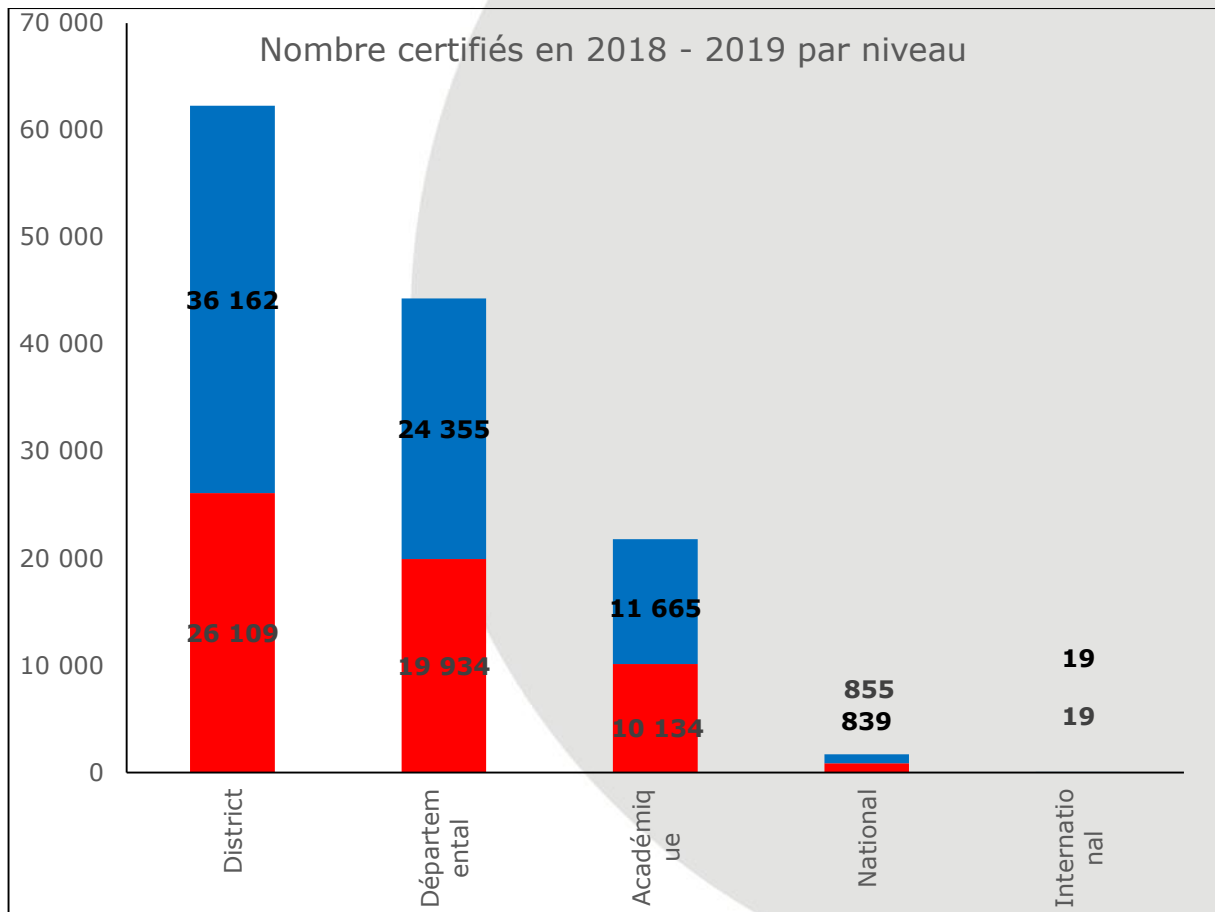
Évolution du nombre de Jeunes Organisateur, Jeunes Reporters et Jeunes Secouristes



Filles/garçons

Constats

- Le chiffre de 16 662 jeunes prend en compte les 13 092 jeunes organisateurs (+1 275), les 1 502 jeunes reporters (+440) et les jeunes secouristes (+519). Ils exercent ces rôles quelle que soit l'activité,
- Les filles (+492) s'investissent davantage dans ces différents rôles. Concernant les jeunes secouristes, le nombre de formation aux Gestes qui Sauvent (GQS) s'est amplifié sur le territoire. Même si le nombre est en nette augmentation, il n'est pas certain que les certifications aient été saisies sur opus.



7.4 Bilan et perspectives

L'ensemble de ces chiffres correspond bien à la priorité qui est donnée à la formation des Jeunes dans le programme « les jeunes officiels, vers une génération responsable ».

L'augmentation de 26 524 jeunes officiels certifiés tous rôles confondus montre bien l'implication forte des formations mises en place par les enseignants d'EPS et de l'intérêt des élèves à s'impliquer dans leur association sportive. Ce constat est renforcé par l'augmentation sensible du nombre de Jeunes Officiels formés dans l'année (+12 838) tous rôles confondus.

La valorisation des compétences des jeunes juges et arbitres de l'option facultative EPS continu a suscité un intérêt très fort pour les formations des Jeunes Juges/jeunes Arbitres au niveau des lycées et on peut noter la présence de nombreux jeunes juges / jeunes arbitres lycéens sur des CF collèges. La continuité du parcours du Jeune juge/jeune arbitre doit se faire du collège au lycée et LP.

Cependant on peut noter que les jeunes ont également pris conscience de l'importance de ces rôles pour rajouter de la plus-value dans leur parcours scolaire et particulièrement au moment de l'inscription de ParcoursSup

L'actualisation des livrets Jeune Juge / Arbitre a permis d'harmoniser les grilles de compétences pour tous les niveaux et dans toutes les activités sportives proposées.

Dans cas d'échange avec de pays étrangers (notamment avec la Côte d'Ivoire) les jeunes arbitres nationaux deviennent des vrais relais en tant que formateurs auprès des jeunes mais aussi des adultes

La création des livrets jeunes coachs par activité sur un modèle commun permet de proposer un outil au service des enseignants d'EPS et des jeunes, c'est une aide à la mise en place de formation.

Il est important de noter un manque dans les formations des Jeunes dirigeants / vice-présidents élèves mis en place par les services UNSS. Le lien avec les CAVL ou CDVL est une piste trop souvent oubliée pour rentrer dans ce dispositif.

Il faut préciser également un certain décalage entre les saisies informatiques et les formations qui se déroulent réellement sur le terrain particulièrement au niveau des jeunes reporters et des jeunes secouristes.

La création d'une commission régionale de Jeune Officiel dans chaque académie est encore très insuffisante voire inexistante et ne permet pas la mise en place d'un programme de formation et de suivi sur le plan académique et prenant en compte l'ensemble des rôles proposés au jeunes officiels UNSS.

Cette absence ne permet pas de répondre aux 5 préconisations nationales (table ronde du 11 juin 2015), à la mobilisation de l'école pour les valeurs de la République du 22 janvier 2015 lancé par le Ministère qui rappelle l'importance du parcours citoyen dans la vie associative (mesure 3 : « La vice-présidence des associations sportives par les élèves sera systématisée, et les prises de responsabilité au sein des associations sportives valorisées. Les formations de jeunes coaches et de jeunes arbitres seront développées » et enfin à la note de service du 21 mars 2016 stipulant « ...Ainsi au sein de chaque AS de collèges et de lycées, ils (les enseignants) contribuent à la construction du projet d'AS, partie intégrante du projet d'établissement, autour de deux axes principaux dont l'apprentissage des responsabilités avec l'exercice de la fonction de Jeunes Officiels et la formation afférente, ainsi que la participation à la vie de l'AS et à l'organisation des activités de l'association, contribuant par là même à l'éducation de la citoyenneté... ».

Le rôle de jeune coach, devenu obligatoire pour se qualifier au championnat de France a modifié l'enseignement des animateurs d'AS. Même si les formations ont été inégales sur le territoire les enseignants d'EPS y voient un intérêt grandissant dans le cadre de leurs enseignements.

À ce titre, une réflexion doit être amorcée avec les fédérations partenaires afin d'y établir des équivalences d'acquis de compétences qui pourrait s'inscrire dans un cursus de formation à proposer aux élèves.

Les quatorze jeunes reporters qui ont été sélectionnés pour suivre les équipes de France qualifiées pour les championnats du monde ont vécu des expériences fortes et ont gagné de nouvelles compétences. Ils ont pris à cœur leur rôle et sont devenus de réels relais médias. Ils deviennent les ambassadeurs de leurs territoires. Enfin, la douzième édition du challenge Jeune Officiel collèges UNSS - MAIF sera organisée dans les Bouches du Rhône du 16 au 18 juin 2020 à Aix en Provence. L'intégration des formations dans les différents rôles proposés par l'UNSS reste un axe privilégié de ce challenge sans y enlever le partage d'expérience entre les jeunes.

Cette prochaine année scolaire devra également confirmer les plans de formations dans les territoires en lien avec nos partenaires dans l'acquisition de diplômes concernant les Gestes qui Sauvent (GQS) et PSC1

L'année 2019 - 2020 devra être celle de la poursuite pour la concrétisation des directives ministérielles pour engager notre réflexion et proposer un plan de formation national destiné aux 10 000 jeunes officiels bénévoles pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 qui se dérouleront à Paris et en lien avec le COJOP et la délégation ministérielle dédiée.

Focus

De jeunes arbitres UNSS « forment les jeunes et les enseignants EPS ivoiriens »

À l'invitation de l'Office Ivoirien du Sport Scolaire et Universitaire, une délégation composée de six Jeunes Arbitres et d'un Jeune Reporter s'est rendue du 9 au 15 décembre 2018 en Côte d'Ivoire pour un échange de cadre et de jeunes en vue d'un partage d'expérience.

Après différentes visites (Lycée français, Ministère des Sports, ...), la délégation française a été invitée à participer au Cross de lancement de la saison de la saison 2018 - 2019 de l'OISSU à Abidjan. Ce fut l'occasion de partager un moment sportif convivial, festif et solidaire, rendant évident le fait que le sport et la jeunesse ne connaissent pas de frontière.

En parallèle des échanges de responsabilités en acte sur les terrains de handball, basket ball et football lors de la 4^{ème} édition des Jeux Scolaires et Universitaires à Yamoussoukro, les Jeunes Arbitres français sont intervenus pour partager leurs expériences avec les Jeunes Ivoiriens. Un moment gravé dans la mémoire de Baptiste Lambert, Jeune Arbitre UNSS en Football (lycée Jean Joseph Fouyrier à Auxerre):

« Des échanges inoubliables avec des questions vraiment insolites ! Je me souviens d'un jeune arbitre qui m'a demandé que faire 'si un chien traverse le terrain avec un bout de bois dans la bouche et arrête un but'... Quelle situation ! ». Sur son approche de cette formation dispensée à d'autres jeunes et enseignants d'EPS, Baptiste poursuit : « Elles sont choses courantes dans la vie d'un arbitre pour pouvoir progresser sur les lois du jeu et sur le vécu de chaque arbitre ! ». Normal de partager son expérience donc !

Quelle plus-value tire-t-il de cette expérience ? « Ce qu'il y a de particulier ? C'est que c'était en Côte d'Ivoire... en Côte d'Ivoire ! Beaucoup de moments inoubliables et également de bonne humeur autour de nos petites réunions devenues une préparation réelle pour les échéances qui arrivaient le lendemain ». (Benjamin Gremion, professeur EPS au collège Max Hutin à Bouilly-académie de Reims, membre de la Commission nationale Jeune officiel et arbitre/formateur de hockey sur glace)



FOCUS. Jeune reporter ISF Football à BELGRADE

Du 6 avril au 14 avril, Belgrade sera le théâtre des championnats du monde scolaire de football. Les équipes de France féminine et masculine vont tenter de briller sous le regard de Mathéo Girard, jeune reporter présent sur place, qui nous raconte la première journée en Serbie.

Jour du départ : Belgrade, nous voilà !

Alors que les premiers coups de sifflets auront lieu demain, les équipes de France masculine et féminine sont arrivées en terre serbe aux environs de 13h. Ils ont pu découvrir le superbe hôtel dans lequel ils vont séjourner le temps d'une semaine. Il fallait se lever tôt pour apercevoir la délégation française à Paris ce samedi. Après une courte nuit à l'hôtel, elle a investi, dès 7h45, l'aéroport Paris Charles de Gaulle pour un décollage prévu à 10h. Après deux heures de trajet dans les airs, plus ou moins stressantes pour certains, elle a pu découvrir la ville

pour rejoindre le très imposant Crowne Plaza Hôtel. D'autres nations y ont été aperçues, notamment le Brésil, le Qatar, ou encore la Chine.

Après un bon repas au restaurant, le discours du chef de délégation, Franck Dufour, a officiellement lancé le championnat. Celui-ci a mis l'accent sur la nécessité pour nos athlètes de donner le meilleur d'eux-mêmes, tout en profitant de cette expérience, sans oublier les valeurs fondamentales du sport.

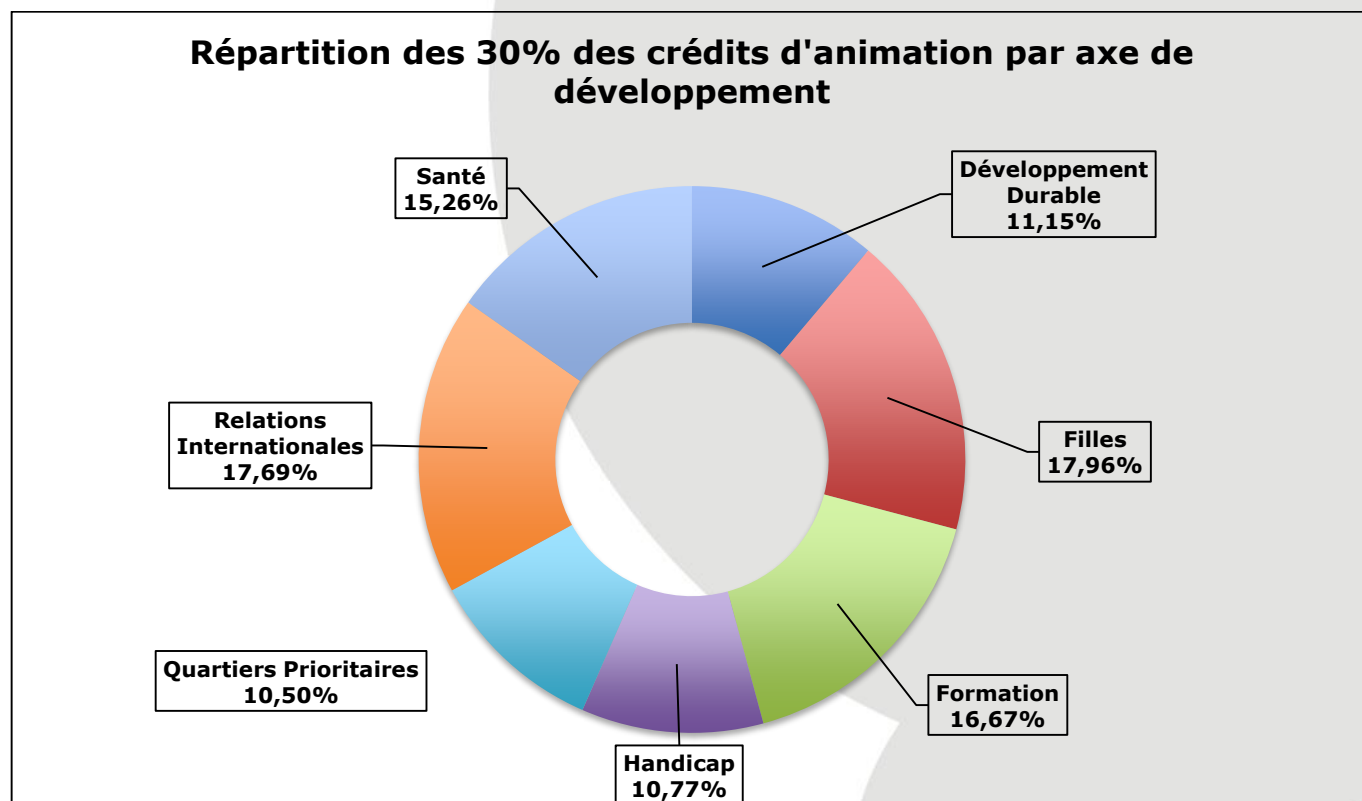
Une fois installées, les équipes masculine (Le lycée Déodat de Séverac de Toulouse) et féminine (le lycée Sacré Cœur de Saint Briec), très professionnelles sont parties s'entraîner, à base de footings dans les rues de Belgrade, et de jeux ludiques. Stéphane Audard, coach des garçons, mettait l'accent sur la nécessité « d'évacuer le mauvais stress à la veille du premier match ». Ils ont pu y remarquer les délégations allemandes et italiennes, que l'on imagine dans le même état d'esprit que nos Tricolores.

Une journée chargée s'annonce demain pour les deux équipes. Après une matinée qui s'annonce assez calme, l'équipe masculine affrontera l'Italie à 15h, pour le lancement des phases de poule. L'équipe féminine enchaînera, quant à elle à 16h30, juste après leurs compatriotes, face à la Chine. Deux matchs qui s'annoncent difficiles alors qu'il est impossible de juger le niveau des équipes avant les premières rencontres.

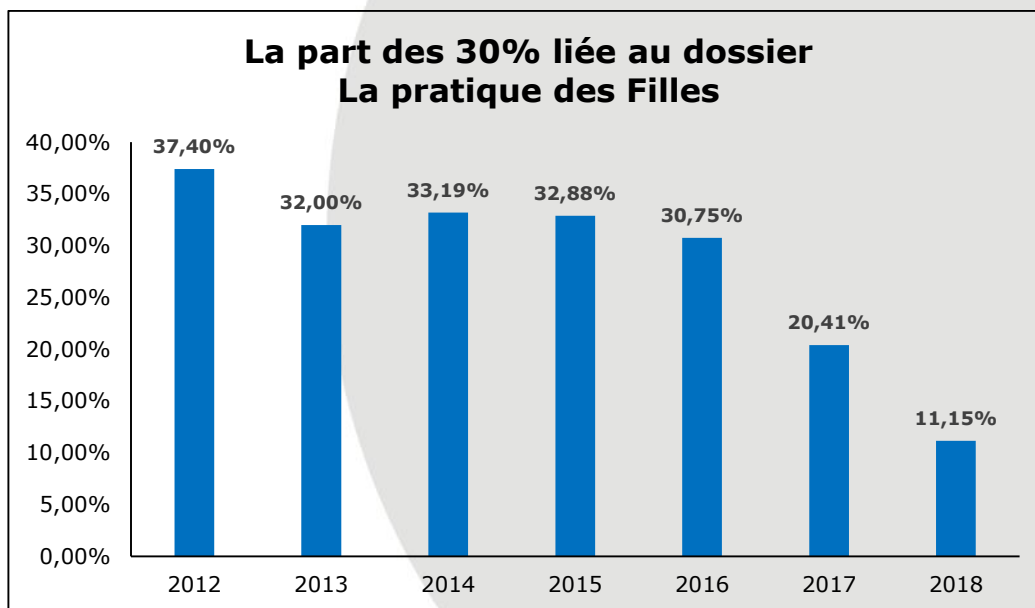
Le journal de bord du 1^{er} jour de Mathéo GIRARD, jeune reporter du LGT Le Verrier. Saint Lô (CAEN)

III. Les actions en faveur du développement de l'UNSS

30% de la somme allouée aux services déconcentrés de l'UNSS au titre des crédits d'animation sont soumis à une ventilation par axes de développement. L'affectation de ces 30% à chaque axe de développement se répartit de la façon suivante :



1. Vers la pratique des filles et la mixité



- Garder une vigilance sur la poursuite des actions dans le but de développer la pratique des filles au sein des AS
- Renforcement de la labellisation AS égalité et reconnaissance des projets qui visent à améliorer le vivre ensemble au sein de l'association sportive et au-delà au sein de l'établissement
- Évolution du plan de féminisation à l'UNSS

Axe de développement n°2 – INNOVATION

- Travaux de préparation pour réaliser un guide des bonnes pratiques en termes de mixité à l'UNSS
- Accès à toutes les activités quel que soit le genre : adaptation des contenus et des formes de pratique

Axe de développement n°3 - RESPONSABILITÉ

- Valoriser l'accès aux responsabilités pour les filles et valoriser leur engagement : soutien des équipes nationales de HB fin 2018, leadership lors de la lycéenne MAIFrun à Paris pour le projet She runs

1.1 Les objectifs recherchés par l'UNSS

La représentation féminine à l'UNSS est de 41.75%. Ces chiffres restent bons au regard des résultats d'autres fédérations sportives. Cependant l'écart entre la courbe du nombre de licenciées pour les filles et celle des garçons reste identique.

Les enseignants, animateurs de l'AS inscrivent le développement de la pratique des filles dans leur projet d'AS et utilisent les actions événementielles autour de cette thématique pour dynamiser et mobiliser les licenciées et les non licenciés.

Les objectifs affichés par l'UNSS sont de santé publique et sociétales. D'une part les bienfaits de l'activité physique sur la santé, créant ainsi un habitus de pratique et d'autre part, l'engagement et la responsabilisation des jeunes filles dans le cadre du programme « génération responsable ». Au-delà, on observe un développement du « leadership » et certaines élèves se positionnent comme de réelles ambassadrices du sport scolaire.

Développer la pratique sportive féminine permet d'équilibrer les effectifs filles/garçons au sein des AS ainsi que de travailler sur les principes d'égalité et de mieux vivre ensemble. Une focale sur les activités à connotations masculines pour les filles ou féminines pour les garçons a été privilégiée notamment dans les formules de championnat des disciplines artistiques.

Le plan national de développement du sport scolaire 2016 - 2020 réaffirme la priorité de l'accès aux sports aussi bien aux filles qu'aux garçons, dans un souci d'égalité d'offre de pratiques et de responsabilisation ce qui contribue à l'égalité des chances et la réussite de tous.

On observe depuis deux années une baisse de la part des crédits d'animation concernant l'organisation d'actions particulières à destination des filles bien que ces manifestations soient encore nombreuses sur le territoire national : 20,41% en 2017 et 11,15% en 2018. Cependant le nombre de licenciées féminines ne baisse pas. Force de constater que la réflexion sur le développement de la pratique féminine évolue et que les services de l'UNSS ont adapté les formats de leurs compétitions et des actions promotionnelles en faveur de ce développement.

1.2 Les actions mises en œuvre

Trophée « Filles et garçon en Or »

Nouveauté pour l'année 2018 - 2019. Le trophée Camille Muffat récompense dorénavant 1 jeune fille et un jeune garçon par catégorie lors du CROSS national/MGEN. Pour cette première année 48 dossiers de candidature ont été présentés par les académies.

Les critères ont été également précisés

- Investissement, fidélité et rayonnement au sein de l'association sportive de l'établissement, continuum du parcours sportif :
 - o Engagement dans différents rôles au sein de l'UNSS
 - o Engagement au sein de l'établissement
- Performance sportive de l'élève dans son association sportive, lien avec le mouvement fédéral.
- Résultats scolaires.

Exposition Photo « Femmes & Filles sportives, de la licenciée à la championne »

Cette exposition photos créée par Marie LOPEZ VIVANCO est à la disposition des services de l'UNSS, de tout partenaire et acteur du sport en général. Elle promeut d'une part l'ambition sportive des filles dans le volet « de la licenciée à la championne » et d'autre part la responsabilisation dans le volet « prendre des responsabilités et s'engager dans le milieu sportif »

L'exposition existe aussi dans la version numérique.

La lycéenne Maif Run

La lycéenne MAIFrun est l'évènement phare pour promouvoir la pratique des filles et leur engagement. Cette année 16 000 jeunes filles font été au rendez-vous dans de nombreuses villes sur le territoire Français et en Martinique.

L'accompagnement de ces organisations mobilise l'ensemble des acteurs du sport scolaire, les partenaires ainsi que les instances territoriales. La mise en synergie de toutes ces forces vives doit être mobilisée autour d'un projet commun territorial.

Labellisation « AS Égalité »

Augmentation significative des dossiers émanant de zones rurales. On constate également que les lycées sont peu engagés dans ce processus.

Manque de représentation des AS lycées dans les demandes de labellisation AS « Égalité »

Précisions sur les critères retenus :

- Présentation d'un projet visant à valoriser la pratique féminine
- Un projet fort qui mobilise les élèves de l'AS qui a des répercussions dans la vie de l'établissement.
- Qualité des supports proposés (vidéo ou autre...),
- Les statistiques de l'association (nombre de filles licenciées/au nombre de filles scolarisées),
- Le projet explicitement présent dans le projet d'AS.
- Invitation des AS récompensées dans le cadre de la labellisation AS égalité au Sénat :

Académie de Besançon : Collège Camille Claudel Montreux Le Château

Académie Orléans/Tours : Lycée professionnel François Clouet de Tours

Partenariats :

- La Maif
- Adidas
- Orangina
- Radio NRJ (Lycéenne MAIFrun)

1.3 Perspectives

La CMN sport-filles et mixité propose une évolution notable du LABEL AS égalité :

- Adapter les statistiques relatives au nombre de licenciées féminines en fonction d'un pourcentage en fonction du type d'établissement.
- Revoir la présentation du dossier de candidature pour une meilleure visibilité des coordonnées et des personnes ressources de l'établissement
- Préciser les critères pour une meilleure lisibilité du résultat pour les animateurs d'AS
- Créer un Label (concours auprès des AS) marque d'identification que les AS lauréates pourront afficher.

La lycéenne Maif Run 4^{ème} édition

Présentation d'un document de cadrage afin d'inscrire les modalités et principes directeurs qui régissent cette manifestation d'ampleur.

L'objectif 2020 est l'organisation une grande manifestation dans chaque grande région à définir comme un projet inter académique.

Une nouveauté : une organisation qui pourra s'inscrire dans le calendrier du 11 mars 2020 au 3 juin 2020 date de la « Mahoraise ».

Autre nouveauté : la création d'échanges entre AS françaises et établissements de pays frontaliers, de pays africains ou tout autre pays.

Focus AS Collège André Citroën – Paris

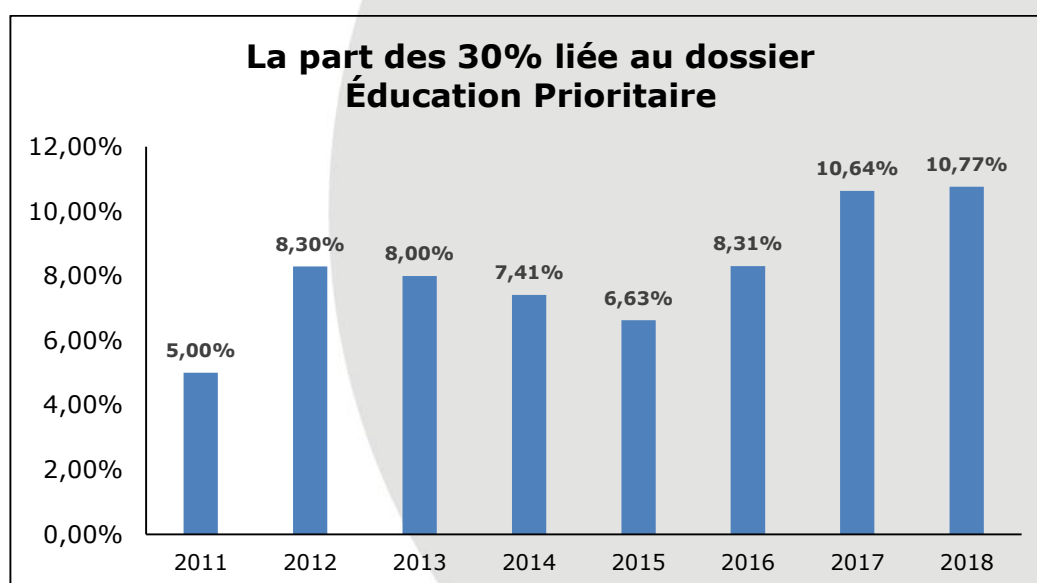
À la suite de leur titre de « champion de France UNSS » en danse battle hip hop, les filles du collège André Citroën de Paris et leur enseignant d'EPS Thomas Ramires ont été contactés par l'ambassade des États-Unis dans le cadre de la venue de Mme Michèle Obama à Paris-Bercy. Le sujet de la soirée était la promotion de l'engagement et de la réussite au féminin en référence à son livre autobiographique « Becoming ». C'est dans ce cadre que Jélina Bampala, élève de 4^{ème} membre du C15 Crew, a témoigné en introduction de la soirée mettant en avant l'investissement d'une jeune fille dans un projet ambitieux et en équipe au sein de son AS. Devant près de 20 000 personnes, ce fut un discours intense et émouvant, témoignage fort de son engagement et de sa pratique associative, artistique et sportive au sein de son collège.

Son intervention remarquée lui a permis de rejoindre le projet de campagne « She breaks barriers », aux côtés de nombreuses ambassadrices sportives de haut niveau, confirmant ainsi l'engagement du sport scolaire dans le développement du sport au féminin et conformément au partenariat entre l'UNSS et Adidas.

À l'UNSS, 42% des licenciées sont des filles (près de 480 000). Un chiffre important qui n'empêche pourtant pas d'espérer obtenir une vraie parité dans les années à venir. Encourager le changement et lutter concrètement contre ces barrières sociales, mentales et structurelles font du projet « SHE BREAKS BARRIERS » un engagement à lutter contre les freins existants en inspirant les jeunes générations mais aussi en s'affranchissant des préjugés dans le sport.



2. Politique de la ville



Axe de développement n°1 - ACCESSIBILITÉ

« Permettre à un maximum d'élèves d'accéder à des pratiques sportives et artistiques et à la vie associative »
« Activer tous les leviers pour réduire les inégalités territoriales dans l'accès au sport scolaire »

- Favoriser les rencontres pour les élèves en territoires ruraux,
- Favoriser la représentation des Associations Sportives des zones prioritaires et zones rurales dans différents événements (challenge JO, JIJ, Jeux de l'UNSS...),
- Renforcer la participation des licencié(e)s issu(e)s des départements, pays et territoires d'Outre-Mer dans les rencontres UNSS,
- Favoriser l'accès à des installations sportives variées.

2.1 Les objectifs recherchés par l'UNSS

Le sport et le sport scolaire en particulier, formidables outils éducatifs, ont été définis comme des outils majeurs d'intégration lors du Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté. Par l'accès à la pratique sportive régulière et encadrée de ceux qui en sont le plus éloignés, le sport à l'école, en collège et en lycée, participe à l'éducation des jeunes et contribue à la mixité sociale. Afin de renforcer ce rôle essentiel, l'UNSS doit permettre de développer les politiques publiques souhaitées par les ministères de l'éducation nationale et de la ville la jeunesse et des sports, notamment dans les quartiers de la politique de la ville autour des établissements comme les collèges REP+ et les Lycée Professionnels de l'éducation prioritaire, mais aussi les établissements situés dans le milieu rural.

2.2. Les actions mises en œuvre

Certains territoires se trouvent en pénurie de proposition sportive à leur population ; c'est en particulier le cas des quartiers de la politique de la ville et des zones de revitalisation rurale. Pour des raisons diverses, peu de clubs sportifs se retrouvent présents et les possibilités de pratique sportive pour la jeunesse de ces territoires sont très restreintes, notamment pour les jeunes filles. L'établissement public local d'enseignement (collège ou lycée), parfois seule présence physique des pouvoirs publics, peut et doit permettre de combler ces manques. Par l'amélioration des liaisons et des transitions dans le parcours de l'élève, tant au cours de sa scolarité, que dans sa vie d'élève et de jeune citoyen, le cadre que représente l'établissement scolaire peut porter une solution sur ces territoires. Pour cela l'UNSS :

- Permet un accroissement des activités sportives envisageables, tant dans leur diversité que dans le nombre de créneaux horaires possibles pour la jeunesse de ces quartiers en répondant à leurs attentes et besoins. Une offre adaptée de pratiques sportives vers jeunes filles, souvent éloignées de toute activité sportive, est l'une des priorités tout comme la lutte contre la sédentarité voire le désœuvrement afin d'offrir à la jeunesse un épanouissement physique et mental.

- Favorise la formation de Jeunes Officiels afin de les responsabiliser à des statuts très divers tels l'arbitrage, le reportage voire le coaching. Les compétences acquises en tant que « Jeune Officiel » permettent d'obtenir un diplôme certifié par l'UNSS : l'élève peut ainsi faire valoir ses compétences au sein d'autres structures associatives tels les clubs fédéraux et cela en étant toujours scolarisé en lycée ou LP.
- Favorise le lien entre Les associations sportives, les communes et communauté de communes liées aux clubs sportifs, afin d'établir une cohérence de projet visant à pérenniser un parcours sportif pendant la scolarité et surtout au-delà. Cet objectif doit inciter les structures régionales et départementales UNSS à la mise en place de conventions entre les associations sportives des quartiers prioritaires et les associations de quartiers ainsi que les clubs sportifs. Le lien social pour les élèves du second degré pouvant se décliner :
 - Au-delà de l'établissement vers la vie de quartier et des projets qui s'y développent,
 - Dans l'établissement lui-même en particulier pour ceux qui valorisent « l'école ouverte »,
 - Par la multiplication des échanges et des rencontres au niveau du district UNSS et au-delà,

Focus centre d'entraînements

Centres UNSS ou pôles UNSS initiés par le service départemental UNSS du Béarn Monsieur Franck DUFOUR

« Un groupe de travail composé de 4 à 5 référents de l'activité propose un contenu à destination des pôles UNSS. La composition de ce groupe de réflexion permet aux différents partenaires un travail commun : membres de comités sportifs et professeurs d'EPS référents. Ce travail de construction de documents s'effectue durant l'année scolaire précédant l'ouverture du pôle UNSS. Cette réflexion partagée permettant ainsi une « politique commune » des différents acteurs d'un même territoire. Cette stratégie concerne la totalité des licenciés autour de deux mobiles d'agir : l'initiation et/ou le perfectionnement à finalité compétitive. Le « public élève » peut pratiquer sans son professeur en s'engageant dans un centre d'entraînement par l'intermédiaire de son AS si ce dernier est à proximité et réponds à ces attentes. Des passages obligés sont nécessaires comme la possibilité de pouvoir se rendre seul sans son professeur d'EPS sur le site, de communiquer clairement en direction des présidents d'AS, des élèves et des parents et d'établir un cadre juridique précis par le biais de conventions et d'agrémentes.

Les avantages sont multiples avec une UNSS qui devient acteur incontournable dans la mise en œuvre des politiques publiques :

- Le monde sportif s'appuie sur les compétences de plusieurs professeurs d'EPS grâce à un fonctionnement en atelier sur des séances Co-construites auxquelles les techniciens identifiés des clubs ou comités sont invités à participer
- Les professeurs d'EPS en complétant leur formation et leur expertise puisqu'ils interviennent, encadrent et/ou observent des journées de pôle UNSS dont les contenus sont proposés par des groupes de référents UNSS
- L'UNSS fidélise ses jeunes car l'attractivité de ces journées repose sur « l'expérience sportive » et non plus exclusivement sur la compétition.

En conclusion, les pôles d'entraînement permettent de lutter contre les inégalités de territoires, les inégalités sociales, les inégalités dans la répartition des ressources humaines

2.3. Bilan et perspectives

Les structures régionales et départementales doivent développer encore davantage la mise en place de conventions entre les associations sportives des quartiers prioritaires, du milieu rural et les associations de quartiers ainsi que les clubs sportifs.

Le lien social pour ces élèves du second degré doit se décliner :

- Au-delà de l'établissement vers la vie de quartier et des projets qui s'y développent,
- Dans l'établissement lui-même en particulier pour ceux qui valorisent « l'école ouverte »,
- Par la multiplication des échanges et des rencontres au niveau du district UNSS et au-delà en particulier par la mise en place de centre d'entraînement impliquant les enseignants EPS, animateurs d'AS, les intervenants des ligues liées aux fédérations sportives en accord avec les représentants DS collectivités.

L'association sportive se doit de mettre en avant au sein de la communauté éducative ses projets liés à la responsabilisation, au développement de l'estime de soi, et de s'adresser à des élèves qui ont le plus besoin de suivi et de soutien. La problématique du « décrochage » est souvent visible lors des cours d'EPS et de l'association sportive car au-delà des absences, le manque d'investissement se remarque concrètement. La prise en compte de cet objectif dans les régions et départements doit également se développer afin de faire concorder les projets avec ceux des rectorats et au-delà avec certaines communes qui se sont emparées de la problématique.

Pour cela et afin de proposer des projets explicites et empreint de faisabilité, la direction nationale va à partir de la rentrée 2019 - 2020 mettre en place une commission nationale liée aux « politiques de la ville ». Elle fait déjà partie du groupe de réflexion lié au programme national des « cités éducatives » après avoir été reçu par Monsieur Vincent LENA, chargé par les ministres de la Ville et de l'Éducation nationale de coordonner le programme interministériel et partenarial des « cités éducatives » : ce dernier visa à labelliser et soutenir des stratégies éducatives ambitieuses dans une soixantaine de territoires emblématiques de la politique de la ville.

Focus FONDS DE SOLIDARITÉ

Des associations sportives sollicitent tous les ans une aide financière via le fonds de solidarité

La commission nationale est composée de :

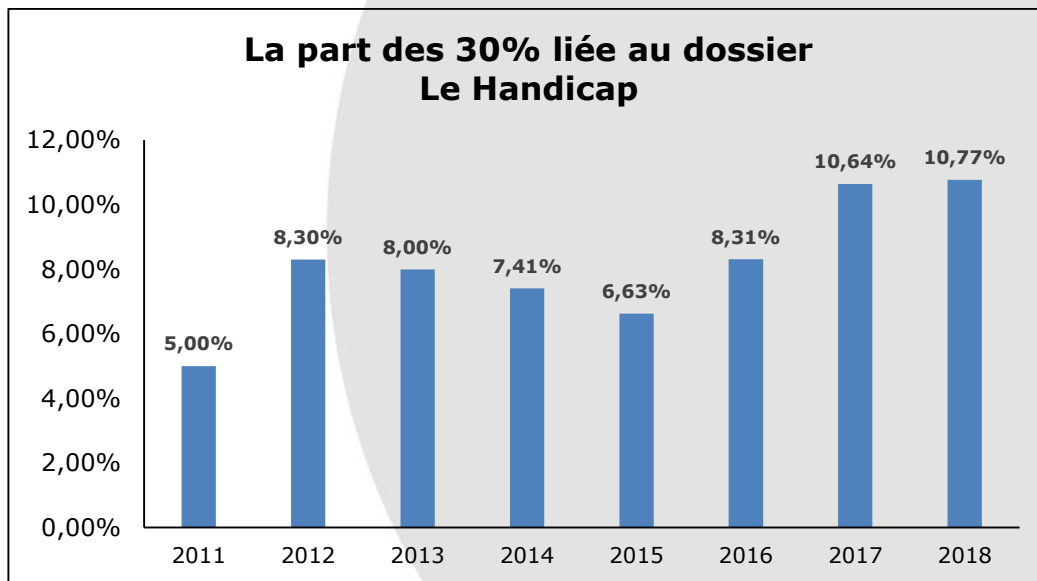
- Madame Nathalie FRANÇOIS pour le SNEP FSU
- Monsieur Arnaud KISIEL pour le SE UNSA
- Madame Marie Claude FENOLL pour les conseillers techniques pour le sport scolaire auprès des DASEN
- Monsieur Christophe NORCINI pour les conseillers techniques pour le sport scolaire auprès des recteurs.
- Monsieur Édouard ANDRÉASSIAN, directeur national adjoint en charge du suivi du dossier.

L'année 2018 – 2019 a permis la répartition de 60 000 euros vers 179 AS pour 218 dossiers traités contre 178 traités l'année passée.

- 110 Collèges dont 14 REP+ 24 REP et 35 RURAL
- 45 LPO, LEGT, LG et LEGTA
- 44 LP dont 01 LPA et 07 de l'éducation prioritaire
- 3 Cités scolaires
- 5 EPLE privés sous contrat
- 1 EREA

La majorité des aides apportées est liée aux problématiques de déplacements des associations sportives lors des différentes manifestations sportives et évènementiels, en particulier pour les AS de milieu rural ainsi que pour les associations sportives des DOM avec une problématique de paupérisation.

3. Les élèves en situation de handicap



Axe de développement n°1 - ACCESSIBILITÉ

« Favoriser la participation des élèves en situation de handicap »

- Augmenter le nombre d'élèves licencié(e)s en situation de handicap,
- Renforcer les offres de pratique inclusive pour les élèves en situation de handicap, du local au national,
- Favoriser les projets communs entre les établissements scolaires et les établissements spécialisés, en lien avec l'offre sportive locale,
- Sensibiliser, au sein des Associations Sportives, des districts et de l'ensemble du sport scolaire, à l'inclusion des élèves en situation de handicap.

Axe de développement n°2 - INNOVATION

« Proposer des programmes d'activité prenant en compte les besoins et les attentes des élèves »

- Proposer des pratiques sportives et artistiques liées aux besoins et aux attentes des élèves,
- Favoriser la multi-activité et la pluriactivité, au travers de pratiques innovantes proposées par les associations sportives.

Axe de développement n°3 - RESPONSABILITÉ

« Favoriser les pratiques éthiques, et lutter contre les discriminations, le dopage et les violences »,

- Mener un travail permanent contre les discriminations de tous ordres, les violences et les incivilités.

3.1. Les objectifs recherchés par l'UNSS

L'UNSS offre la possibilité aux élèves en situation de handicap de pratiquer le sport. Au-delà des éléments inscrits dans le plan national de développement du sport scolaire 2016 - 2020, la déclinaison locale de la politique nationale s'appuie sur :

- Le renforcement et la multiplication des offres de pratique pour les élèves en situation de handicap du local au national :
- Renforcer la formule « sport partagé » à l'UNSS par la nomination d'un référent « sport partagé » au sein de toutes les commissions mixtes. La mise en place de championnat « sport partagé » en découlera,
- Accompagner les services départementaux et régionaux dans la réalisation de leurs projets,
- Élargir l'offre de pratique à travers la création d'une pratique « inclusive » que nous devons faire progresser en concertation avec les fédérations délégataires pour le handicap (FFH et FFSA) et les acteurs/partenaires (Handicap International, APF, CPSF notamment),
- Créer des rendez-vous réguliers lors de la JNSS et des Cross

3.2. Les actions mises en oeuvre

Le développement des modules de formation

- Pour les enseignants,
- Pour les jeunes arbitres / juges et/ou coaches en situation de handicap et valides.

L'amélioration des modes d'information et de communication

- La création d'une commission mixte régionale (et départementale) sport partagé,
- Visibilité sur Unss.org, Wiki Sport, Opuss, articles dans la Revue « Équilibre », plateforme Hizy et présence sur les réseaux sociaux,
- Web-série sur la pratique du handicap et du sport partagé à l'UNSS comme « Les règles du jeu » avec Michaël Jeremiasz,
- <http://www.dailymotion.com/video/x4hi47p> ou sur <http://unss.org/regles-du-jeu/>
- Création de Tuto : 1er avec Marie Bochet et la section sportive sport partagé du collègue André Malraux – PONTARLIER <https://www.dailymotion.com/video/x6awf0x>
-

Le renforcement du lien - du local au national

- La désignation d'une personne ressource « Sport partagé » par académie,
- La nomination d'un référent sport partagé par activités (CMN),
- Un prix Éthique et Sport dédié à « favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap ».

Le renforcement du lien entre l'UNSS et les acteurs du Handicap :

Fédérations spécifiques

- Invitation des contacts locaux dans les CMN, CMR et CMD,
- Échange des coordonnées des personnes ressources et des calendriers entre les 3 fédérations,
- Signature des conventions UNSS-FFSA-FFH du local au national.

Ministère des sports

- Intégrer le PRNSH à nos actions de formation,
- Lien avec le Comité Paralympique et Sportif Français,
- Invitations aux commissions mixtes.

Ministère de l'Éducation nationale

- Intégration d'une IA-IPR-EPS à la CMN pour renforcer nos liens,
- Co-construire une offre de formation des enseignants d'EPS.

La facilitation de l'accès pour la pratique de tous :

- Une affiliation simplifiée proposée aux établissements d'enseignements adaptés et spécialisés afin d'ouvrir les portes de l'UNSS à tous les élèves en situation de handicap.

Le sport partagé : ce programme, géré en étroite relation avec la Fédération Française Handisport et la Fédération Française de Sport Adapté, permet aux élèves valides et aux élèves en situation de handicap scolarisés de pratiquer dans les mêmes activités en particulier lors des rencontres inter-établissements.

- Initié sur le plan local, le sport partagé compte plus de 500 journées organisées autour du sport partagé et du handicap pour 50 activités différentes,
- L'organisation des championnats de France 2018 - 2019 proposée dans 36 activités montre la réelle avancée du sport partagé sur le plan compétitif grâce à la mesure instaurée au sein des la CMN avec la présence de référents mais aussi grâce aux organisateurs des championnats de France sport partagé sans qui ces évènements nationaux n'auraient pas lieu : (aviron indoor, badminton, badten, basket-ball, boxe assaut, boxe française, canoë-kayak, course d'orientation, cross, danse chorégraphiée, duathlon – run & bike, équitation, escalade, escrime, golf, judo, karaté, laser run, natation, pelote basque, pétanque, raid, step, ski alpin, sport partagé multi-activités, surf, tennis de table, tir à l'arc, tir sportif, volley, voile légère, VTT),
- Les championnats de France sport partagé totalisent 266 équipes,
- Le développement du championnat de France « Sport partagé multi-activités ».

Les partenariats

L'UNSS a réactualisé la convention nationale avec la FFH en mai 2016.

L'Association des paralysés de France et l'UNSS ont également signé une convention de partenariat afin de proposer une offre de pratique aux IEM labellisées APF.

Une convention a été signée entre Handicap International et l'UNSS en juillet 2017.

Il y a 6 ambassadeurs sport partagé.

Les Chiffres

Trois sources nous permettent de recueillir des chiffres liés au handicap : la vie des AS / Fichiers des licences / OPUSS. Sur cette base :

- 151 élèves en situation de handicap sont licenciés à l'UNSS,
- 215 établissements spécialisés affiliés à l'UNSS (IME, IEM, ITEP, IMPRO, AUT, etc.)
- 312 licenciés dans les ULIS et 6 920 licenciés dans les SEGPA,
- 122 Jeunes officiels ont été certifiés en sport partagé (du niveau district au niveau national).

3.3. Bilan et perspectives

- Renforcer et accompagner le développement et les innovations locales,
- Élargir l'offre de pratique vers l'inclusion,
- 20 dossiers sport partagé proposés pour le prix éthique,
- Favoriser l'accès des jeunes aux responsabilités, notamment par le programme « vers une génération responsable », comme jeunes arbitres/juges mais aussi comme jeunes coaches, jeunes dirigeants ou jeunes organisateurs. Le livret Jeune arbitre/juge, Jeune coach doit intégrer du contenu relatif au sport partagé dans toutes les activités UNSS,
- Le 9ème championnat de France UNSS de Sport Partagé multi-activités aura lieu en mai 2020 dans l'Aude (11),
- Première édition d'une compétition internationale ISF : les « Inclusive Games » au Portugal en juillet 2019 avec deux équipes : boccia et athlétisme,
- Valorisation des actions para sport menées dans le cadre de la semaine olympique et paralympique ainsi que lors de la journée olympique et paralympique,
- Mise en avant des actions sport partagé qui se déroule la 1ère semaine de décembre dans le cadre de la « Journée internationale des personnes handicapées »,
- Lancement du projet « Para Tokyo »,
- Organisation de master-class sport partagé,
- Mise en place de testing et compensation sur tous les championnats de France sport partagé,
- Création d'un logo sport partagé UNSS.

Focus : Le Sport Partagé à l'International : 1^{ère} participation aux Inclusive Games.

Retour des élèves de l'équipe d'athlétisme du collège Camille Claudel Civray (académie de POITIERS)

Alice Duplessis (championne du monde de saut en longueur et vice-championne du monde de lancer de poids) : « Mon premier voyage en avion a été une grande expérience, je n'étais pas très rassurée. Puis nous avons découvert notre hôtel, avec vue sur la piscine et la mer, le rêve !

Mon moment le plus fort est lorsque j'ai franchi la ligne d'arrivée, toute mon équipe m'a entouré, m'a félicité, j'ai été très touchée. J'ai apprécié le soutien d'Aurélié qui m'a accompagné à l'hôpital, pour passer mes examens médicaux lorsque je me suis blessée. Mais également l'entraide des 2 concurrentes sur le podium, qui m'ont aidé à monter sur la première marche. Cette aventure m'a permis de me faire des copines et des copains au sein de l'équipe de France. »

Camille Jaillet : « Quand j'ai gagné la médaille et que je suis montée sur le podium, j'étais heureuse ; quand j'étais à la compétition solo, je ne me sentais pas sûre de moi, mais quand j'étais dans le groupe, là je me sentais bien. J'étais plus rassurée des autres. J'étais très contente de ramener une médaille, c'était trop bien le Portugal. »

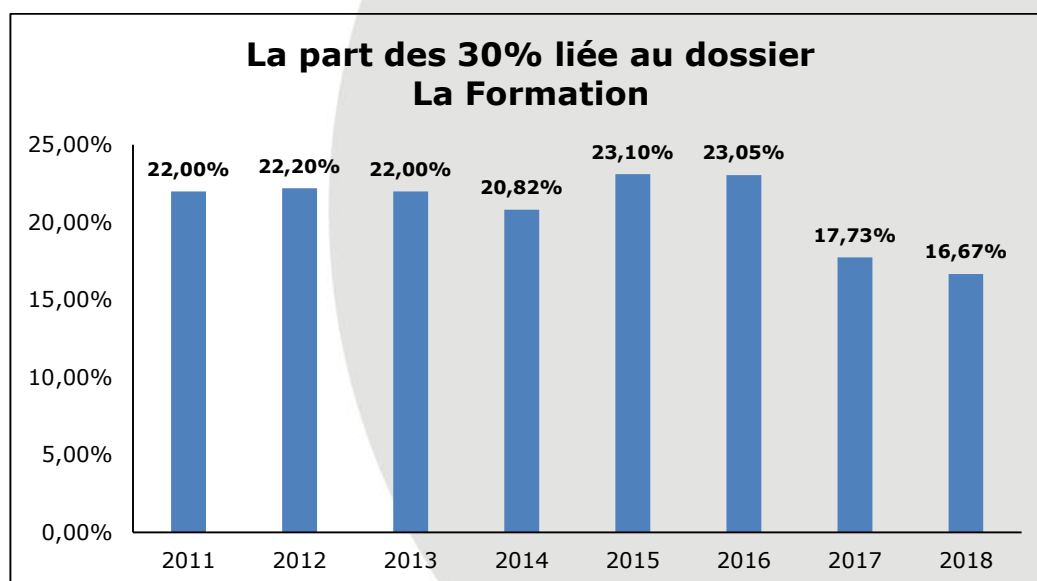


Alexis Gautron : « J'ai aimé la ville de Porto pour les différents paysages que j'ai pu voir. J'ai profité pleinement de toutes les activités proposées comme la plage, la piscine, la balade en mer, la visite de la ville. J'ai apprécié le contact avec d'autres athlètes, de différents niveaux. Il y avait un bon arbitrage. J'ai pris beaucoup de plaisir en faisant ce championnat et espère qu'il y en aura d'autres. »

Baptiste Thenault : « Je suis particulièrement fier d'avoir fait partie de l'équipe UNSS qui a représenté la France au championnat du monde à Porto. J'ai été impressionné de prendre, pour la première fois l'avion à Paris pour aller au Portugal que je ne connaissais pas. L'ambiance était super entre nous, notre guide et les autres équipes en compétition (surtout avec celle du Portugal). Je n'ai pas vu la semaine passer, car le cadre était idyllique (l'hôtel et sa piscine) et les activités proposées en dehors des temps sportifs m'ont beaucoup plu (bateau, découverte de Porto). J'ai adoré le moment de la chorégraphie, sur le fauteuil roulant de Vivien, même si j'ai eu un peu peur de tomber. J'ai ressenti un grand bonheur quand Alice a été médaillée d'or, lorsque mon équipe a reçu la médaille de bronze sur le podium et la coupe durant la cérémonie de clôture avec le feu d'artifice. J'ai vécu une semaine extraordinaire avec mon équipe, mes professeurs et Aurélie. Je ne pourrai jamais oublier cette belle expérience. »



4. La formation



Axe de développement n°1 - ACCESSIBILITÉ

« Poursuivre le plan de féminisation à tous les échelons »

« Favoriser la pratique des élèves en situation de handicap »

- Soutenir les formations locales des professeurs d'EPS visant à favoriser la pratique des filles et des jeunes en situation de handicap

Axe de développement n°2 - INNOVATION

« Impulser et valoriser des projets innovants et des expérimentations »

- Promouvoir WIKISPORT, bibliothèque virtuelle d'échanges de pratiques
- Mettre en place des formations communes UNSS-fédérations à tous les échelons
- Formations nationales des référents
- Formations dans les académies et les départements
- Faire intervenir les directeurs UNSS et les coordonnateurs de district dans la formation universitaire initiale des enseignants d'EPS et des présidents d'AS
- Favoriser les temps d'échanges et de pilotage des projets
- Rendre opérationnelles et actives les Commissions Académiques des Chefs d'établissement

Axe de développement n°3 - RESPONSABILITÉ

Favoriser l'accès aux responsabilités des élèves, au sein de l'AS, de l'UNSS et de la société civile

- Développer la formation et organiser la continuité du parcours des Jeunes Officiels, du collège au lycée formation des comités directeurs des associations sportives

Favoriser les pratiques éthiques, et lutter contre les discriminations, le dopage et les violences

- Accentuer les campagnes de sensibilisation et de formation sur la prévention des conduites addictives et le dopage.

4.1 Les objectifs recherchés par l'UNSS

Les formations mises en place par l'UNSS

Accompagner tous les acteurs du sport scolaire est une priorité de l'Union Nationale du Sport Scolaire en matière de formation. L'UNSS s'appuie sur ses valeurs fondatrices, le partage et la réussite, pour intégrer les parents d'élèves et les élèves volontaires dans l'organisation et la gestion des Associations Sportives scolaires (projet, gestion, vie associative).

Élèves

- Comité directeur
- AS Jeunes dirigeants
- Vice-présidents élèves Jeunes coachs
- Jeunes reporters
- Jeunes secouristes
- Formations spécifiques « jeunes » de type PSC1

Parents

- Comité directeur AS
Le comité directeur, organe de décision, est central dans la vie d'une association. C'est l'engagement de ses membres qui lui confère sa dynamique. De temps en temps réduit à sa portion congrue, le comité directeur est pourtant au cœur des décisions et des impulsions stratégiques de la vie associative. Lorsqu'il est constitué des différents acteurs, notamment des élèves, ces derniers découvrent, lors des assemblées générales l'existence d'un budget, d'un calendrier, de votes, de projets. Sauf, s'ils ont déjà pris part à des assemblées générales, ils sont pour la plupart plutôt spectateurs qu'acteurs. C'est bien au cœur de la vie des associations sportives scolaires que nous pouvons aider chaque jeune à être force de proposition et à devenir acteur du sport scolaire.
- Vice-présidents parents

Animateurs d'AS

- Comité directeur AS
- Étudiants STAPS et INSPE
- Nouveaux professeurs d'EPS Professeurs-élèves

Les formations se déroulent en présentiel. Cependant, dans un avenir proche, certaines seront accessibles à distance via une plateforme dédiée et d'autres s'appuieront sur des méthodes mixtes (présentiel + plateforme). Les formations interactives (e-learning) s'adresseront à tous les licenciés notamment les jeunes officiels, dans toutes les composantes, aux membres des comités directeurs des AS (parents, chefs d'établissement, animateurs d'AS, secrétaires et trésoriers d'AS), aux coordonnateurs de district et aux cadres UNSS.

4.1.1 Formation des licenciés UNSS

Génération 2024

Le public cible correspond aux élèves licenciés à l'AS, élèves délégués de classe, élèves élus au conseil de vie collégienne ou lycéenne Objectifs : le but est de comprendre le fonctionnement d'une Association Sportive pour ensuite rendre les élèves responsables de leur AS et acteurs des projets en lien avec les services UNSS.

Si les formations jeunes arbitres et jeunes juges sont mises en place de manière permanente sur tout le territoire, les missions liées à la gouvernance associative au travers des jeunes dirigeants ou vice-présidents élèves, celles des jeunes coachs, des jeunes reporters et des jeunes secouristes sont en développement et nécessitent de réelles formations

L'attribution des Jeux Olympiques 2024 à Paris justifie l'importance de former la « Génération 2024 » pleinement actrice de ce prochain événement planétaire.

Ces orientations s'inscrivent parfaitement dans les objectifs du dossier « les jeunes officiels, vers une génération responsable » et doivent être intégrées dans les projets académiques notamment la création d'une commission régionale des jeunes officiels.

Les trois phases de l'engagement des élèves

- **La Journée nationale du sport scolaire** dans l'AS Les comités directeurs sont organisateurs de l'événement et en charge de sa communication au sein de chaque établissement
- **Un séminaire du comité directeur de l'AS par le biais d'un séjour sportif et réflexif délocalisé** : échanges et débats avec un directeur régional de l'UNSS, les élèves d'un autre comité directeur et/ou une association locale en relation avec le futur métier des élèves.
- **Les élèves ambassadeurs de l'AS et leur implication dans les actions de l'UNSS**
 - Apprendre la responsabilité au sein du comité directeur en étant partie prenante dans l'organisation de la vie de l'AS (journée portes ouvertes, animation des rencontres sportives, devenir jeune officiel...)
 - Connaître le fonctionnement d'une association loi 1901, les rôles et les responsabilités de chacun. Apprendre à mener à bien un projet au sein de l'association sportive et être force de proposition. Travailler sur l'engagement bénévole.
 - Rayonner par la prise de responsabilité au sein de l'AS sur la vie de l'établissement en devenant par exemple délégué de classe, membre du CVL et/ou du CA ou à l'initiative d'actions au sein de la maison des lycéens. Le but étant que les élèves deviennent de véritables acteurs au sein du lycée et dans leur scolarité.
 - Développer la pratique sportive des autres élèves en s'appuyant sur le dynamisme des élèves du comité directeur. Le comité directeur étant constitué d'élèves de chaque niveau de classe et de chaque division, ils peuvent à la fois représenter leurs camarades et devenir auprès d'eux de véritables ambassadeurs de leur association sportive.

4.1.2. Formation des animateurs d'AS

L'accompagnement de tous les acteurs du sport scolaire dans la connaissance de l'UNSS (fonctionnement, évolutions) et de l'AS (projet, gestion, développement et vie associative) constitue un versant essentiel de la politique volontariste de l'UNSS en matière de formation. Les échanges d'expériences et l'appropriation d'outils par les professeurs d'EPS sont des points d'ancrage pour construire et conduire un projet d'AS bien intégré au projet d'établissement et porté à la connaissance des élèves et des parents.

Trois étapes de formation sont envisagées : « initier », « accompagner l'entrée dans le métier » et « développer ». Les formations professeurs-élèves, cautionnées par les chefs d'établissement du fait du rôle pédagogique associé, rencontrent un fort engouement. Il s'agit de formations sportives sur le terrain pour découvrir des activités à développer dans les AS.

Cf. **Guide UNSS « animateurs d'AS »**

4.1.3. Formation des parents des licenciés UNSS

La communication sur le fonctionnement de l'UNSS et de l'AS constitue une phase incontournable à la construction et à l'appropriation d'outils par les parents d'élèves, en lien avec les chefs d'établissement et les enseignants d'EPS. En mobilisant l'ensemble des acteurs, le sport scolaire va pouvoir relancer un dynamisme au service des valeurs plébiscitées par les parents - esprit d'équipe, rencontres et échanges - tout en confirmant la participation du sport scolaire à l'éducation par l'engagement, la responsabilisation et la prise d'initiatives.

Dans la continuité de la CNCE 2017 qui avait pour thème « une AS plus ouverte », et des « 2èmes rencontres nationales des parents d'élèves à l'AS » en 2018 sur le thème des 3 grands axes (Accessibilité, Innovation, Responsabilité), les formations 2019 devront décliner un recueil de témoignages illustrant une AS partagée avec tous ses acteurs « pour une orientation scolaire construite et réfléchie ». La réussite des licenciés passe par l'engagement mais aussi par le partage d'expériences en lien avec les parents.

Focus

« Parents ambassadeurs du sport scolaire »

Accessibilité de la vie de l'AS à tous les acteurs / Apprentissage de la vie associative / Invitation et participation aux instances au titre de Vice-Président parent / Parcours de réussite scolaire / Valorisation du parcours du citoyen

INTERVENANTS. Cadres UNSS, représentants fédérations de parents d'élèves, chefs d'établissement présidents d'AS et VP élèves
Contenus de formation :

SUPPORT de FORMATION : la plaquette et guide « Parents », textes officiels et fonctionnement de la vie associative AS établissement

- Développer les différents modes de consultation des parents d'élèves particulièrement vers les publics éloignés
- Communiquer en destinant la plaquette Parents et le guide de formation à l'ensemble des parents d'élèves
- Associer systématiquement les fédérations de parents d'élèves à la construction d'outils et à la préparation des temps forts –
- Inviter tous les parents d'élèves aux instances de l'UNSS et aux grands événements (JNSS, protocole CF, ...)
- Identifier et accompagner la mise en place d'une action phare dans chaque AS en lien avec les parents d'élèves

4.1.4 Formation/information vers les membres des CACE et de la CNCE

L'accessibilité, l'innovation et la responsabilité sont les trois grands axes de développement du Plan National de Développement du Sport Scolaire (PNDSS) 2016 - 2020 qui érige le partage et la réussite comme valeurs fondatrices. L'engagement des chefs d'établissement dans le développement du sport scolaire prend tout son sens dans les commissions académiques des chefs d'établissement (CACE) et la commission nationale (CNCE) qui regroupe tous les chefs d'établissement référents sport scolaire (CERSS) académiques.

La CNCE 2018 - 2019 s'est déroulée les 18 et 19 mars 2019 à Strasbourg et avait pour thématiques :

- L'AS, outil fédérateur au service du pilotage de l'établissement ?

31 académies représentées, Madame le rectrice, Madame la directrice de l'UNSS le directeur de l'UNSS, 30 chefs d'établissement référents académiques, 9 DNA, 31 cadres régionaux.

Les différentes séquences de la CNCE

- Séquence n°1 : **l'AS constitue-t-elle un outil fédérateur pour un établissement ?**

À partir des retours des CACE, Indiquer 3 raisons favorables argumentées (mots clés) et 3 raisons défavorables (maximum) et autant de propositions pour inverser la tendance.

- Séquence n°2 : **l'AS peut-elle servir le pilotage de l'établissement ?**
- Séquence n°3 : **exposés des groupes en rapport avec les séquences 1 et 2 et échanges**
- Séquence n°4 : **élaboration d'une fiche technique à l'usage des chefs d'établissement : l'AS et les 4 parcours de l'élève :**
 - Parcours d'éducation artistique et culturelle,
 - Parcours éducatif de santé,
 - Parcours citoyen,
 - Parcours avenir,

Autres thématiques abordées :
Les jeunes en voie de décrochage scolaire
Communication avec les membres de la communauté éducative

Le principe acté pour la CNCE est de prendre en compte la remontée des propositions de l'ensemble des CACE (23 CACE se sont tenues 2018 - 2019). L'organisation des groupes de travail de la CNCE mêlent les chefs d'établissement et les cadres UNSS régionaux et nationaux. Ceux-ci s'appuient sur les retours des CACE pour valoriser les meilleures propositions.

220 chefs d'établissements se sont impliqués sur la thématique de 2019, en amont de la CNCE

Toutes les fiches techniques sont à retrouver dans le Guide à l'usage des chefs d'établissement, président de l'AS d'un EPLE du second degré » (www.unss.org)

4.1.5 Formation des coordonnateurs de district

Les coordonnateurs de district constituent la « pierre angulaire » du sport scolaire. À ce titre, les services départementaux et régionaux organisent des formations favorisant la gestion financière d'un district, l'appropriation de l'outil numérique OPUSS ainsi que les démarches relatives aux commandes de transport. La formation des coordonnateurs de district est essentielle pour répondre le plus efficacement possible aux attentes des animateurs d'AS et favoriser l'appropriation d'un langage commun entre les AS, les districts, les services UNSS et la direction nationale.

Guides UNSS coordonnateurs de districts

4.1.6 Formation des cadres et des personnels

Les cadres ont bénéficié de formation sur les thèmes suivants :

Intitulé du stage	Nombre de sessions	Nombre de personnes formées	Répartition cadres	Répartition Personnels de droit privé
COMMUNICATION WEB	1	5	3	2
EXCEL INTERMEDIAIRE	2	8	4	4
EXCEL PERFECTIONNEMENT	2	10	5	5
GIMP INITIATION	3	14	2	12
GIMP PERFECTIONNEMENT	1	3	0	3
LOGICIEL SAGE	1	10	7	3
LOGICIEL SAGE COMPTABILITÉ NOUVEAUTÉ	3	84	39	45
MAC SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL	1	9	2	7
METTRE EN ŒUVRE LES NOUVELLES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES ET CONVENTIONNELLES	1	1	1	
OPUSS	2	10	5	5
SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL	1	8	2	6
STAGE DES NOUVEAUX CADRES	1	21	21	
WORD PERFECTIONNEMENT	2	11	4	7

4.2. Les actions mises en œuvre

4.2.1 Les formations nationales des référents académiques et départementaux

Les formations nationales sont élaborées et encadrées grâce aux échanges entre les représentants de notre structure et les fédérations concernées, en particulier par le biais des commissions mixtes nationales. Elles s'appuient sur les conventions qui stipulent : « L'UNSS et la Fédération Française de XXX rechercheront au travers d'actions de formation, l'amélioration de la qualité de la pratique de la discipline et une collaboration dans les domaines techniques et pédagogiques ».

Les commissions mixtes régionales ont un rôle essentiel. Chaque CMN doit faire en sorte de procurer aux cadres UNSS la liste des responsables des ligues en charge des dossiers sportifs.

Les contenus de formation valorisent :

- L'aide aux animateurs d'AS pour former efficacement des Jeunes officiels pour les différents rôles possibles : juge/arbitre, coach, organisateur, reporter, secouriste
- La déclinaison de contenus d'entraînement.
- La réflexion sur les modalités de compétitions.

Ces formations doivent se dérouler en dehors du temps d'enseignement des enseignants d'EPS ou sinon être associées au différents PAF académique en lien avec le corps d'inspection EPS.

4.2.2 Les nouveaux arrivants, les stagiaires et les étudiants STAPS

Lors des réunions de rentrée UNSS, les cadres UNSS valorisent l'accueil de tous les nouveaux enseignants EPS, animateurs d'AS, ainsi que les stagiaires reçus aux concours afin de leur expliciter le fonctionnement propre du département ainsi que la mise en œuvre de la déclinaison du projet régional de développement du sport scolaire. Cette intervention s'effectuant en début d'année avec l'aide des coordonnateurs de district et la présence des IA IPR EPS.

Certains modules permettent d'accueillir des étudiants STAPS dans le cadre des manifestations sportives afin de leur faire prendre conscience de l'impact de l'UNSS et des AS sur les élèves du second degré. La direction nationale souhaite que ces interventions puissent faire l'objet de conventions afin de les pérenniser. L'intervention en doublette avec un responsable régional UNSS et un coordonnateur de district est fortement souhaitée tout comme les interventions dans les INSPE.

4.3. Chiffres et évolution

Les formations nationales des référents départementaux et académiques, qui assurent à leur tour, des formations dans les académies.

En 2018 - 2019, formations nationales des référents départementaux et académiques dans 8 activités

165 référents formés :

ARTS DU CIRQUE	41
BADMINTON	50
DOUBLE DUTCH	17
ESCRIME	30
GOLF	13
HALTÉROPHILIE	25
KICK LIGHT	10
TIR SPORTIF	20
ULTIMATE	26

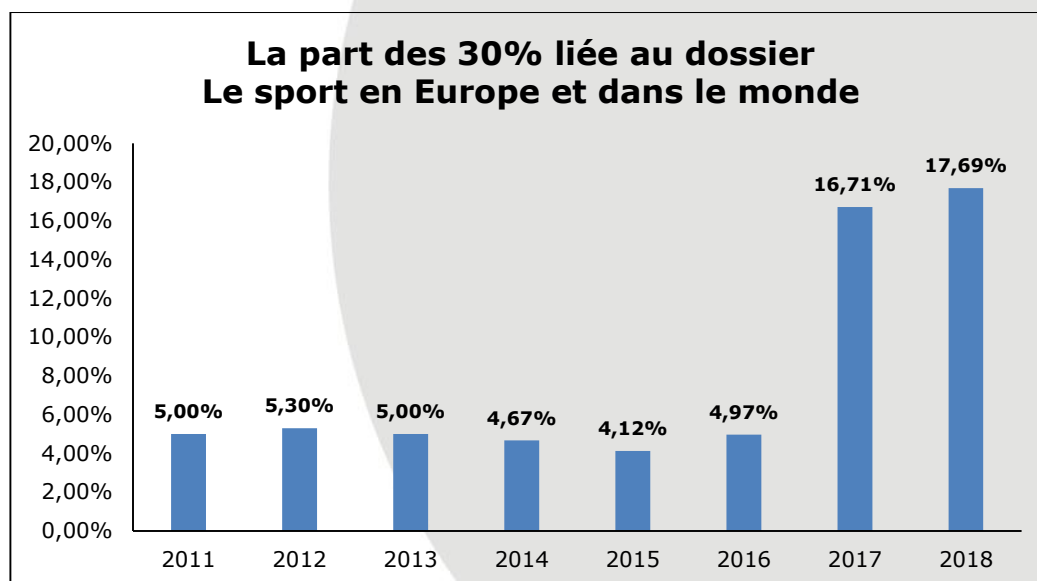
4.4 Bilan et perspectives

Le dynamisme de l'UNSS est associé à la qualité des contenus de formation et du public visé. Cela implique de continuer à mettre en œuvre les conventions liant notre structure aux fédérations et de proposer des modes de formation innovants comme les formations professeurs-élèves « pratiques », cautionnées par les chefs d'établissement, qui visent le développement rapide d'une activité au sein des associations sportives.

Les formations nationales des référents départementaux et académiques sont mises en œuvre pour développer la pratique des activités dans les territoires en s'appuyant sur des modalités adaptées. Elles favorisent également la mise à jour des connaissances des animateurs d'AS et la création de liens entre l'UNSS et les fédérations.

Le e-learning via les « MOOC » est un support de formation intéressant pour les comités directeurs des associations sportives en rapport avec les tâches et rôles de leurs dirigeants. Il s'agit d'une piste à étudier sérieusement.

5. Le sport en Europe et dans le monde - La diplomatie du Sport Scolaire



Axe de développement n°1 - ACCESSIBILITÉ

« Assurer le rayonnement du sport scolaire par l'apport d'expertises et le développement des échanges internationaux, pour tous »

5.1 Les objectifs recherchés par l'UNSS

L'UNSS met en en action une véritable « **diplomatie du sport scolaire** », dans le respect des grands axes de la diplomatie du sport lancée par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères en 2014.

Les stratégies d'ouverture internationale de l'UNSS ont ainsi évolué, en vue de construire une véritable citoyenneté sportive internationale.

Si « l'international » avait pendant de nombreuses années une image associée traditionnellement à « l'élite » du sport scolaire (participation des équipes championnes de France UNSS aux championnats du monde scolaires), l'enjeu est désormais d'ouvrir au plus grand nombre d'élèves et d'enseignants l'accès aux rencontres et aux échanges internationaux pour ainsi participer pleinement à la mobilité internationale des élèves.

Quatre grandes directions ont été définies afin de construire une véritable "Diplomatie du Sport Scolaire" pour les services de l'UNSS et les associations sportives :

- Relations avec la fédération internationale du sport scolaire (ISF) - participation aux championnats du monde scolaire ISF, accueil de championnats du monde scolaire ISF, présence française dans la gouvernance de l'ISF (présidence, comité exécutif, commissions techniques)
- Accords bilatéraux avec nos homologues étrangers du sport scolaire - le développement des échanges d'élèves et d'expertise (enseignants, directeurs de l'UNSS à tous les échelons) avec par exemple la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Japon, le Bénin ou la Chine.
- Développement et structuration du réseau « sport scolaire » à l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger - le protocole d'accord signé pour la première fois en mai 2011 et reconduit en juin 2017 entre l'UNSS et l'AEFE permet la participation des établissements français de l'étranger aux rencontres UNSS (et inversement) ainsi que la création de manifestations sportives internationales partout dans le monde. 16 ligues AEFE UNSS sont créées dans le monde afin de favoriser un développement mondial du sport scolaire.
- Accompagnement éducatif des Grands Évènements Sportifs Internationaux (GESI) et des différentes candidatures françaises - présence de l'UNSS dans les programmes éducatifs (élèves, enseignants, directeurs de services UNSS) de ces GESI.

5.2. Les actions mises en œuvre

5.2.1 La participation de l'UNSS aux championnats du monde scolaire de l'ISF

L'UNSS contribue, en tant que membre de la fédération internationale du sport scolaire ISF (« international school sport fédération »), à assurer le rayonnement du sport scolaire français à l'étranger. Les rencontres ISF sont un objectif pour les meilleures équipes d'associations sportives dans leur discipline et permettent à de nombreux jeunes de vivre une expérience exceptionnelle, de découvrir d'autres pays, de connaître d'autres cultures et de nouer de nouvelles amitiés en représentant leur association sportive, leur établissement et la France.

Les équipes championnes de France scolaire UNSS représentent traditionnellement l'équipe de France scolaire UNSS.

Ces rencontres internationales sont un élément fondamental de la mobilité internationale des élèves.

Événements et championnats du monde ISF (fédération internationale du sport scolaire) 2018 – 2019

Sport	Dates	Ville	Pays	Chefs de délégation		
				Nom	Prénom	Service UNSS
Volley Ball U15	30/03/2019 au 06/04/2019	Porec	Croatie	Le Noc	Pierre	DR Nice
Basket Ball	12/04/2019 au 20/04/2019	Héraklion	Grèce	Faydherbe	Anne	DRA Versailles
Football	06/04/2019 au 14/04/2019	Belgrade	Serbie	Dufour	Franck	DD Pyrénées Atlantique Béarn
Course d'orientation	29/04/2019 au 05/05/2019	Otepää	Estonie	Grenet	Alice	DD Isère
Athlétisme	13/05/2019 au 19/05/2019	Split	Croatie	Poulmarch	Didier	DD Gironde
Natation	18/05/2019 au 23/05/2019	Rio De Janeiro	Brésil	Durrieu	Christian	DRA Bordeaux
Escalade	18/05/2019 au 24/05/2019	Aubenas	France	Levardon	Philippe	DD Yvelines
Tennis	02/06/2019 au 09/06/2019	Castel Sangro	Italie	Norcini	Christophe	DR Paris
Triathlon	03/06/2019 au 07/06/2019	Castelnaudary	France	Peschard	Yann	DRA Rennes
Combat Games	16/06/2019 au 21/06/2019	Budapest	Hongrie	Bordat	Caroline	DD Essonne

Ultimate	24/06/2019 au 29/06/2019	Le Mans	France	Crombez	Aurélien	DRA Amiens
Inclusive Games	07/07/2019 au 12/07/2019	Povoa de Varzim	Portugal	Bergin	Sébastien	DD Calvados

Une équipe de France scolaire UNSS unique

Une équipe de France scolaire UNSS est toujours représentée par une équipe d'association sportive ayant participé à toutes les phases de qualification du championnat de France UNSS. C'est une identité forte qui marque le parcours UNSS des élèves de l'établissement.

Pour les élèves et sportifs il s'agit généralement de leur première expérience internationale avec le maillot officiel de l'équipe de France.

Tous les membres de l'équipe de France scolaire UNSS sont liés entre eux, quel que soit le sport, pour constituer une équipe unie et unique tout au long de l'année scolaire, et dans les années futures. Un véritable esprit d'appartenance à un groupe exceptionnel se crée et est entretenu par les élèves sélectionnés, les enseignants responsables, le jeune reporter, les jeunes juges et arbitres et le chef de délégation. Une sélection en équipe de France est un moment exceptionnel qui marque le parcours d'un élève tout au long de sa vie.

Les équipes de France scolaire, l'UNSS et l'ensemble du sport scolaire ont eu plusieurs fois les honneurs de la République lors de réception officielle au palais de l'Élysée suite à l'invitation du Président de la République, en 2015, 2016, 2017 et 2018.

Focus – 3 championnats du monde scolaires ISF 2018

<i>Triathlon</i>	<i>03/06/2019 au 07/06/2019</i>	<i>Castelnaudary</i>	<i>France</i>
<i>Escalade</i>	<i>18/05/2019 au 24/05/2019</i>	<i>Aubenas</i>	<i>France</i>
<i>Ultimate</i>	<i>24/06/2019 au 29/06/2019</i>	<i>Le Mans</i>	<i>France</i>

Pour l'escalade et l'ultimate, il s'agissait de la première édition d'un championnat du monde scolaire, montrant la capacité d'innovation de la France dans des disciplines emblématiques et culturellement ancrées dans le sport scolaire français et mondial.

Pour chaque championnat du monde scolaire organisé en France, une organisation multi partenariale de grande qualité entre les différentes structures UNSS, la fédération internationale du sport scolaire, les services de l'État, les collectivités territoriales, l'ensemble du mouvement sportif est mis en place.

Un programme éducatif conséquent et important est obligatoirement construit avec l'académie, les collectivités territoriales, les partenaires et le mouvement sportif.

Cela démontre qu'un grand évènement sportif scolaire international impacte durablement grâce à son programme éducatif les établissements scolaires du premier et second degré, les enseignants, les chefs d'établissements et surtout les élèves du territoire. C'est bien plus que les simples participants à ces championnats du monde qui bénéficient de l'impact de ces évènements.

L'UNSS a intégré les instances de l'ISF à différents niveaux. De nombreux directeurs nationaux, de services régionaux et départementaux ont été élus à des postes importants de la fédération internationale du sport scolaire pour la période 2018 - 2022.

	Fonction	Prénom / Nom
Basket Ball	Membre TC ISF	Christophe LUCZAK (DNA UNSS)
Football	Membre TC ISF	Christophe SARRE (DR Reims)
Futsal	Membre TC ISF	Olivier MORIN (DRA Nancy Metz)
Natation	Membre TC ISF	Françoise RECOURA (DRA Toulouse)
Ski	Membre TC ISF	Jackie BONNIEU DEVALUEZ (DR Grenoble)
Tennis	Membre TC ISF	Nathalie GRAND (DNA UNSS)
Tennis de Table	Membre TC ISF	Serge MOMMESSIN (DRA Besançon)
Volley Ball	Membre TC ISF	Serge RAINERI (DR Nancy Metz)

5.2.2 L'animation du réseau des établissements français à l'étranger (AEFE)

5.2.2.1 Les Jeux Internationaux de la Jeunesse (JIJ)

Événement majeur des calendriers sportifs et culturels de l'UNSS et de l'AEFE, les JIJ proposent une rencontre unique pour la jeunesse du monde entier consacré au sport, à la culture, à l'éducation et du patrimoine. Ils contribuent à renforcer l'action de tous ceux qui œuvrent pour que le sport fasse partie intégrante du processus d'éducation et soit un facteur d'union et d'épanouissement.

Les JIJ sont la plus importante rencontre sportive internationale organisée par l'UNSS et l'AEFE. L'édition 2019 a regroupé 60 équipes de 37 pays différents, des 5 continents.

Accessible, cet événement est ouvert à toutes les associations sportives de lycées, quel que soit le niveau de pratique. Les équipes composées d'élèves de lycée sont obligatoirement mixtes (3 garçons et 3 filles). Un programme éducatif et culturel de grande qualité est proposé, renforcé notamment par un partenariat avec la Web Radio de l'AEFE, autour de l'éducation aux médias.

Les JIJ sont un remarquable exemple en acte de la diplomatie du sport scolaire.

Édition	Année	Ville hôte	Académie	Pays	Équipes	Pays
1	2011	Arcachon	Bordeaux	France	32	11
2	2012	Nice	Nice	France	26	12
3	2013	Rabat	AEFE	Maroc	49	12
4	2014	Aude - Carcassonne / Gruissan / Narbonne	Montpellier	France	44	13

5	2015	Autrans / Grenoble	Grenoble	France	55	17
6	2016	Singapour	AEFE	Singapour	56	27
7	2017	Marseille	Aix Marseille	France	51	26
8	2018	Haute-Saône Vesoul	Besançon	France	51	28
9	2019	Liban	AEFE	Liban	60	37

L'édition 2020 se déroulera à Chicago (États Unis), du 15 au 20 juin 2020, montrant ainsi que cet évènement peut impacter toutes les zones mondiales.

5.2.2.2 Le protocole d'accord UNSS-AEFE

Le 29 juin 2011, le protocole d'accord entre l'UNSS et l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger a été signé. Il permet aux lycées français du réseau AEFE de s'affilier à l'UNSS.

Ce protocole d'accord a été prolongé le 10 juin 2014 et le 06 juin 2017, durant la cérémonie d'ouverture des JIJ Marseille 2017.

Ainsi, les établissements français à l'étranger accèdent à trois types d'offre :

- L'offre de pratique avec la création de rencontres sportives au niveau local (entre établissement d'une zone géographique, entre pays, entre continents). 16 zones UNSS AEFE sont ainsi créées - Participer aux rencontres et aux compétitions organisées par l'UNSS du local au national dont les Jeux Internationaux de la Jeunesse, les GECKO Games, les Jeux du Golfe, les rencontres de l'Aéropostale etc.
- L'offre de formation avec l'accès aux documents de l'UNSS (licences, cahier des charges, guides, circulaires, documentation pédagogique, logiciels de gestion sportive). C'est aussi permettre la formation des enseignants d'EPS ou en contrat local de l'établissement via l'échange d'expertise avec les directeurs de l'UNSS et les animateurs d'AS, et surtout la formation des élèves et jeunes officiels,
- L'offre de communication - L'UNSS met à disposition son savoir-faire technique et stratégique de communication (site internet, réseaux sociaux, suivi d'une campagne de communication, relations presse, maquette et création d'offre de communication etc.) pour valoriser l'engagement sportif de l'établissement. Les services communication de l'UNSS et l'AEFE travaillent en parfaite harmonie autour de ce sujet.

16 ligues UNSS AEFE dans 16 zones du monde : une accessibilité mondiale du sport scolaire

L'UNSS permet à un élève, quelle que soit sa situation et son établissement dans le monde entier de pouvoir bénéficier d'une offre de pratique et de formation de qualité.

16 ligues UNSS AEFE se structurent actuellement afin de proposer un calendrier de rencontres sportives riches, équilibrées, variées.

Les 16 ligues UNSS AEFE créées sont : AMÉRIQUE DU NORD / AMÉRIQUE LATINE NORD / AMÉRIQUE LATINE SUD / AFRIQUE OCCIDENTALE / AFRIQUE CENTRALE / AFRIQUE AUSTRALE ET ORIENTALE / OCÉAN INDIEN / MAGHEB EST MACHREK / MAROC / PROCHE ORIENT / MOYEN ORIENT PÉNINSULE INDIENNE / ASIE PACIFIQUE / EUROPE IBÉRIQUE / EUROPE DU SUD EST / EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE / EUROPE DU NORD OUEST ET SCANDINAVE

Le protocole d'accord a donné lieu à plusieurs échanges d'élèves et d'expertises.

Ainsi, les championnats de France de crosscountry, de natation, d'athlétisme, d'handball, de surf, de danse, ont accueilli des participants de l'AEFE.

Une offre de formation mondiale

Avec l'application de ce protocole, les services et directeurs de l'UNSS multiplient les rencontres et échanges avec la mission sport de l'AEFE, les enseignants en mission de conseils pédagogiques EPS de l'AEFE (EMCP2 EPS), les chefs d'établissements AEFE et les enseignants EPS. Ainsi depuis 2014, de nombreux évènements ont été initiés communément par l'AEFE et l'UNSS afin de permettre aux élèves du monde entier de pouvoir participer à la richesse du sport scolaire. Jeux Scolaires de l'Océan Indien Ile Maurice (Gecko Games 2015 et Gecko Games Madagascar 2019), Jeux du Golfe Dubaï 2015, 2017 et 2019 (avec le SR Nancy Metz), rencontres de l'Aéropostale Buenos Aires 2015 et 2016 et Lima 2017 durant la session élective de la ville hôte des JOP Paris 2024, en soutien

à la candidature de Paris2024 (avec le SR Montpellier et SR Toulouse), coupe du monde féminine de soccer football Québec 2015 (avec le SR Paris), coupe du monde scolaire de rugby Londres 2015 et Tokyo 2019, relations privilégiées avec l'UNSSFM (Maroc), Euro Scolaire de Badminton Nantes 2016, Varsovie 2017, Malaga 2018, Lisbonne 2019 (avec le SR Nantes UNSS), tournoi de rugby de la Méditerranée (Barcelone 2016, Paris Marcoussis 2017, Malaga 2018 avec le SR Versailles et le SD Essonne), championnat Européen de football scolaire Bucarest 2019 (avec le SD Isère), championnats d'Asie AEFÉ (Football, basketball, athlétisme), coupe d'Asie de natation Singapour 2019, Breizh Euro Foot Dinard 2016 et 2018 comme programme éducatif des coupes du monde féminine de football 2018 et 2019 etc..

Focus

En 2018 - 2019, 124 établissements de l'AEFE sont affiliés à l'UNSS, regroupant 12 653 élèves licenciés !

Focus. Les jeux internationaux de la jeunesse Liban 2019

La 9^{ème} édition des JIJ s'est déroulée au Liban du 19 au 24 juin 2019. Un record de participation a été enregistré en terme de pays et d'élèves présents : 37 pays, 5 continents, 60 équipes.

Cette édition autour de la francophonie, a permis aux équipes participantes de construire en amont dans chaque établissement scolaire et association sportive scolaire un projet éducatif de qualité impliquant tout l'établissement. Un remarquable travail partenarial entre l'AEFE et l'UNSS permet de construire le vivre-ensemble, dans le respect de nos diversités et montre par le sport scolaire, la complémentarité des réseaux UNSS et AEFÉ. Cet événement démontre que n'importe quelle AS sur le territoire en France, et à l'étranger, peut avoir accès aux relations internationales.

5.2.3 Protocoles bilatéraux et coopération

L'UNSS apporte sa contribution aux relations internationales en mettant en œuvre les protocoles permettant des échanges d'expertises et les échanges d'élèves.

5.2.3.1 Relations France - Chine

Le Sport Scolaire et l'UNSS au cœur du « dialogue Franco-Chinois de haut-niveau sur les échanges humains »

La France et la Chine ont instauré un dialogue de haut niveau en mars 2014, et les 12 accords signés, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la culture et des sports, ont donné naissance à de nouvelles collaborations renforcées. L'UNSS met ainsi en action le « dialogue Franco-Chinois de haut niveau sur les échanges humains » initié en 2014. Dans le respect et la continuité de la convention signée avec la China School Sports Fédération (CSSF) le 15 mai 2015, ce dialogue devient un levier fondamental de la diplomatie du sport scolaire.

La formation et l'accueil d'élèves et d'enseignants chinois en France sont au cœur de ce dialogue de haut-niveau. Une délégation d'élèves, cadres, enseignants chinois ont ainsi pu bénéficier en décembre 2018 d'une formation de haut niveau en football scolaire mise en place par le service régional UNSS de Toulouse et l'académie de Toulouse.

5.2.3.2. Relations France - Brésil

Collaboration sur la Gymnasiade de décembre 2013, de la coupe du monde 2014 et échanges au cours des événements scolaires des Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio 2016 (ParaRio 2016).

5.2.3.3. Relations France - Cameroun

Conformément à l'accord signé le 1^{er} novembre 2010 entre l'UNSS et la FENASSCO, plusieurs éléments d'activation ont été réalisés en direction des experts et des élèves. La structuration du sport scolaire entre nos 2 pays est au cœur de la convention. Une délégation de jeunes officiels officie par ailleurs chaque année lors des finales de la FENASSCO.

5.2.3.4. Relations France - Côte d'Ivoire

La signature de la convention entre l'UNSS et l'OISSU a été renouvelée le 12 décembre 2019 à Abidjan en présence du Ministre Ivoirien de l'éducation et de la directrice nationale de l'UNSS :

- Partage d'expérience pratique de jeunes officiels français de l'UNSS au cours des finales du district d'Abidjan en Basket-ball et Handball.
- Participation au lancement du 1er cross à Abidjan sous l'égide de l'ISF
- Formation de formateurs par les jeunes arbitres de l'UNSS et les cadres

5.2.3.5. Relations France – Japon 2017 - 2020

Dans la continuité des relations entre l'UNSS et la fondation pour le sport SANIX, des entretiens ont été réalisés avec la responsable des relations internationales de la ville de Fukuoka pour envisager des échanges entre élèves sur le thème de la rencontre sportive, et des programmes éducatifs à mettre en place entre les 2 pays.

Un programme est en construction pour la période 2019 - 2020 afin de favoriser la mise en place de programmes éducatifs durant la coupe du monde de rugby 2019 et les Jeux Olympiques et paralympiques 2020 à Tokyo. À la demande des autorités japonaises, l'UNSS propose son savoir-faire dans la mise en place de ces programmes. Ainsi lors de la coupe du monde de rugby Japon 2019, une délégation d'élèves et enseignants de l'UNSS Paris participera au tournoi mondial de rugby Trèfle Tokyo 2019 pour y assurer formation d'élèves, jeunes arbitres et enseignants.

5.2.3.6. Convention France - Bénin

La convention signée en 2017 avec la fédération du sport scolaire du Bénin est en cour d'activation.

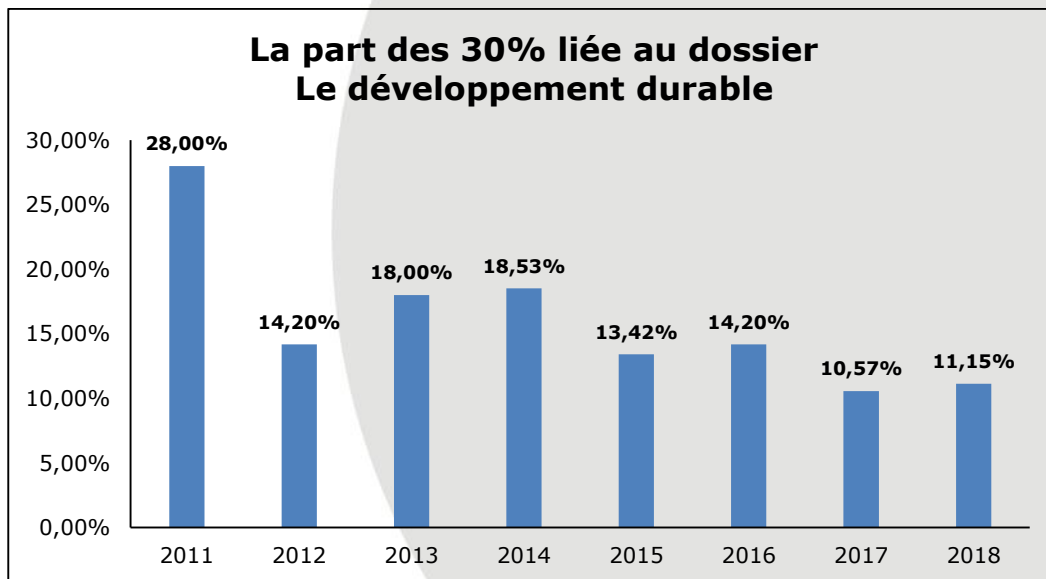
5.2.3.7. Relation France - Niger

Les échanges avec le Service de Coopération et d'Action Culturel de l'Ambassade de France au Niger et du Lycée Français a permis d'accueillir 2 observateurs privilégiés du sport scolaire au Niger (conseiller sport du président de la république et président du sport scolaire), durant le Challenge Jeunes Officiels à Houlgate dans le cadre du programme « vers une génération responsable de l'UNSS ».

5.3. Bilan et perspectives

Les politiques REI mises en place par l'UNSS n'ont pas pour objectif d'amener 100 % des AS à un projet à dominante internationale. Néanmoins, via les conventionnements (AEFE, accords bilatéraux), le haut niveau sportif scolaire (ISF) et l'accompagnement éducatif des grands événements sportifs internationaux (GESI), l'UNSS souhaite adapter son offre internationale à la diversité des publics engagés dans le sport scolaire et permettre de travailler sur la mobilité internationale des élèves.

6. Le développement durable



Axe de développement n°3 – RESPONSABILITÉ

« Favoriser L'accès aux responsabilités des élèves, au sein de l'Association Sportive, de l'UNSS et de la société civile »

6.1 Les objectifs recherchés par l'UNSS

L'éducation à l'environnement et au développement durable dans le code de l'éducation fait partie des missions de l'école (loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République/article L. 312-19 du code de l'éducation). Cette mission s'exerce dans le cadre d'une démarche partenariale entre la communauté éducative, les collectivités territoriales et les associations intervenant dans le champ de cette éducation transversale.

Favoriser l'émergence d'une « génération éco responsable » constitue une des priorités du programme de l'UNSS.

Le Plan National de Développement du Sport Scolaire, les plans académiques et départementaux prônent un sport durable dans les 3 axes AIR (Accessibilité, Innovation, Responsabilisation). Le développement Durable est ainsi pleinement présent et fait l'objet d'échanges et d'actions avec tous les partenaires de l'UNSS et de la vie de l'AS. Au cœur des fonctions du sport scolaire du 2nd degré, la sensibilisation et la formation des élèves aux pratiques respectueuses de l'environnement doit permettre la transmission de connaissances et l'apprentissage du vivre ensemble pour faire émerger une génération responsable.

La rencontre sportive devient alors un outil, constituant un engagement incontournable en matière de développement durable, et ce, pour l'ensemble des disciplines pratiquées tant en extérieur qu'en intérieur. Les AS et les services UNSS sont invités à afficher cette thématique transversale systématiquement avec les objectifs, les initiatives innovantes et à communiquer sur les actions engagées et réalisées.

De la mutualisation des transports, des installations et du matériel, en passant par le tri et la gestion des déchets -l'objectif étant d'atteindre le « zéro déchet » -, l'enseignement de l'hydratation pendant l'effort -la gourde d'eau devant être généralisée-, il en résultera le respect des lieux de rencontres, du milieu naturel, de l'environnement -son histoire et sa protection-, débouchant sur une éducation réfléchie et partagée au service d'une génération respectueuse de son environnement.

Sur l'ensemble du territoire, nombreuses sont les initiatives qui intègrent le développement durable au travers des 250 000 événements organisés par l'UNSS (des AS d'établissements, districts, départements, académies, inter-académies et championnats de France et du monde organisés en France).

Les objectifs de développement « pour un sport scolaire durable » de l'année 2018 - 2019 s'articule autour de 3 axes :

- Événementiel : s'appuyer sur des événements -départementaux, académiques, nationaux et internationaux- pour mettre en avant le sport scolaire « durable et responsable » (Ex : mise en place systématique d'une commission Développement Durable en amont d'un évènement + analyse-bilan)
- Partenarial : développer, dans le respect de la charte, des conventions avec les partenaires institutionnels (ministères de l'EN, des sports, DGESCO...), mais aussi avec de nouveaux partenaires (associations, mouvement sportif, fédérations, comités et ligues ...) pour encourager l'ensemble des acteurs à s'engager vers des objectifs communs (Ex : conférence et collaboration sur des Grands Évènements Sportifs)
- Communication : sensibiliser et aider les cadres et les AS à valoriser les actions menées autour du sport scolaire éducatif et durable à tous les niveaux. Faire connaître et reconnaître la place et le rôle de l'UNSS dans cet enjeu sociétal et politique (Ex : engagement de l'ensemble des services régionaux et départementaux avec un retour bilan analysé pour chaque département via le tableau de la charte signée).

6.2 Les actions mises en œuvre

- Diffusion des 15 engagements éco responsables (MS/WWF) par le biais de la charte DD
- Mise en place effective de la charte avec engagement des services UNSS et retour par fiche bilan
- Communication sur le Prix Éthique et la labellisation des AS et des services « Eco responsables »
- Diffusion du livret « Je suis Jeune Eco responsable » (Livret finalisé en décembre 2019)
- Opérationnalisation des Jeunes Eco responsables/brigades vertes sur l'ensemble des rencontres sportives
- Partenariat avec Expédition 7ème Continent et l'association Run Eco Team Education (1 sortie = 1 déchet)
- Participation à la tournée pédagogique sur le littoral atlantique (visite du bateau scientifique et échanges avec Patrick Deixonne, navigateur-explorateur) et suivi de l'expédition scientifique en méditerranée (Oct-Nov. 2019)

6.2.1 La Commission Mixte Nationale du sport scolaire durable

Cette Commission Mixte Nationale est constituée de 3 cadres UNSS, d'un référent DGESCO Développement Durable, de 4 professeurs d'EPS et de 4 élèves. Cette commission invite régulièrement des partenaires et/ou associations œuvrant sur la thématique afin de finaliser de façon la plus complète et lisible l'écriture du livret « Je suis Jeune Éco responsable à l'AS » associé au montage d'un clip vidéo en faveur d'un sport durable et responsable.

6.2.2 Un partenariat renouvelé à l'UNSS avec l'association « Expédition 7ème continent » qui lutte contre les déchets plastiques dans les mers et les océans. Une expédition scientifique sur la pollution des déchets plastiques

Expédition 7ème continent, ONG française, dirigée par l'explorateur Patrick Deixonne et présidée par François Lambert, étudie la dispersion et l'accumulation des déchets plastique dans l'océan. Pour l'association, la sensibilisation et la mobilisation des citoyens sont indissociables de la recherche pour limiter cette pollution. Pour Patrick Deixonne, explorateur, fondateur d'Expédition 7ème continent « C'est parce que les solutions de cette pollution de l'Océan par le plastique se situent à terre, que je mobilise toute mon équipe sur des actions pédagogiques et médiatiques d'envergure. Il faut faire prendre conscience de notre impact sur l'Océan, cet espace qui appartient à tous et duquel nous dépendons fortement. Réaliser l'urgence de la situation sur la problématique des déchets plastiques et réagir rapidement afin de ne pas léguer un océan de plastique à nos enfants.

- Éduquer et communiquer par le biais de l'Association Sportive avec tous les acteurs du sport scolaire
- Engager les scolaires pour accompagner le changement de comportement (Nettoyer la montagne pour sauver l'océan)
- Agir sur l'éducation

Patrick DEIXONNE, explorateur, navigateur et fondateur de l'Expédition 7ème Continent organise chaque année une tournée pédagogique dans plusieurs villes françaises à la rencontre des scolaires, du public, des acteurs locaux industriels et politiques afin de les sensibiliser à la dispersion des déchets plastiques. De nombreux licenciés de nos associations sportives peuvent alors se rendre compte des conséquences de la pollution plastique sur notre environnement.

E7C prépare la mission « Atlantys » à bord de son porte drapeau la goélette « 7ème Continent » actuellement amarrée à Sète. Cette mission, véritable expédition scientifique, débutera en octobre 2019 et devra mener un

équipage de scientifiques dans le gyre océanique de l'Atlantique Sud, zone de forte concentration en micro et nano plastiques. La goélette « 7^{ème} Continent » accueille notamment un laboratoire qui permet de traiter des prélèvements dans des conditions optimales. Les scientifiques de la mission proviennent d'une dizaine de laboratoires différents dont le CNRS et spécialistes dans divers domaines (chimie, biologie, océanographie, physique). Cette mission s'inscrit dans la continuité des expéditions précédentes qui ont permis d'aboutir à des résultats innovants traduits par la publication d'articles scientifiques attestant notamment de la présence de métaux lourds dans les prélèvements effectués dans le gyre de l'Atlantique Nord (expédition de 2015).

6.2.3 L'officialisation d'une charte UNSS « pour un sport scolaire durable » et la labellisation à destination de tous les services académiques et départementaux

Cette charte présente un ensemble d'engagements à respecter pour mettre en avant un **sport scolaire durable**. Elle se décline en 2 parties -repère d'initiatives écoresponsables et labellisation en soutien de projets et d'initiatives- et s'articule autour de 5 thématiques :

- L'éco-déplacement
- L'éco-communication
- L'éco-restauration / alimentation / consommation
- L'éco-gestion des déchets
- La biodiversité
-

La labellisation sera attribuée au service demandeur qui devra justifier du respect de cette charte.

Elle a été pensée pour favoriser la mise en œuvre d'un sport durable. C'est un outil qui permet d'évaluer les actions déjà mises en œuvre et de mettre en perspective de nouveaux projets.

6.2.4 Intégration du thème « Développement Durable » au sein du Prix Éthique

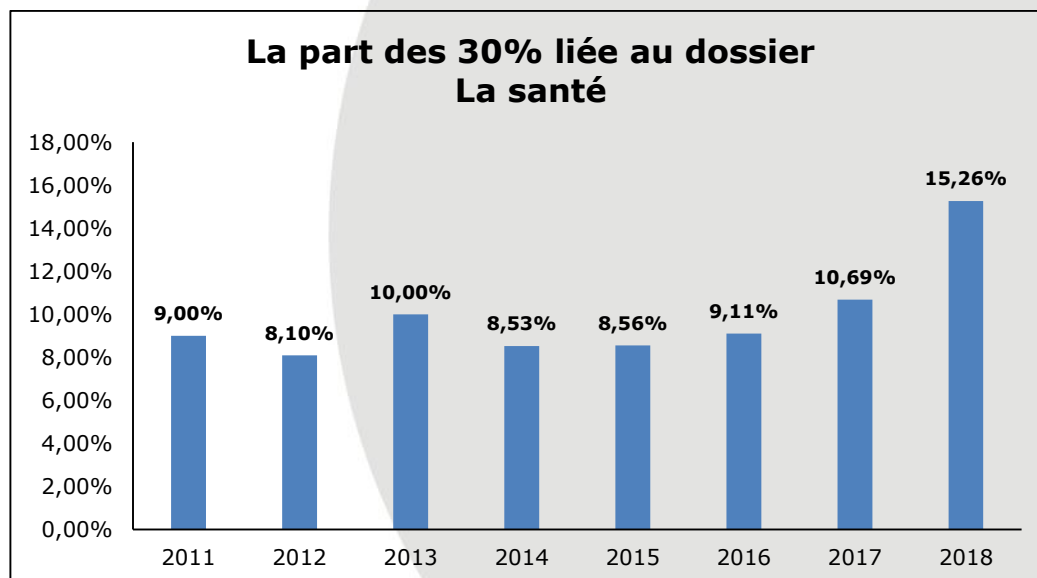
En 2019, 8 associations sportives ont présenté un projet sur cette thématique et ont été labellisées. Les deux meilleurs dossiers ont été reçus au Sénat pour la remise du Prix Éthique. Les AS sont issues des académies de Nantes (44) et Dijon (89).

Huit services départementaux UNSS ont également été labellisés (après les services du 14, 24 et 25 labellisés en 2018, l'année 2019 a permis de valoriser les services suivants : 2B, 24, 25, 90, 14, 64P, 72 et 78).

6.3. Perspectives 2018 – 2019

- 100 % de retour de la charte numérique par les services départementaux UNSS
- 50% de services UNSS labellisés « Développement Durable », dont la Direction Nationale, selon les conditions décidées par la CMN Développement Durable
- Nomination d'un référent élève et enseignant « Développement Durable » dans chaque département et dans chaque AS
- Communication sur le référentiel intégré au cahier des charges des championnats de France
- Intégration d'une commission Développement Durable dans tous les championnats de France
- Suivi de la charte éco responsable avec le ministère des sports afin de permettre aux événements organisés par l'UNSS de s'inscrire dans une démarche éco responsable nationale, reconnue et affichée (charte / engagements sur 15 points, avant, pendant et après l'évènement)
- Développement d'actions de communication (film, jeux concours...)
- Lors de la Journée mondiale des « océans », ramassage de déchets plastiques sur le territoire
- Mobilisation des licenciés lors de la tournée nationale de sensibilisation contre les déchets
- Mise en place de « Masters class » autour de la démarche écoresponsable
- Reconduction du thème « développement Durable » au sein du Prix Éthique (communication renforcée vers les services et AS engagées)
- Mise en place d'un dossier pour les jeunes éco-reporters mettant en avant les initiatives de terrain

7. La santé



Axe de développement n°3 – RESPONSABILITÉ

« Promouvoir une pratique sportive vectrice de Santé et de bien-être »

7.1 Les objectifs recherchés par l'UNSS

Le programme santé est au cœur des préoccupations des acteurs de l'UNSS et de ses licenciés : les services UNSS dans toute la France ont élaboré des stratégies concrètes et cohérentes en matière de santé. La promotion de la pratique sportive comme facteur de santé est une priorité.

7.2 Les actions mises en œuvre

En 2018 - 2019, l'UNSS a développé ses orientations/programmes en lien avec :

- Le comité de suivi PNNS et PO (Plan National Nutrition Santé et Plan Obésité) du ministère du travail, de l'emploi et de la santé, puis du ministère des affaires sociales et de la santé,
- L'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES),
- Le programme « sentez-vous sport » du Comité national olympique et sportif français,
- L'Agence Française de Lutte contre le Dopage et l'agence mondiale antidopage.
- Le ministère des sports
- Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
- La mission interministérielle de lutte contre le dopage et les conduites addictives (MILDECA)

7.2.1 Le DéFit' : le programme santé en action de l'UNSS

Lutter contre la sédentarité

L'UNSS a fait de la lutte contre la sédentarité et l'obésité une priorité. Afin de répondre à la problématique du sport comme prescription médicale, et promouvoir la santé par le sport, l'UNSS a créé et développé sur l'ensemble du territoire un véritable programme sport santé en action, avec pour objectif de permettre à toute la jeunesse de pouvoir bénéficier du sport comme moyen de lutter contre la sédentarité : #LeDéFit'

Les réflexions de la Commission médicale et santé de l'UNSS sur « l'épidémie de sédentarité » qui existe et arrive en France amène très logiquement l'UNSS à proposer le DéFit' dans toutes ses manifestations sportives de début d'année. Il paraît logique de l'intégrer à l'ensemble des cross, moments culturellement et historiquement ancrés dans notre calendrier et surtout rassembleurs pour la communauté éducative.

Le DéFit' s'organise ainsi principalement pendant les courses et les cross organisés par l'UNSS, dans chaque département, région et également au championnat de France, mais pas uniquement. C'est une course solidaire, en binôme ou par équipe, ludique, ouverte à tous, non compétitive, dont le format est adaptable en fonction des lieux et sites (course tout terrain, course à obstacle, ateliers sportifs etc.).

Un programme de sensibilisation est proposé notamment pour l'éducation à un mode de vie sain, à la formation aux gestes qui sauvent, à la nutrition.

Un objectif : Redonner du plaisir et du sens à la pratique sportive chez les jeunes, en bougeant.

Une idée forte : « Manger mieux, boire mieux et bouger ! »

Un concept simple : basé sur un principe de solidarité cher à nos associations sportives, un élève dynamique, sportif, va prendre en main un élève, un ami de son AS ou de sa classe, qui s'est mis en marge de la pratique, et donc sédentaire.

1 ambassadeur prestigieux :

- Le basketteur international français Nicolas BATUM (Charlotte Hornets - NBA) est l'ambassadeur officiel de l'UNSS et de ce programme sport santé !

Sensibilisation : Dans chaque course #LeDéFit' des programmes de sensibilisation à la lutte contre la sédentarité, à la lutte contre le dopage et conduites dopantes est proposé, ainsi que des formations aux gestes qui sauvent. Communication, imagerie : l'ensemble des données et le kit communication de #LeDéFit' sont disponibles sur OPUSS

La course Le DéFit' s'aménage en fonction du lieu, du territoire, mais elle est avant tout une course festive, non compétitive, où le plaisir et le partage prennent le pas sur la performance.

7.2.2 Commission médicale et santé de l'UNSS

Elle a pour objet :

- De mettre en œuvre l'application au sein de l'UNSS des dispositions législatives et réglementaires relatives à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage,
- De définir et de mettre en œuvre la politique et la réglementation sanitaire fédérale à destination de l'ensemble des licenciés ainsi qu'organiser la médecine fédérale,
- D'émettre des avis, de faire des propositions et de participer à la réflexion sur tout sujet à caractère sanitaire dont elle se saisira ou qui lui sera soumis par les instances fédérales nationales, régionales et locales.

7.2.3 Règlement de l'UNSS

L'article L 231-5 du code du sport rappelle que les fédérations sportives veillent à la santé de leurs licenciés et prennent à cet effet les dispositions nécessaires. Le règlement médical a été mis à jour en prenant notamment en compte les nouvelles dispositions législatives et réglementaires relatives au certificat médical

7.2.4 Passeport numérique santé pour l'élève

Le « Passeport Numérique Santé » de l'UNSS est une application ludique qui permet à chaque élève ou adulte d'évaluer son capital santé, ou son potentiel de « sportif sain ».

Ce passeport numérique est disponible à cette adresse <https://udb.unss.org/masante>, avec un focus précis sur l'alimentation, le sommeil, le style de vie, le dopage et conduites dopantes, la pratique physique, les conduites addictives, à renseigner en ligne ou sur tablette durant les événements UNSS.

26 questions sur différents thèmes existent.

Le processus est simple : à une question, 4 réponses sont possibles. Un conseil santé adapté vient ensuite informer l'élève avant de passer à la question suivante.

Ce passeport numérique est aussi disponible en version PC, utile pour chaque manifestation sportive à destination des élèves.

- Faire du sport un véritable outil au service de notre santé,
- Analyser la photographie globale de « l'état de santé » de nos licenciés,
- Espérer un changement de leurs habitudes grâce à la pratique sportive au sein de nos associations sportive »

7.2.5. Actions santé dans tous les départements et les régions

100 % des services départementaux et régionaux UNSS proposent au moins une action santé en direction des licenciés UNSS sur l'année. Les cross d'associations sportives, de districts, départementaux, académiques induisent des rassemblements massifs d'élèves qui permettent cette sensibilisation.

- Mise en place d'évènements grand public pour promouvoir l'activité physique et sportive. Chaque service régional et départemental UNSS met en place un remarquable programme de santé permettant de promouvoir les bienfaits d'une activité sportive régulière dans le cadre d'une manifestation festive et culturelle,
- Assurer l'accompagnement des enfants sédentaires, en surcharge pondérale en établissement scolaire. Les courses solidarité - santé mises en place sur chaque cross UNSS (sédentaires, surpoids, problèmes respiratoires...) permettent à ces publics de se préparer et prendre part aux différents cross organisés,
- Accompagner la mise en œuvre de programme d'éducation à la santé en matière de nutrition. Un travail en amont sur les petits déjeuners santé, et repas pendant les manifestations sportives selon les recommandations du Programme National Nutrition Santé et du Plan Obésité, est toujours réalisé au sein de l'UNSS,
- Mise en place d'une approche multidisciplinaire qui associe éducation physique et sportive, sciences de la vie, éducation à la santé, et l'ensemble de la communauté éducative dans un environnement positif et ludique. Des projets ICAPS (Intervention auprès des Collégiens centrés sur l'Activité Physique et la sédentarité) sont coordonnés par certains services régionaux UNSS. Ces projets regroupent remarquablement plusieurs structures partenaires du champ de l'éducation et de la promotion de la santé. (Informations, accompagnement méthodologique, formation, prévention, organisation échanges de pratiques, tests physiques, participation journée nationale du sport scolaire),
- Formation des cadres UNSS sur le protocole de passation des tests / notion de santé. Initiation à la réanimation cardio pulmonaire et à l'utilisation du défibrillateur lors des manifestations et les championnats de France. Formation des escortes et délégués fédéraux antidopage,
- Intégration et officialisation du Jeune Officiel secouriste dans le plan national de développement du sport scolaire pour la période 2016 - 2020,
- Renforcement du suivi et du développement des actions de Santé au sein de l'UNSS dans les DOM et sur le territoire national notamment par l'activation d'une commission médicale élargie.
- Partenariat avec les rendez-vous sport, santé, bien-être « sentez-vous sport », dans le cadre de la journée nationale du sport scolaire,
- Renforcement de la Semaine « sentez-vous sport » en partenariat avec la Journée nationale du sport scolaire.

7.2.6 Partenariat fédération française de cardiologie UNSS

La fédération française de cardiologie (FFC) et l'UNSS ont renouvelé leur partenariat en 2018 - 2019 afin notamment d'intégrer les parcours du cœur scolaire de la FFC dans l'ensemble du programme Le DéFit' et dans l'ensemble du programme sport santé.

La Fédération Française de Cardiologie est une association reconnue d'utilité publique depuis 1977 et présente partout en France. Elle lutte depuis 50 ans contre les maladies cardio-vasculaires. Le but de la Fédération Française de Cardiologie est la réduction du nombre de décès et d'accidents d'origine cardio-vasculaire.

Véritable projet d'éducation à la santé et à la citoyenneté, les **Parcours du Cœur Scolaires** sont organisés dans les établissements scolaires et leurs associations sportives. C'est un véritable projet d'éducation à la santé et à la citoyenneté. En 2018 - 2019, plus de 480 000 élèves issus de près de 17 000 classes et de 2 970 établissements scolaires ont participé à un Parcours du Cœur Scolaire partout en France.

L'évènement national s'est déroulé le 27 mars 2019 au Lycée Baupré de Haubourdin (59- Nord).

7.2.7 Le C.O.D.E. du sportif sain et Le C.O.D.E. du sport santé

L'UNSS afin de toucher directement la jeunesse par un message clair, simple et cohérent a créé en collaboration avec le ministère des sports, l'agence française de lutte contre le dopage, le ministère de l'éducation nationale, l'agence mondiale antidopage un guide pratique intitulé « **le C.O.D.E. du sportif sain** ». Document référence, il a été édité à plus de 100 000 exemplaires et distribué aux sections sportives scolaires sur l'ensemble du territoire. Conduites dopantes, organisation, démarche, enjeux, tous ces thèmes sont abordés et traités de manière simple afin de permettre une compréhension par les licenciés UNSS.

La version numérique de ce livret a par ailleurs été envoyée à l'ensemble des présidents d'associations sportives. Quantité d'informations et de supports pédagogiques sont disponibles en ligne à partir de ce C.O.D.E du sportif sain.

Il est à noter qu'une version intégralement en anglais de ce document a été éditée par l'UNSS en collaboration avec la fédération internationale du sport scolaire et l'agence mondiale antidopage : « The guide of healthy lifestyle ».

La version numérique est disponible en suivant ce lien : collectionlecode.fr/sportif_sain

Le « C.O.D.E du sport santé » a lui été réalisé et édité en partenariat avec le ministère des sports, le ministère de l'éducation nationale, la mutualité française et différentes fédérations partenaires.

7.2.8 Campagnes de sensibilisation sur le dopage et les conduites dopantes

Prévenir et lutter contre le dopage et les conduites dopantes.

L'UNSS est, pour beaucoup de licenciés, la première porte d'entrée dans une activité sportive encadrée. Il est donc essentiel de sensibiliser l'ensemble des licenciés accueillis dans les AS.

Depuis près de 40 ans, l'UNSS garantit ainsi à tous les jeunes l'accès à la pratique sportive sous toutes ses formes, mais transmet également une éducation et la culture de cette pratique sportive. En contact constant avec nos jeunes licenciés, l'ensemble des cadres et enseignants sont évidemment très sensibles à la lutte contre le dopage et la prévention des conduites dopantes. Celle-ci vise à préserver les élèves et à les sensibiliser aux comportements de consommations, notamment ceux liés à la recherche de performances sportives, intellectuelles ou relationnelles. Des comportements semblant anodins peuvent avoir des conséquences sur leur santé, et entraîner d'éventuels cas de dépendance.

Le plan national de prévention du dopage et des conduites dopantes de l'État, comme le plan national de développement du sport scolaire de l'UNSS prévoient le développement des actions de prévention pour la jeunesse.

La lutte contre le dopage et surtout la lutte contre les conduites dopantes font partie des engagements du ministère des sports et du ministère de l'Éducation Nationale.

L'UNSS veille à la santé de ses licenciés et développe auprès d'eux beaucoup d'actions sur l'ensemble du territoire. Nos outils de prévention du dopage et des conduites dopantes poursuivent des objectifs multiples : informer, sensibiliser, modifier les conduites et les comportements, changer les représentations.

Rappelons que le règlement fédéral UNSS demande que tous les championnats de France proposent « un point accueil de sensibilisation aux conduites addictives et au dopage ».

Convention UNSS Agence française de lutte contre le dopage

L'UNSS et l'AFLD ont travaillé en partenariat toute l'année afin de développer leur offre à destination des jeunes en matière d'information et de sensibilisation aux conduites dopantes, avec comme ambition commune : un sport propre et éthique.

Une convention UNSS AFLD sera signée en 2019

7.3. Bilan et perspectives

L'année 2018 - 2019 poursuivra ses orientations, directions et grandes actions en faveur de la santé et notamment :

- Développer sur l'ensemble du territoire le partenariat UNSS AFLD
- Proposer, en lien avec la gestion du capital santé, la course solidaire santé #LeDéFit' lors de chaque cross ou évènement UNSS,
- Organiser en lien avec la fédération française de cardiologie les parcours du cœur scolaires,
- Décliner le guide Sport Santé pour chaque élève permettant d'expliquer l'ensemble des bonnes conduites à tenir et à avoir afin de promouvoir un mode de vie sain pour les élèves
- Former aux gestes qui sauvent les licenciés UNSS
- Décliner, renforcer les plans « Sport Santé » à destination de public ciblé,
- Exploiter le passeport numérique santé du licencié,
- Développer des campagnes de sensibilisation sur le dopage et les conduites dopantes
- Mettre en place un stand santé-nutrition sur tous les CF avec les partenaires,
- Être sensible à la qualité des repas et aux équilibres alimentaires lors des compétitions UNSS en travaillant avec les diététiciens,
- Garantir les temps d'entraînement et de rencontres pour les AS le mercredi après-midi, avec l'idée d'offrir la pratique la plus large possible pour tous les publics.

Focus : projet européen «112 : CAN I HELP YOU ? », Collège des Cordeliers, Oloron Sainte Marie, UNSS 64 Béarn

Avec quatre autres collèges, de Roumanie, de République Tchèque, de Pologne et d'Espagne, les élèves se sont interrogés sur les chances de survie en cas de détresse dans chaque pays, en ville et en campagne.

À travers ce projet de partenariat entre établissements scolaires et la découverte des gestes de premiers secours, le collège des Cordeliers d'Oloron Ste-Marie (64) a aussi souhaité ouvrir ses élèves à l'apprentissage des langues et des outils numériques

Réflexion sur la formation des jeunes aux secours

Cette première question a entraîné d'autres réflexions sur le numéro d'appel européen des secours (le 112), et sur la formation des jeunes. D'un débat national, les collégiens sont passés à un débat européen et multilingue, balisé par plusieurs points forts, tel que le survol du collège par la Patrouille de France lors de la réception de leurs correspondants, ou encore un entraînement avec des professionnels du sauvetage en montagne.

IV. Visibilité et image de l'UNSS

Axe de développement n°2- INNOVATION

« Faire de la COMMUNICATION de l'UNSS, un outil de promotion de l'action de ses animateurs »

1-La communication

1.1 Les outils de communication

1.1.1 Le site unss.org

Le site web UNSS est la pierre angulaire de la communication média UNSS. Il a pour objectif de :

- Proposer un site clair, lisible et facile d'accès,
- Proposer une véritable plate-forme d'échanges,
- D'être le premier moyen d'expression de l'UNSS.

Les chiffres du site www.unss.org pour la période de septembre 2018 à juin 2019

- Moyenne de visites/mois pour 2017 - 2018 : 250 000,
- Moyenne de visiteurs uniques/mois pour 2017 - 2018 : 118 000
- Moyenne de pages vues/mois pour 2017 - 2018 : 2,2 millions
- Nombre de pages vues de sept à juin : + de 22 millions

Après sept ans d'exercice, le site internet est une réussite avec une moyenne de pages vues par mois de plus de 2 millions et plus de 100 000 visiteurs uniques en moyenne par mois, les internautes n'étant pas uniquement des cadres UNSS ou des professeurs d'EPS.

1.1.2 Newsletter mensuelle

Depuis Janvier 2017, nous avons décidé de mettre en place une newsletter trimestrielle. Son objectif est triple :

- Relais des articles forts
- Relais des parutions médias
- Relais des offres de nos partenaires

La cible est notre communauté au sens large.

Bilan : Nos outils de communication majeurs sont le site web et notre newsletter. Nous envisageons pour la rentrée 2019 de remettre au gout du jour un magazine UNSS qui aura comme objectif de redonner une visibilité au territoire.

1.2 Les évènements

1.2.1 L'approche sportive

Les 140 championnats de France et les 3 compétitions internationales organisés en France en 2019 ont donné une visibilité importante au sport scolaire.

Focus sur le Cross National MGEN :

Le championnat de France le plus important en terme de participants et le plus impactant en terme de médias. D'une course, nous sommes passées à un évènement sportif.

Focus sur les trois Championnats du Monde 2019 :

L'impact « médias » d'un championnat du monde UNSS grandit année après année grâce à la nouvelle perception des médias à l'égard de l'UNSS d'une part mais d'autre part grâce au travail des jeunes reporters et des professeurs qui les accompagnent.

Championnat du Monde Escalade à Aubenas

- 6 pays
- 100 participants
- Équipe de jeunes reporters
- Suivi médias avec Le Dauphine Libéré

Championnat du Monde de Triathlon à Castelnaudary

- 13 pays
- 121 participants
- Équipe de jeunes reporters
- Suivi Médias avec La Dépêche

Championnat du Monde Ultimate au Mans

- 9 pays
- 200 participants
- Suivi médias avec Ouest France
- Retransmission en direct de la finale

1.2.2 Une approche non sportive

Le « slogan, partageons plus que du sport » amène l'UNSS à participer aux événements sur le sport et la jeunesse :

- Salon de l'éducation, (en partenariat avec la MAIF)
- Master Class Prix Éthique,
- La Lycéenne MAIF Run

Bilan : Ces événements offrent à nos licenciés une expérience unique dans leur formation de jeunes officiels dirigeants ou organisateurs.

1.3 L'impact média

1.3.1 Impact local

À la différence des médias nationaux, la presse quotidienne régionale traite l'UNSS de manière régulière et constante. Les derniers résultats montrent même une augmentation constante de notre visibilité.

- 20 articles en moyenne par académie,
- Plus de 400 articles par mois.
- De plus, la PQR (presse quotidienne régionale) accentue sa mise en avant lors des périodes de fortes compétitions sportives UNSS de mars à juin :
- Près de 40 parutions médias par académie sur les 4 mois
- Plus de 1800 parutions médias (web, print et digital) sur les 4 mois

1.3.2 Impact national

Trois types d'évènements ont un impact national :

- La journée nationale du sport scolaire,
- Les championnats du monde organisés en France,
- Les Évènements créés en dehors du cadre des compétitions officielles,
- La journée nationale du sport scolaire 2018,
- 208 parutions médias,
- 17 passages TV,
- 6.5 millions de personnes touchées par le #jnss2018.

Le Cross National MGEN à Bordeaux

- + de 80 parutions médias (cumule des deux évènements)
- + de 500 000 personnes qui ont été touchées par l'impact médias
- + de 2,5 millions de personnes touchées via les réseaux sociaux liés aux compétitions

Les évènements créés en dehors du cadre des compétitions officielles :

La Lycéenne MAIF Run, Édition 3

- Cadre du Programme Mixité
- 1ère Course 100% filles de 14 à 18 ans
- Plus de 8 000 coureuses
- Villes : Paris, Bordeaux, Nice, Strasbourg, Besançon et Lyon
- Date : 6 & 13 mars 2019
- Organisateur : UNSS et ses services locaux

Personnalités présentes :

Sportifs champions du Monde & Europe mais aussi des personnalités reconnues par notre cible :

- Estelle Mossely & Cauet et Coralie Balmy
- Denista Ikonomova & Camille Lacourt
- Florent Pietrus, Ridza et Delphine Wespiser
- Christophe Licata, Alan Saint Maximin, Priscilla Betti et Charlotte Bonnet
- Pascal Martinot Lagarde, Lea Francois, Pauline Bression, Boostie et Ecko
- Anthony Colette, Mélina Robert Michon et Chilla

Objectif de l'évènement :

C'est un évènement festif et solidaire qui a pour objectif de solliciter l'envie de toutes ses jeunes filles de « bouger ». Avec 41% de licenciées filles, notre fédération est l'une des fédérations référentes. Malgré tout, notre objectif de parité passera par la création d'évènements de ce type.

Impact média de l'évènement :

À ce jour, il n'y a aucun évènement national qui a eu cet impact. Afin de prendre conscience de l'impact de la lycéenne, il suffit de mettre en exergue deux chiffres :

- + de 25 millions de personnes atteintes via les parutions médias
- + de 8 millions de personnes touchées via le #la lycéenne

2. La communication numérique

2.1. Les Réseaux sociaux

2.1.1 Facebook

Les réseaux sociaux sont des moyens de communication essentiels pour échanger au sein de sa communauté mais aussi vers l'extérieur. Depuis deux ans, l'UNSS travaille sur deux aspects :

- Quantitatif (avoir la communauté la plus grande possible)
- Qualitatif (se connecter à plusieurs plateformes)

<https://www.facebook.com/UNSSnational>

Appelé communément le troisième pays au monde, cette plateforme est le premier espace de communication pour les moins de 18 ans.

Du 1^{er} Juin 2012 au 1^{er} juin 2019, l'UNSS est passée de 3 500 fans à plus de 181 000 fans (250 000 fans si on cumule de toutes les pages) grâce à :

- La qualité des posts,
- La pertinence des posts,
- L'heure du dépôt des posts,
- La ligne éditoriale,
- La création de jeux concours,
- Les liens avec nos ambassadeurs.

Le bilan est positif mais la marge de progression est réelle en insistant sur les points suivants :

- Campagne de communication,
- Association d'image avec d'autres marques,
- Association d'image avec des médias
- Association avec nos ambassadeurs sportifs et non sportifs
- Création de jeux concours

2.1.2 Facebook local

Avec plus de 100 pages ouvertes au niveau local et plus de 50 000 abonnés en cumulés, les pages Facebook locales sont devenues des moyens de communication impactants.

Bilan : Espace incontournable de la communication envers notre cible principale, la page Facebook nationale (ainsi que les pages Facebook locales) est devenue pour l'UNSS, un moyen de communication très impactant.

2.2 Tweeter

<https://twitter.com/UNSSnational>

Cette nouvelle plateforme a explosé au niveau mondial depuis cinq ans et elle a réussi une percée en France indéniable. L'UNSS a décidé de créer son compte tweeter.

Du 1^{er} juin 2014 au 1^{er} juin 2019, l'UNSS est passée de 1 000 followers à 8 729 followers.

Objectifs 2020

- Un compte par chaque service régional,
- Un compte par chaque service départemental,
- Un compte national qui atteigne les 9 000 abonnés

Avec des réussites comme le #JNSS ou le #La lycéenne, l'outil tweeter est devenu un moyen de communication important pour notre fédération

Bilan : Si l'objectif reste pour les années à venir de faire progresser le nombre d'abonnés, il apparaît clairement que notre impact n'est pas en lien avec le nombre d'abonnés. Le #jnss2018, c'est plus de 6,5 millions de personnes touchées.

2.3. Les autres plateformes

L'UNSS possède des comptes « Instagram » et « Google + » afin de :

- Poster des images ou des actions en liaison avec l'univers de ces espaces,
- Suivre et commenter les images des internautes liés à la communauté UNSS.
- Compte Instagram UNSS – 7 068 Abonnés

2.4 La Web TV

La création de vidéo s'est démocratisée depuis cinq ans et les plateformes de diffusion se sont multipliées. Les deux plateformes de référence restent YouTube et Dailymotion.

Le téléchargement d'une vidéo est assez simple mais est soumis à deux contraintes :

- La vidéo doit être validée par l'administrateur
- La vidéo ne peut apparaître sur la Home page

Après cinq ans d'existence, UNSS Motion TV compte :

- + de 1 000 vidéos
- 589 200 vues

3. Les partenaires numériques et/ou médias

Après quatre ans d'échanges, nous avons établi deux partenariats médias importants :

- SPORTMAG
- France TV éducation

3.1 SPORTMAG

Le magazine « SPORTMAG » est le seul média national multi sport mensuel. Non vendu en Kiosque, il nécessite un abonnement pris ou un abonnement web. Avec une moyenne de 500 000 téléchargements mensuels, il est une des références dans son univers.

L'UNSS a signé un accord qui porte sur 3 axes :

Axe 1 - Promotion UNSS

Axe 2 – Échange de contenu via jeunes reporters

Axe 3 – Abonnement à prix spécial pour la communauté UNSS

3.2 France TV Éducation

La plateforme référence dans le monde de l'éducation, créée il y a plus de 5 ans s'affirme comme la ressource numéro 1 d'information pour les élèves, les parents et les enseignants. Elle compte aujourd'hui plus de 5000 établissements abonnés et se rapproche des 40 millions de pages vues mensuelles.

L'UNSS crée une web série de 20 épisodes sur les thèmes des « règles du jeu » avec pour slogan, « le sport, c'est comme dans la vie, il y a des règles on ne triche pas ».

- Durée 3/4 minutes,
- Un athlète de renom,
- Des licenciés UNSS,
- Un sport,
- à 4 règles fondamentales,
- Une signature finale identique.

Depuis 2014, nous avons tourné 13 vidéos

- 1 L'Éscrime avec Enzo Lefort,
- 2 Le Tournoi des 6 nations avec Damien Chouly et Marc Lièvremont,
- 3 L'Aviron avec Alice Mayne,
- 4 La Gymnastique avec Hamilton Sabot.
- 5 Le Football avec Rio Mavuba
- 6 Le Tennis Fauteuil avec Mickael Jeremiasz
- 7 Le Ski de Descente avec Yohan Clarey
- 8 Le Ski avec Antoine Deneriaz
- 9 Le Handball avec Cléopâtre Darleux
- 10 Le Basket Ball avec Céline Dumerc
- 11 Le Judo avec Gévrise Emeneh, Audrey Tcheuméo et Lucie Decosse
- 12 Le Rugby avec Benjamin Fall
- 13 La Pétanque avec Remy Gallo

Ces vidéos sont disponibles sur le site unss.org et Éducation France TV

http://www.dailymotion.com/playlist/x372pz_UNSS_les-regles-du-jeu/1#video=x1slynu

<http://education.francetv.fr/selection-thematique/les-regles-du-sport-o35380>

Bilan :

Avec ses deux partenaires numériques très forts, l'UNSS continue à élargir son public, son audience mais aussi sa visibilité. Le partenariat avec l'Étudiant fait rentrer notre fédération comme un acteur à part entière du monde scolaire.

4. Les partenaires et les évolutions

4.1 Les partenaires

La cartographie des partenaires UNSS a changé en cinq ans. L'arrivée des trois marques majeures, le Naming et les contrats « cadres » ont démontré le nouveau statut de notre fédération.

Afin de se pencher sur les évolutions, il nous faut rappeler le classement type. Afin de classer ses partenaires, l'UNSS a établi le classement suivant :

- Partenaire Or,
- Partenaire Argent,
- Partenaire Bronze,
- Partenaire.

Les critères d'évaluation ne sont pas liés uniquement à la partie financière :

- Début du partenariat,
- Durée du partenariat,
- Apport financier,
- Apport non financier,
- Association d'image,
- Capacité à répondre à des demandes particulières

Selon ses critères, la MAIF est naturellement un partenaire Or pour notre fédération.

Partenaires OR

MAIF,
ORANGINA,
ADIDAS
MGEN

Partenaires Argent

CASAL,
DECATHLON PRO

Partenaires Bronze

BABOLAT,
GYMNOVA,
MOLTEN,

Sociétés référencées

France Cars.
Sodexo

Partenaires Médias

SPORTMAG,
FRANCE TV ÉDUCATION.

4.2 Les évolutions

En six ans, tous les contrats existants ont été renégociés et 3 partenaires dont un partenaire Or sont arrivés. Sachant que pour signer un contrat de partenariat, il faut entre 12 et 18 mois, ce bilan est positif.

Au final, il y a huit évolutions notables :

- 1 Naissance du Naming
- 2 Fin de l'exclusivité
- 3 Apparition des contrats « cadres »
- 4 Arrivée d'Adidas
- 5 Arrivée de la MGEN
- 6 Arrivée de Danone
- 7 Apport financier en augmentation sensible
- 8 Naissance de partenaires médias.

Adidas, la MGEN et Danone sont plus que des marques reconnues, ce sont de vraies institutions dans leur secteur d'activité. Ce rapprochement avec l'UNSS, démontre la nouvelle dimension que notre fédération a prise avec le travail de chacun.

Le « Naming », l'apparition des contrats « cadre » et la fin d'exclusivité sont la preuve de la reconnaissance de la valeur de l'UNSS.

Le « Naming » est la reconnaissance de la qualité de nos événements et de leur valeur médiatique. Les contrats cadres prouvent l'impact financier de notre structure. La fin de l'exclusivité, c'est l'affirmation d'un autre statut : l'UNSS est une fédération à part entière qui a une valeur.

L'essence du sport scolaire lui interdira toujours certains partenaires. Mais dans son univers et dans le respect de ses valeurs, le sport scolaire peut associer son image à des marques qui comprennent ses objectifs.

Avec une visibilité accrue, une image toujours positive, l'union nationale du sport scolaire a fait sa mue « communication ». Cette évolution, sans déroger à ses principes et ses valeurs, lui permet une meilleure exposition, une plus grande reconnaissance de son savoir-faire et de son utilité.

L'année 2018 – 2019 a bénéficié d'un deuxième semestre 2018 exceptionnel en terme de reconnaissance médias. Adidas a décidé de prolonger l'aventure avec nous, tout en élargissant notre champ d'action. Cette prolongation qui confirme notre nouvelle place dans le monde sportif et va nous offrir plus de visibilité nationale. 2019 – 2020 sera une année charnière où l'UNSS devra s'affirmer dans des médias majeurs sportifs afin d'asseoir son nouveau statut.